

# Bulletin Numismatique

Juin 2026

Éditeur : [cgb.fr](http://cgb.fr) • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU  
Infographie : Emilie TEULIERE - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix  
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : [presse@cgb.fr](mailto:presse@cgb.fr)

[cgb.fr](http://cgb.fr)

## SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 ACTUALITÉS DE LA SÉNA
- 8 LES BOURSES
- 8 LES ÉVÉNEMENTS NUMISMATIQUES  
AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE
- 10-12 CONSTANTIN I : VARIANTES INÉDITES DU TYPE  
« VOT XV FEL XX » DE ROME
- 13 ANTONIN ET LA FORTUNE FAVORABLE
- 14-15 HADRIEN ET LA JUSTICE POUR LE BRONZE
- 16-17 BUSTE PARTICULIER DE LUCIUS VÉRUS
- 18 ANEPIGRAPHE POUR ANTONIN LE PIEUX
- 19 ÉTRUSCILLE PÈSE DOUBLE !
- 20-21 JUPITER PROTÈGE SEPTIME SÉVÈRE
- 22 VALENTINIEN I<sup>ER</sup> À LYON : UN MODÈLE DE SOLIDUS
- 23 VESPASIEN DIVINISÉ
- 24-26 LE TEMPLE DE MARS ULTOR ET LES INSIGNES RENDUS  
PAR LES PARTHES : DE COLONIA PATRICIA À PERGAME
- 27 FAUSTINE MÈRE ET AUGUSTA : UN AUREUS PAS SI COMMUN !
- 28-29 DENIERS FOURRÉS DES JULIO-CLAUDIENS ET DES FLAVIENS
- 30-32 TYPE NOBILITAS SÉVÉRIEN : DE RARISSIMES QUINAIRES  
ET UN DENIER INÉDIT
- 34 SATRAPES DE CARIE : TÉTRADRACHME SIGNÉ POUR IDRIEUS
- 35 APULIE : DANS LES ROUES DE LUCERIA POUR UN QUINCUNX
- 36 AGATHOCLÈS SUR LES PAS DE DENYS L’ANCIEN
- 37 SYRACUSE AVANT LA CHUTE
- 38 LES INDIENS CHEZ LES AMBIENS !
- 39 ENCORE LE GROUPE DE NORMANDIE !
- 40 CATUVELLAUNI : VOUS AVEZ DIT « WHADDON CHASE »
- 41 LES CARNUTES CONNAISSENT LA MUSIQUE
- 42 AULERQUES CÉNOMANS AU GUERRIER COUCHÉ
- 43 STATÈRE CHEZ LES TRINOVALES OU LES REGNI :  
« TO BE OR NOT TO BE »
- 44 ENVOLE-TOI CHEZ LES VÉNÈTES !
- 46-48 SIX TRIENS POUR QUENTOVIC !
- 49 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 50-51 APPEL À CONTRIBUTIONS POUR L’OUVRAGE SUR LES ESSAIS  
DE LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE
- 52 LES 40 ANS DE RÈGNE DE CHARLES I<sup>ER</sup> DE ROUMANIE
- 53 SOUVERAIN DOUBLE À BRUXELLES
- 54 DE L’OR POUR CATHERINE II
- 55 EGICA EN DOUBLE CHEZ LES WISIGOTHS
- 57 PAUL WITHERS (21 AVRIL 1942-7 MARS 2026)
- 58 NOS ÉDITIONS

## ÉDITO

Chers collectionneurs, chers passionnés,  
Le printemps s’achève déjà et l’activité numismatique poursuit son rythme soutenu, entre salons, ventes aux enchères et enrichissement quotidien de nos boutiques en ligne. Dans un contexte parfois incertain, une chose demeure : la passion des collectionneurs ne faiblit pas. Bien au contraire, nous constatons chaque semaine l’arrivée de nouveaux amateurs, la redécouverte de certaines spécialités grâce aux récentes publications et un intérêt croissant pour les objets de qualité, à forte dimension historique.

Cette dynamique nous encourage à poursuivre nos efforts afin de proposer une offre toujours plus riche, plus documentée et plus accessible. Nos équipes continuent d’alimenter les archives de [Cgb.fr](http://Cgb.fr), de développer nos publications et de rechercher de nouvelles sources d’approvisionnement pour répondre aux attentes de chacun, du collectionneur débutant au spécialiste confirmé.

La période actuelle nous rappelle également combien le marché numismatique évolue rapidement. Les habitudes des collectionneurs changent, les outils numériques prennent une place toujours plus importante et les échanges internationaux continuent de se développer. Dans cet environnement en mouvement, notre volonté reste inchangée : défendre une numismatique exigeante, fondée sur la qualité, la transparence, la recherche et le plaisir de collectionner. Cette exigence constitue depuis toujours l’ADN de notre maison et demeure plus que jamais au cœur de nos priorités.

Nous tenons enfin à remercier chaleureusement tous ceux qui nous accompagnent au quotidien : clients fidèles, déposants, auteurs, experts, partenaires et collectionneurs passionnés. Votre confiance et votre enthousiasme constituent la véritable richesse de notre métier.

Bonne lecture à tous et belles découvertes numismatiques

Joël CORNU



### CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - Laurent COMPAROT - Laurent SCHMITT - ADR - Philippe THÉRET  
- Arnaud CLAIRAND - Marie BRILLANT - Viviane BÉCLIN - Joël CORNU  
- HERITAGE - la Séna - The PORTABLE ANTIQUITIES SCHEME -  
YVERT & TELLIER - Pauline BRILLANT - Olivier GUYONNET - Ophélie  
LE DEZ - Jean MANASSÉLIAN - Philippe LEMAIRE - docteur Olivier MI-  
CHEL

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : [http://www.cgb.fr/bn/inscription\\_bn.html](http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html).

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

# MONNAIES DU MONDE & MONNAIES ANCIENNES

Nous acceptons en permanence les consignations de qualité



France : Duché de Bretagne.  
Anne (1498-1499), Cadière d'Or s.d.  
(vers 1498)  
AU58 NGC  
Adjugé : 132.000 \$



France : Louis XIII, 10 Louis d'Or 1640-A  
AU Details NGC  
*De la collection Georges de Manteyer*  
Adjugé : 264.000 \$



France : Louis XV, essai d'Écu d'or,  
qualité Proof, 1740-A  
PR62 NGC  
*De la collection Paramount*  
Adjugé : 180.000 \$



France : Napoléon, piéfort en argent  
"Cent-Jours" qualité Proof, 5 Francs 1815-A  
PR63 NGC  
Adjugé : 66.000 \$



France : Louis XVIII, médaille en platine  
"Rétablissement de la statue d'Henri IV", 1817  
MS65 NGC  
*De la collection Eugene Detmer*  
Adjugé : 54.000 \$



France : Henri V, prétendant. Essai piéfort  
en or qualité Proof, 5 Francs 1832  
PR64 Ultra Cameo NGC  
*De la collection Paramount*  
Adjugé : 192.020 \$



France : Napoléon III, essai en or,  
100 Francs 1862-E  
SP65 Cameo PCGS  
Adjugé : 204.000 \$



France : République, 100 Francs or 1894-A  
MS64★ NGC  
Adjugé : 132.000 \$



Colonies françaises : Louis XIV, 15 Sols  
(1/4 d'Écu) 1670-A  
XF45 NGC  
*De la collection Long Island*  
Adjugé : 132.000 \$

**Renseignements: Heritage Auctions Europe Cooperatief U.A.**  
**0032/(0)22040140 | Brussels@HA.com | HA.com/Belgium**

\*Images not to scale.

DALLAS | NEW YORK | BEVERLY HILLS | CHICAGO | PALM BEACH  
LONDRES | HONG KONG | MUNICH | TOKYO | PARIS | AMSTERDAM | BRUXELLES | GENÈVE  
Nous acceptons à tout moment des consignations de qualité dans plus de 50 catégories.  
Avances en espèces disponibles immédiatement.  
Plus de 2 million d'enchérisseurs en ligne.

BP 22%; rendez-vous sur HA.com. 90743

**HERITAGE**  
**AUCTIONS**  
THE WORLD'S LARGEST  
NUMISMATIC AUCTIONEER

**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 1 012 913 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

**LES VENTES****À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

[http://www.cgb.fr/live\\_auctions.html](http://www.cgb.fr/live_auctions.html)

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

**cliquez ici**

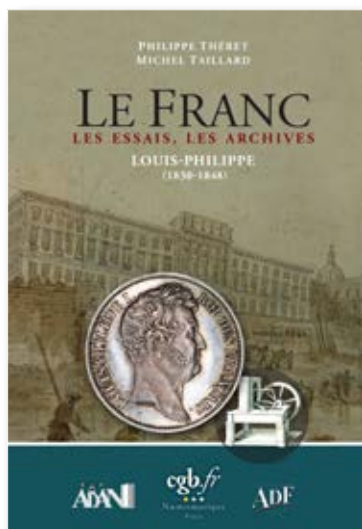
Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

**cliquez ici**

# LE FRANC

## LES ESSAIS, LES ARCHIVES LOUIS-PHILIPPE

(1830-1848)



A commander sur **Cgb.fr**  
ou sur papier libre +9€(forfait livraison)  
[contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr) - 36 rue Vivienne 75002 Paris



# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

## PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel ([contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : [http://www.cgb.fr/salons\\_numismatiques.html](http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html).

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

## DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

## LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES

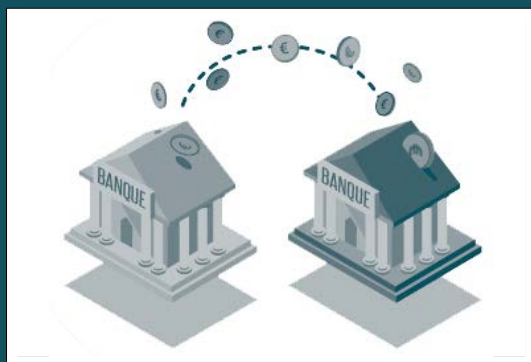
 <p>Joël CORNU P.D.G de CGB Numismatique Paris <a href="mailto:j.cornu@cgb.fr">j.cornu@cgb.fr</a></p>	 <p>Marie BRILLANT Département antiques <a href="mailto:marie@cgb.fr">marie@cgb.fr</a></p>
 <p>Viviane BÉCLIN Département antiques <a href="mailto:viviane@cgb.fr">viviane@cgb.fr</a></p>	 <p>Alice JUILLARD Département médailles <a href="mailto:alice@cgb.fr">alice@cgb.fr</a></p>
 <p>Arnaud CLAIRAND Département royales françaises <a href="mailto:clairand@cgb.fr">clairand@cgb.fr</a></p>	 <p>Ophélie LE DEZ Département royales françaises <a href="mailto:ophelie@cgb.fr">ophelie@cgb.fr</a></p>
 <p>Benoît BROCHET Département modernes françaises <a href="mailto:benoit@cgb.fr">benoit@cgb.fr</a></p>	 <p>Laurent VOITEL Département modernes françaises <a href="mailto:laurent.voitel@cgb.fr">laurent.voitel@cgb.fr</a></p>
 <p>Maureen CHLOUS Responsable de l'organisation des ventes. Département modernes françaises <a href="mailto:maureen@cgb.fr">maureen@cgb.fr</a></p>	 <p>Pauline BRILLANT Département monnaies du monde et euros <a href="mailto:pauline@cgb.fr">pauline@cgb.fr</a></p>
 <p>Laurent COMPAROT Département monnaies du monde et des anciennes colonies françaises <a href="mailto:laurent.comparot@cgb.fr">laurent.comparot@cgb.fr</a></p>	 <p>Jean-Marc DESSAL Responsable du département billets <a href="mailto:jm.dessal@cgb.fr">jm.dessal@cgb.fr</a></p>
 <p>Fabienne RAMOS Département billets - Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués <a href="mailto:fabienne@cgb.fr">fabienne@cgb.fr</a></p>	 <p>Eduard KOCHAROV Département billets <a href="mailto:eduard@cgb.fr">eduard@cgb.fr</a></p>

## DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

### UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



#### RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



**0**  
FRAIS DEMANDÉS  
LORS DE LA MISE  
EN VENTE

### UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbids](http://Numisbids), [Sixbid](http://Sixbid).



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) auprès de la communauté des collectionneurs *via* les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site [Cgb.fr](http://Cgb.fr) accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](http://AcSearch).

### CGB ÉTAIT PRÉSENT À



# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2025-2026



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

*(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)*

<p><b>Live Auction juin 2026</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 27 mars 2026</p>	<p>Date de clôture : mardi 09 juin 2026 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction juin 2026</b> Date limite des dépôts : samedi 23 mai 2026</p>	<p>Date de clôture : mardi 30 juin 2026 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction juillet 2026</b> Date limite des dépôts : mardi 23 juin 2026</p>	<p>Date de clôture : mardi 21 juillet 2026 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction août 2026</b> Date limite des dépôts : mardi 28 juillet 2026</p>	<p>Date de clôture : mardi 25 août 2026 à partir de 14:00 (Paris)</p>



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

*(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)*

<p><b>Live Auction juillet 2026</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 10 avril 2026</p>	<p>Date de clôture : mardi 07 juillet 2026 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction août 2026</b> Date limite des dépôts : lundi 13 juillet 2026</p>	<p>Date de clôture : mardi 11 août 2026 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction septembre 2026</b> Date limite des dépôts : mardi 11 août 2026</p>	<p>Date de clôture : mardi 08 septembre 2026 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction octobre 2026</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 24 juillet 2026</p>	<p>Date de clôture : mardi 06 octobre 2026 à partir de 14:00 (Paris)</p>

**1** La SÉNA vous invite à assister à la **conférence de M. Laurent Schmitt**, le mercredi 3 juin à 18h30 à **la Monnaie de Paris**, 11 quai de Conti, 75006 Paris (salle de l'Or et visioconférence) :

**La numismatique et les voyages d'Hadrien : programme étatique ou souvenirs de tourisme antique ?**

Hadrien, successeur de Trajan, a présidé aux destinées de l'Empire romain pendant plus de vingt ans (11 août 117 – 10 juillet 138). Sur cette durée, outre le fait qu'il était en Syrie au moment de la mort de son cousin, il passa la plus grande partie de son règne à parcourir les territoires de son vaste empire (121-133) au cours de trois grandes séries de pérégrinations (121-125, 128 et 129-133). Ces inspections ont été l'occasion de visiter pratiquement l'ensemble des provinces, d'inspecter le *limes* et les troupes, de rendre la justice, d'honorer les temples et les dieux, de faire du tourisme.

Ces voyages ont fait l'objet d'émissions monétaires riches et variées autour de quatre axes principaux :

- 1) la série consacrée à l'arrivée de l'empereur dans les provinces avec ADVENTVI,
- 2) la série réservée à la restauration de provinces avec RESTITVTORI,
- 3) la glorification des armées avec EXERCITVS,
- 4) la mention des provinces elles-mêmes, voire de fleuves comme l'AFRIQUE ou le NIL.

La particularité de ces émissions monétaires repose sur le fait que dans leur ensemble, elles ont été frappées principalement après le retour d'Hadrien de son ultime voyage entre 134 et 138 et ont fait l'objet d'émissions particulières que la Monnaie de Paris, aujourd'hui, ne désavouerait pas et s'empresse-

rait de frapper. Les métaux retenus pour ces émissions sont principalement le bronze (*sestertius* et *dupondius*) et l'or (*aureus*), plus rarement l'argent (*denarius*). Cet ensemble de données constitue un véritable programme monétaire.



Illustration : Sestertius d'Hadrien, au revers : EXERC BRITANNI/CVS  
Réf. : Numismatica Ars Classica, Auction 144, 8 May 2024, n° 1064 :  
estimation : 300 000 CHF ; prix réalisé : 600 000 CHF (+frais).

**2.** Le RTSÉNA n° 12 est disponible : **Du Trésor royal au salaire de la mine. Monnaies, monétaires et pouvoirs mérovingiens**. Prix public port compris : 40 € France / 50 € hors France ; adhérents : 35 € / 45 €.

**3.** Une troisième journée d'études co-organisée par la SÉNA sur le thème **L'armée et la monnaie** se tiendra à la Monnaie de Paris le samedi 28 novembre 2026. Réservez la date !

**4.** Présence de la SÉNA : 39<sup>e</sup> Bourse aux monnaies du Club Numismatique d'Aix-les-Bains, le dimanche 28 juin 2026, de 9h à 15h30, Casino Grand-Cercle, Salon Lamartine, 200 rue du Casino 73100 AIX-LES-BAINS.

# DIVERSIFIEZ VOTRE PATRIMOINE

EN ACHETANT  
AUPRÈS DE  
**cgb.fr**  
Numismatique  
Paris



## CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

## JUIN

**3** Paris (75) Réunion de la SENA, Monnaie de Paris, (18h30-20h00) <https://www.sena.fr/> (voir programme)

**3-6** Bogota (Col) (R), Latin American Coin & Art Expo

**5/7** Haguenau (67) (N), 69<sup>e</sup> Journées Numismatiques de la SFN (14h à 17h) (<https://www.sfnnumismatique.org/actus/> voir programme)

**6** Hoyerswerda (D) (N), Bourse numismatique, Lausitzhalle, Lausitzer Platz 4

**7** Jargeau (45) (tc), Salon multi-collections, Salle polyvalente, 14 rue de l'Écho (9h-13h/ 14h-18h) (info : [siemreap1981@laposte.net](mailto:siemreap1981@laposte.net))


**13** Londres (GB) (N), London Coin Fair, Novotel London West, One Shortlands, Hammersmith London W6 8DR (10h-16h, entrée : 3 & 5 £) (info : [www.coinfairs.co.uk](http://www.coinfairs.co.uk))

**13** Eke (B) (N), 3<sup>e</sup> Foire des monnaies antiques, Dorpkaffes, oudd Elke bij Didier, Steenweg 80, (9h-14h) (info : [info@vaevictis.be](mailto:info@vaevictis.be))

**14** Saint-Priest (69) (tc), Bourse multi-collections, Espace Mosaïque, 47 rue Aristide Briand (9h-17h) (info : [cpspsc@orange.fr](mailto:cpspsc@orange.fr))

**14** Taverny (95) (N), 30<sup>e</sup> Bourse numismatique, Salle des Fêtes, place Charles de Gaulle (8h30-16h) (info : [tavernumis@hotmail.fr](mailto:tavernumis@hotmail.fr))

**14** Thionville (57) (N), 1<sup>er</sup> Salon numismatique, espace multifonctionnel, 14 route du Buchel Veymerange (entrée : 2€ ; 8h30-16h30) (info : 06 74 21 04 38 ou 06 85 42 48 40)

 **28** Aix-les-Bains (73) (N), 39<sup>e</sup> Bourse aux monnaies, Casino Grand-Cercle (9h-17h) (info : [gchoulet@yahoo.fr](mailto:gchoulet@yahoo.fr))

**28** Wuppertal (D) (N), Bourse numismatique, Historische Stadthalle (9h-13h) (info : [info@wuppertal-muenzenfreunde.de](mailto:info@wuppertal-muenzenfreunde.de))

## LES ÉVÈNEMENTS NUMISMATIQUES

## AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE

28 juin 2026	XXXIX <sup>e</sup> Bourse aux Monnaies d'Aix-Les-Bains	Aix-les-Bains (73)	France métropolitaine
01 / 04 juillet 2026	Evento Numismatico Internacional - Madrid 2026	Madrid	Espagne
22 / 24 août 2026	Nagoya Coin Show - Japan	Nagoya	Japon
18 / 20 septembre 2026	Dubai Currency Fair 2026	Dubai	Émirats Arabes Unis
19 septembre 2026	76 <sup>e</sup> Salon Numismatique du SNENNP - Paris	Paris	France métropolitaine
25 / 26 septembre 2026	53 <sup>e</sup> salon Coinex de Londres (GB)	Londres	Royaume-Uni



# YVERT & TELLIER

Parce que la **COLLECTION** est notre passion, nous vous proposons de vous apporter **notre regard expert** et **nos solutions** dans le **domaine de la numismatique** pour stocker, ranger et conserver en toute sécurité les pièces de monnaie



Bibliothèque - Albums - Classeurs pour pièces - Accessoires numismatiques  
Coffrets numismatiques - Vente de monnaies : 2 euros commémoratifs et autres

Tous nos produits  
sont sur :

# YVERT.COM

Documentation complète sur demande

**YVERT & TELLIER**

2 rue de l'étoile - CS 79 013 - 80094 Amiens cedex 03

Tél (33) 03 22 71 71 71 - Fax (33) 03 22 71 71 89

contact@yvert.com

## VARIANTES INEDITES DU TYPE « VOT XV FEL XX » DE ROME

En l'an 320 ap. J.C., l'atelier monétaire de Rome lance une série votive de nummi à l'occasion des quinquennales de Constantin. Le revers porte les vœux pour les XV<sup>e</sup> (*soluta*) et XX<sup>e</sup> (*suscepta*) anniversaires de règne. La série fut frappée pour les deux augustes et les trois césars. Après 320, Constantin n'émettra plus de monnaies à l'effigie de Licinius, comme le soulignent Sutherland et Carson dans le RIC VII.

Rome est le seul atelier ayant émis ce type, probablement pour marquer la présence de l'empereur dans la Ville lors de la célébration du jubilé. Cette série doit donc être vue selon nous comme une émission spéciale commémorative qui fut probablement très courte, car le RIC cote généralement R5 les variantes qu'il connaît, bien que 4 officines aient œuvré (P, S, T, Q).



Constantin II, Rome, RIC 224 (R5), coll. de l'auteur.  
Ex vente Artemide Aste LIV, lot 354

La légende de revers est quasiment unique dans le monnayage votif romain, car on formule ici le vœu que les vingt ans de règne soient « heureux », FEL(ICITER). La formule traditionnellement utilisée au IV<sup>e</sup> siècle était *MVLTIS*, traduisant une notion de continuité, de prospérité ou d'abondance.

À notre connaissance, cette formule sur monnaie votive ne fut par ailleurs utilisée que sur une série de nummi du même atelier et de la même année (RIC 201 à 209) : VOT(IS) X ET XV F(ELICITER), que nous traiterons dans un prochain article.



Constantin II, RIC 209var (officine T), coll. de l'auteur. Ex vente Soler y Llach 1123 lot 268

On la trouve aussi sur une série de médaillons (ou miliarenses lourds) émis à Aquilée, Siscia et Thessalonique, dont le revers présente l'inscription XX / XXX / MVL / FEL sur colonne. On en connaît des exemplaires pour Constantin I et II, Lici-

nus et Crispus. La présence de Licinius dans cette série situe son émission au début de 320, lors des quinquennales de Constantin : elle est contemporaine de la série de nummi de Rome. On a donc ici affaire à des vœux *suscepta* XX et XXX. On notera l'intéressante légende VOTA ORBIS ET VRBIS SEN ET P R (les vœux de la Ville et du reste du monde, du Sénat et du Peuple Romain) qui reprend l'expression traditionnelle des vœux.



Crispus, Thessalonique, RIC -, vente Numismatica Ars Classica 46, lot 714  
<https://www.acsearch.info/search.html?pid=454013>

La dispersion d'une partie de la collection du Dr L. Ramskold lors de la vente Leu Numismatik du 13 mars 2023 a permis d'enrichir très fortement le corpus connu de la série VOT XV FEL XX. Cette collection comportait pas moins de 21 exemplaires, ce qui en faisait de loin la plus importante pour ce type rarissime : 8 ex. pour Constantin I, 4 ex. pour Licinius, 5 ex. pour Crispus, 3 ex. pour Constantin II et un ex. pour Licinius II.

Nous présentons ici 21 variantes inédites dans les ouvrages de référence, enregistrées pour la plupart dans la base Nummus-Bible II de David Berthod :

### 1- CONSTANTIN Le Grand



NBD 103362, RIC 213var (off. S)  
<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-106400.htm>



NBD 35233, RIC 213var (off. T)  
<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-37036.htm>

# CONSTANTIN I :

## VARIANTES INEDITES DU TYPE « VOT XV FEL XX » DE ROME



RIC 214var (off. Q), vente Leu Numismatik web auction 40, lot 2107  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=15956207>



RIC – (buste et off. T), vente Leu Numismatik web auction 28 lot 4740  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=12009323>

### 2- LICINIUS I



NBD 103364, RIC – (buste et off.)  
<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-106402.htm>



NBD 35326, RIC 215var (off. S)  
<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-37039.htm>



NBD 103365, RIC – (buste et off.)  
<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-106403.htm>



NBD 103366, RIC 215var (off. Q)  
<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-106404.htm>



NBD 35241, RIC 219var (off. S)  
<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-37044.htm>



NBD 84609, RIC 221var (off. S)  
<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-87557.htm>



NBD 35242, RIC 219var (off. T)  
<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-37045.htm>



NBD 103379, RIC 221var (off. T)  
<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-106417.htm>

# CONSTANTIN I : VARIANTES INEDITES DU TYPE « VOT XV FEL XX » DE ROME



NBD 35244, RIC – (buste et off.)

<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-37047.htm>



NBD 103384, RIC 224var (off. Q)

<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-106422.htm>

### 3- CRISPUS



NBD 103367, RIC 216var (off. P)

<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-106405.htm>



NBD 76310, RIC 224var (buste et off. Q)

<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-79212.htm>



NBD 35245, RIC 222var (off. T)

<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-37048.htm>

### 5- LICINIUS II



NBD 35246, RIC 223var (off. S)

<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-37049.htm>

### 4- CONSTANTIN II



NBD 35249, RIC 224var (off. S)

<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-37052.htm>



NBD 35247, RIC 223var (off. T)

<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-37050.htm>



NBD 103372, RIC – (buste et off.)

<https://www.nummus-bible-database.com/monnaie-106410.htm>

Au regard du corpus actuellement connu, on peut formuler l'hypothèse que les quatre officines ont frappé pour les cinq princes.

Olivier GUYONNET

## ANTONIN ET LA FORTUNE FAVORABLE



**D**ans la Live Auction du 9 juin 2026, un *aureus* d'Antonin le Pieux avec une légende de revers inhabituelle a suscité notre curiosité et nous a poussés à vous livrer le fruit de nos recherches. Nous trouvons une mention de cette légende dans l'ouvrage de Seth W. Stevenson, *A dictionary of Roman Coins*, Londres, 1889, p. 396. D'après cet auteur un temple de la Fortune Opsequens aurait été restauré par Antonin le Pieux. Ce type de légende n'a été utilisé que par cet empereur. Dans son ouvrage, Michel Mathieu-Colas, *Lexique des divinités grecques et romaines*, Belles Lettres, Paris, 2024, p. 441-442 évoque la « Fortune complaisante, propice ». Le même épithète se rencontre aussi pour Vénus. C'est Plutarque, qui, en évoquant les temples de la Fortune à Rome, bâtis par Servius Tullius, sixième roi légendaire de Rome (575-535 avant J.-C.) en place un, situé sur le Capitole avec ce vocable sous sa forme de *Fortuna Obsequens*.

### ANTONIN LE PIEUX

(25 FÉVRIER 138 – 7 MARS 161)

TITUS AURELIUS FULVUS BOIONIUS ARRIUS ANTONINUS  
AUGUSTE (10 JUILLET 138- 7 MARS 161)

**A**ntonin est né le 19 septembre 86 à Lanuvium. Sa famille est originaire de Gaule (Nîmes). C'est un riche sénateur qui a épousé Faustine l'ancienne entre 110 et 115 et est ainsi entré par alliance dans la famille d'Hadrien. Après la mort d'Aelius le 1<sup>er</sup> janvier 138, Hadrien choisit Antonin pour lui succéder le 25 février 138 en lui adjoignant deux fils adoptifs, Marc Aurèle et Lucius Vérus. Hadrien meurt le 10 juillet et Antonin lui succède. Il doit d'abord batailler pour faire diviniser Hadrien, ennemi du Sénat. En 139, Marc Aurèle devient César et Faustine Augusta. Son règne est calme et heureux et symbolise la « Pax Romana » du deuxième siècle. En 148, il commémore avec faste le 900<sup>e</sup> anniversaire de Rome.

**Aureus**, Rome, 158-159

(Or, 6,60 g, 17 mm, 6 h) taille 1/45 L., poids théorique : 7,22 g, 6,5 scrupules, 25 deniers ou 100 sesterces



**A/ ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXII**

« Antoninus Augustus Pius Pater Patriæ Tribunicia Potestate duovicesimus », (Antonin Auguste pieux père de la patrie revêtu de la vingt-deuxième puissance tribunitienne).

Buste lauré d'Antonin le Pieux à droite, drapé sur l'épaule gauche (O\*2).

**R/ FORTVNA OPSEQVENS // COS IIII/ S|C**

« Fortuna Opsequens Consul quartum », (La Fortune favorable consul pour la quatrième fois).

Fortuna (La Fortune) debout à gauche tenant une patère au-dessus d'un gouvernail posé sur une proue de navire et une corne d'abondance.

C III/ 390 var. (45 F. or) - RIC III/ 60, 286b - BMC/RE/ IV/, 138, 931, pl. 20, 3 – RCV 2 – Calico 1540

**Monnaie idéalement centrée des deux côtés. Très beau buste d'Antonin le Pieux, bien venu à la frappe. Joli revers. Patine de collection.**

Très rare. SUP/ TTB+

3 500€/ 6 000€

**Poids léger et petit flan. Notre exemplaire présente plusieurs différences avec les exemplaires recensés, dont deux dans la base acsearch (CNG 124, n° 649 et Triton X, n° 638), à savoir, nous avons sur notre exemplaire deux rubans de type 3 contre un unique pour les aurei mentionnés. Sur notre aureus, le pan de paludamentum est aussi visible derrière le cou de l'Auguste.**

*C'est la première fois que nous proposons ce revers pour l'or qui n'est frappé qu'entre 157-158 et 158-159. Ce type semble beaucoup plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux.*

*Dans le Cohen et le RIC, OPSEQUENS est écrit sous la forme OBSEQUENS.*

*Dans le trésor de Trèves, Karl-Josef Gilles, Der römische Goldmünzenschatz aus der Feldstrasse in Trier, RLtn TZ 34, Trèves, 2013, p. 142, n° 2333, et p. 244 (autres coins), il n'y avait qu'un seul exemplaire de ce type sur un total de 2.518 aurei entre Néron et Septime Sévère dont 160 aurei pour Antonin le Pieux. Quant à l'exemplaire du British Museum, il provient du second trésor de Corbridge, trouvé en 1912, composé de 160 aurei de Néron à Antonin le Pieux dont 24 aurei pour ce dernier (n° 148 pour notre type) c. Richard Bland and Xavier Loriot, Roman and Early Byzantine Gold Coins found in Britain and Ireland, with an appendix of new finds in France, RSN, SP n° 46, London, 2010, p. 224-226, n° 478 (aureus, 7,21 g, n° 148).*

*La légende de revers est tout à fait exceptionnelle et ne sera plus reprise dans le monnayage romain. Pourquoi entre 157/8 et 158/9 (TR P XXI et TR P XXII), l'empereur a-t-il besoin d'affirmer sa puissance impériale liée à la Fortune ? La maladie chronique de l'empereur serait-elle liée à ce choix épigraphique ? Le revers est connu pour l'aureus, le denier, le sesterce, le dupondius et l'as.*

C'est sous l'apparence d'un *aureus* classique que nous avons découvert cette pièce dédiée à la Fortune complaisante, favorable ou propice qui, si elle présente bien certains attributs de cette entité personnifiée ou Tyché en grec, se rencontre avec son gouvernail et la corne d'abondance qui sont ses attributs habituels, se voit moins couramment associée à la patère (phiale), plutôt dévolue à *Pietas* (la Piété) ou bien à la proue de navire qui est plutôt liée à *Annona* (l'Annone) qui veille au bon approvisionnement de Rome. Cette divinité aux multiples attributs évoque peut-être une forme de syncrétisme religieux, mêlant dans ce cadre plusieurs divinités ancestrales qui furent souvent honorées sous le règne conservateur d'Antonin le Pieux.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT



Dans la prochaine Live Auction du 9 juin 2026, ce bronze d'Hadrien a attiré notre regard et suscité notre curiosité bien avant de découvrir son pedigree et son intérêt historique. En effet, ce type de bronze présente une épigraphie bien particulière. Hadrien a reçu le titre de *Pater Patriae*, P P pour père de la Patrie au printemps 128, titre qu'il avait refusé au moment de son accession. Ce titre se retrouve au départ accolé à la titulature courte de l'Auguste au droit des légendes monétaires en 128-129 (HADRIANVS AVGVSTVS P P) avant de passer au revers à partir de 129. Cette particularité épigraphique s'accompagne d'une modification stylistique du portrait où les têtes et bustes de l'Auguste étaient plutôt massives depuis 125 et vont avoir tendance à devenir plus fines et à s'allonger. Cette modification stylistique des portraits est peut-être due à l'évolution du pouvoir de l'Auguste qui dans ces années laisse une place plus importante à son « hellénisme ». Son surnom n'est-il pas « *Graeculus* » (le petit grec) et qui se vérifie dans ses choix politiques avec ses voyages et les titres grecs qu'il reçoit d'*Olympios* à Athènes, puis de *Panhellenios* et enfin de *Panionos*, marquant une apogée de la seconde sophistique, immortalisée dans le roman de Marguerite Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*, Paris, 1951.

HADRIEN (11 AOÛT 117 – 10 JUILLET 138)  
PUBLIUS AELIUS HADRIANUS

Hadrien naît en 76 à Italica. Pupille de Trajan, il épouse en 100 Sabine, petite-nièce de l'Empereur, et fait carrière dans l'état-major de ce dernier, en particulier lors de la campagne dacique. En 117, il succède à Trajan, et voyage pendant vingt ans, visitant l'ensemble de l'empire - seul empereur à s'être prêté à cet exercice. En 122, Hadrien se rend en Espagne. Sans enfant, il choisit d'abord Aélius pour lui succéder en 136, mais ce dernier meurt le 1<sup>er</sup> janvier 138. Hadrien adopte alors Antonin le 25 février et choisit lui-même Marc Aurèle et Lucius Vêrus comme héritiers d'Antonin. Il décède le 10 juillet 138.

**Sesterce**, Rome, 129, 17<sup>e</sup> émission  
(Æ, 29,31 g, 33 mm, 12 h) taille 1/12 L., poids théorique : 27,06 g, 24 scrupules, 4 as



**A/ HADRIANVS – AVGVSTVS**

« *Hadrianus Augustus* », (Hadrien auguste).

Buste lauré d'Hadrien à droite, drapé sur l'épaule gauche (O\*2).

**R/ IVSTITIA AVGVSTI COS III P P/ -|-// SC**

« *Iustitia Augusti Consul tertium Pater Patriae* », (La Justice de l'Auguste, Consul pour la troisième fois, père de la patrie).

La Justice drapée, assise à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre de la main gauche.

C II/ - RIC II – RIC II. 3<sup>2</sup>/ 1215 - BMC/RE III/ - UCR 426 – SIR 469 – IGC 469 – RCV 2/

Jean Lacourt, *Les Sesterces des Antonins (96-192). II, Hadrien (117-138)*, Ige, 2022, p. 164, Bt 14 (A/ 2 - R/ 11)

Monnaie sur un flan épais, centré des deux côtés. Joli buste d'Hadrien, bien venu à la frappe. Fine usure régulière. Patine marron foncé.

**Très rare. TTB+**

**1 200/ 2 000€**

*Type que nous proposons pour la première fois à la vente !*

*Poids lourd, flan large et épais, faisant penser à un médaillon. Cet exemplaire est illustré dans les ouvrages de Juan R. Cayon, Los Sesteracios del Imperio Romano, De Hadriano a Faustina Madre (Del 117 d. C. al 161 d. C.), Volumen II, SIR Madrid, 1984, p. 140, n° 469 et Alberto Banti, I*

## HADRIEN ET LA JUSTICE POUR LE BRONZE

*Grandi Bronzi Imperiali, volume II. 2, Hadrianus, Sabina, IGB, Banti, Florence, 1984, p. 239, n° 469 = exemplaire de la vente Vinchon du 15 novembre 1965, n° 129 (John Spring, Ancient Coin Auction Catalogues, 1880-1980, Spink, London, 2009, p. 332, n° 880. C'est l'unique exemplaire recensé depuis plus de six décennies !*

**Cet exemplaire provient de la vente Jean Vinchon, collection de Monnaies Romaines, 15 novembre 1965, n° 129.**

*Ce type de buste est présenté comme un buste lauré d'Hadrien dans le catalogue de vente de J. Vinchon en 1965. Le buste est en fait lauré et drapé sur l'épaule gauche (O\*2). Nous pouvons ajouter que le pan de draperie est aussi visible derrière le cou d'Hadrien accolé aux rubans. Le pan de paludamentum semble bouleté à son extrémité. Ce type de buste est présenté dans la nouvelle édition du Roman Imperial Coinage (RIC II. 3<sup>2</sup>) comme un buste « héroïque » avec un grand buste avec la poitrine visible avec le manteau descendant le long du cou (A4). Dans le nouveau RIC II. 3<sup>2</sup>, il est attribué au n° 1214. Mais il pourrait exister une confusion entre les numéros 1214 et 1215 de l'ouvrage.*

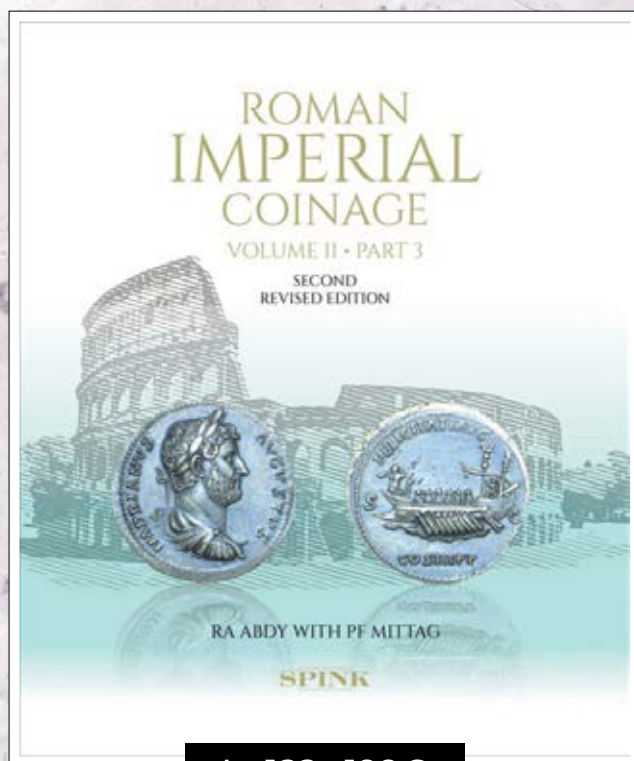
*Ce type dont la chronologie se place en 129, au moment où Hadrien a entamé son second voyage, accompagné de Sabine, son épouse, d'Antinous, son favori, et Lucius Ceionius Commodus (le*

*futur Aelius). Il se trouve alors à Athènes au début de l'année avant de recevoir sa deuxième initiation aux mystères d'Eleusis et devenir archonte de Delphes pour la seconde fois avant de passer en Asie Mineure au Printemps de l'année. C'est aussi à ce moment qu'Hadrien reçoit le titre d'Olympios.*

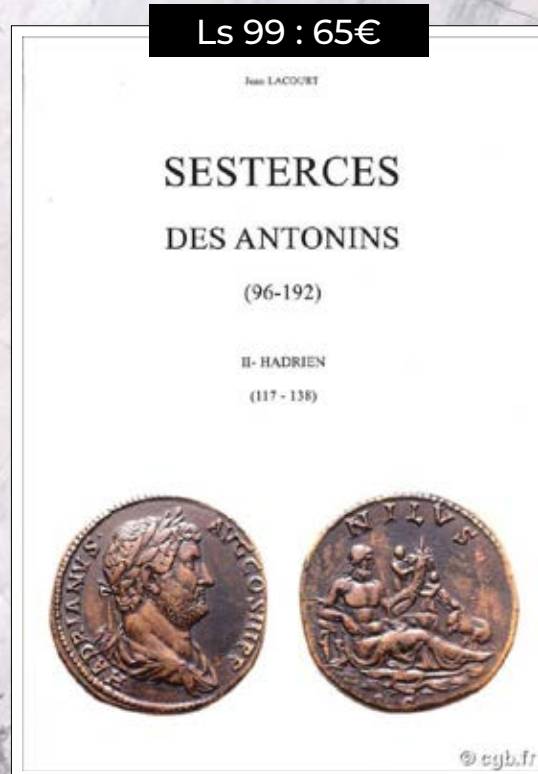
*Nous avons indiqué dans le corps du texte que nous n'avions jamais proposé ce type à la vente et pour cause. Le seul exemplaire passé en vente provient de la vente de J. Vinchon du 15 novembre 1965, n° 129 repris dans les deux ouvrages de référence (SIR & IGB). L'exemplaire de l'IGB (n° 469).*

C'est encore une fois grâce à l'ouvrage de Jean Lacourt, *Les sesterces des Antonins (96-192). II – Hadrien (117-138)*, p. 164, Bt14 que nous avons pu tracer l'historique de cette pièce et pu vérifier sa provenance à partir des ouvrages de référence et des catalogues de vente. Nous ne répéterons jamais suffisamment qu'une bonne bibliothèque est indispensable afin d'exploiter le matériel et que le temps consacré à chaque exemplaire, en dehors d'une hypothétique intelligence artificielle en devenir, reste avec l'œil humain et l'expérience, l'indispensable investissement afin de connaître la rareté réelle d'un exemplaire et d'en apprécier la beauté, le style et la valeur.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Lr 122 : 199€



Ls 99 : 65€

## BUSTE PARTICULIER DE LUCIUS VÉRUS



Dans la Live Auction du 9 juin 2026, un sesterce a retenu notre attention. Il peut sembler banal au premier abord. Mais le buste (A<sup>2</sup>), tête nue drapé et cuirassé, vu de trois quarts en arrière a attiré notre regard par son aspect et son relief que l'on retrouve plutôt couramment sur des médaillons que sur des sesterces. Notre exemplaire n'est pas sans présenter quelques analogies avec le médaillon d'*Adlocutio* (harangue) associé à un même type de buste, mais lauré (A<sup>2</sup>) frappé en 162-163, Peter Franz Mittag, *Römische Medaillons III. Marcus Aurelius und Lucius Verus*, Stuttgart, 2024, p. 108, n° 78, pl. 45-46 dont trois exemplaires sont conservés à Milan, Paris et Vienne. Le style, le traitement de la chevelure et surtout de la barbe ainsi que l'ordonnement du *paludamentum* (manteau de pourpre de l'*Imperator*) ne sont pas sans présenter des similitudes stylistiques indéniables entre le sesterce et le médaillon. L'analogie iconographique peut être rapprochée du contexte chronologique. Au moment où Lucius Verus s'apprête à partir en Orient afin de mener des opérations militaires contre les Parthes Arsacides qui se sont réveillés au moment de la mort d'Antonin le Pieux en 161, l'*Adlocutio* et la *Profectio*, thèmes typiquement militaires sont accompagnés de *Felicitas* et *Fortuna* qui doivent protéger l'Auguste et ses troupes. À noter que Marc Aurèle n'est pas associé à cette problématique, mais reste attaché pour la même période aux revers liés à son accession au trône en mars 161, à savoir *Concordia*, *Providentia* et *Salus*.

LUCIUS VÉRUS (7 MARS 161 – FÉVRIER 169)

LUCIUS AURELIUS VERUS

FILS D'AEILIUS, FILS ADOPTIF D'ANTONIN LE PIEUX  
ET DE FAUSTINE MÈRE, FRÈRE ADOPTIF DE MARC  
AURÈLE, GENDRE ET DEMI-FRÈRE DE FAUSTINE  
JEUNE, MARI DE LUCILLE

Fils d'Aélius, Lucius Verus, né en 130, est adopté en même temps que Marc Aurèle par Antonin à la demande expresse d'Hadrien, mourant. Pendant le règne de son père adoptif, il reste dans l'ombre et ne reçoit même pas le titre de

césar. Après la mort d'Antonin, son demi-frère partage immédiatement le pouvoir avec lui, excepté les titres de « Pontifex Maximus » (Grand Pontife) et de « Pater Patriæ » (Père de la Patrie). Lucius Verus mène une brillante campagne en Arménie entre 163 et 165, puis contre les Parthes. Il épouse Lucille en 164 et meurt en février 169.

**Sesterce**, Rome, 1<sup>er</sup> janvier – septembre 163, 4<sup>e</sup> émission (Æ, 25,41 g, 32 mm, 12 h) taille 1/12 L., poids théorique : 27,06 g, 24 scrupules, 4 as)



**A/ IMP CAES L AVREL - VERNVS AVG**

« *Imperator Caesar Lucius Aurelius Verus Augustus* », (L'empereur César Lucius Aurèle Verus auguste).

Buste, tête nue, drapé et cuirassé de Lucius Verus à droite vu de trois quarts en arrière (A<sup>2</sup>).

**R/ TR POT III C-OS II./ S|C// FORT RED**

« *Tribunicia Potestate tertium Consul iterum Fortuna Redux* », (Revêtu de la troisième puissance tribunicienne, consul pour la deuxième fois, le retour de la Fortune).

*Fortuna* (la Fortune) drapée, assise à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

C III/ 91 (Lucius Verus) - RIC III/ 1342 (Marc Aurèle) - BMC/RE IV/ 1056 (Marc Aurèle) - MIR 18/ 16-51 - SIR 63 - IGB 70 - RCV 2/

Jean Lacourt, *Sesterces des Antonins (96-192). IV. Marc Aurèle César (139-161), Marc Aurèle Auguste (161-180), Lucius Verus (161-169)*, Igé, 2023, p. 226, Bf11 (A/ 13 - R/ 19)

## BUSTE PARTICULIER DE LUCIUS VÉRUS

Superbe monnaie, centrée des deux côtés. Buste de toute beauté, bien venu à la frappe. Joli revers de style fin. Patine marron.

Très rare. SUP

1 000€/ 1 800€

*Légende ponctuée en fin de revers. Portrait de haut relief de style « médaillique ». Pour ce type on peut rencontrer, pour le revers, le gouvernail posé sur un globe ou pas comme sur notre exemplaire.*

Cet exemplaire provient de la vente Heritage 235510, n° 61042.

*Ce type fait son apparition lors de la troisième émission du classement du MIR 18 en 162 avec la deuxième puissance tribunitienne de Lucius Vêrus qu'il a revêtu le 10 décembre 161. Il est encore frappé lors de la quatrième émission, en 163, associé à la troisième puissance tribunitienne. Il ne sera plus réutilisé en tant que tel dans la suite du monnayage du co-empereur. La Fortuna*

*Reduci (le retour de la Fortune) doit accompagner Lucius Vêrus qui dès le début du Printemps 162 se rend sur le limes syrien, au moment du début de la guerre parthique, contre Vologèse IV (147-191). Ce type de revers est lié à d'autres revers rencontrés pour l'Auguste à savoir : Felicitas Aug (La Félicité de l'empereur) et Profectio (le départ, en général pour la guerre).*

Les cinq ouvrages de Jean Lacourt, consacrés aux sesterces de la dynastie Antonine de Nerva à Commode (96-192) qui s'inscrivent dans une série, aujourd'hui intégralement publiée, permettent d'appréhender l'ensemble du monnayage de bronze (sesterces) et de le replacer dans le système monétaire avec sa portée programmatique et idéologique. Ils permettent aussi d'en apprécier la diversité et la rareté, tout en corrigeant de nombreuses erreurs ou imprécisions des ouvrages de référence et des catalogues de ventes, même pour les plus pointus !

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

Jean LACOURT

# SESTERCES DES ANTONINS

(96-192)  
IV

MARC AURÈLE CÉSAR (139-161)  
MARC AURÈLE AUGUSTE (161-180)  
LUCIUS VÉRUS (161-169)

Is117  
69€

© cgb.fr

## ANEPIGRAPHE POUR ANTONIN LE PIEUX



Quand on examine cet *aureus* comme nous l'avons fait, la première chose qui retient notre attention, c'est l'absence totale de légende au revers. Anépigraphe est le terme technique pour justifier cette non-présence, pour caractériser une monnaie dépourvue d'inscription. Cependant, même si avec un *aureus*, nous sommes en présence d'une dénomination, plutôt réservée à une élite, celui qui recevait cette pièce devait être à même de pouvoir l'identifier rapidement et facilement, même en l'absence de légende de revers. Si l'identification de la personnification assise ne pose pas de grande interrogation, femme casquée assise sur un bouclier, mais qui pourrait la faire attribuer à plusieurs déesses, à savoir Athéna ou Pallas, le doute est immédiatement levé grâce à l'objet qu'elle tient de la main droite tendue, à savoir le *Palladium* en grec (*palladium*) vu de face. Nous sommes bien en présence de la déesse Rome dont ce symbole est l'un de ses principaux épisèmes.

Qu'est-ce que ce *palladium* ? Il faut remonter à la destruction de Troie par les Achéens au XII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., et à la fuite d'Énée avec son père Anchise sur ses épaules, et son fils Ascagne, tenant le symbole de la cité en feu qu'il emmène avec lui, en fuyant Troie. C'est une statue archaïque, peut-être en bois (*xoanon*) de Pallas Athénée en armes portant la javeline et l'égide d'Athéna.

Notre *aureus* appartient à une émission bien particulière du règne d'Antonin le Pieux qui en 146 fête à la fois le début de son dixième anniversaire de règne anticipé (César le 25 février et Auguste le 10 juillet 138) ainsi que la commémoration du 900<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Rome (selon le comput de Varron, le 21 avril 753 avant J.-C.) remis à l'honneur par Hadrien en 121 et gravé dans le métal. Notre *aureus* prend alors toute sa valeur iconique en présentant une image de Rome sous les traits de Pallas associé au *palladium*. Celui-ci était déposé dans le temple de Vesta sur le Forum sous la garde des Vestales comme le feu sacré, symbole de l'ancienneté de la cité, de l'origine divine de Rome et de la filiation qui va d'Énée à Romulus, le fondateur de l'*Urbs*. Cet *aureus* revêt alors un rôle prophylactique et symbolise l'éternité de la cité, au moment où elle va fêter son 900<sup>e</sup> anniversaire. Antonin, en tant qu'Auguste, est le dépositaire de la Tradition. Conservateur, il s'efforce de redonner faste et vigueur aux valeurs traditionnelles et fondatrices de la cité, exprimées au travers de sa domination universelle « *Urbi et Orbi* » sur l'ensemble de « *Mare Nostrum* ».

### ANTONIN LE PIEUX

(25 FÉVRIER 138 – 7 MARS 161)

TITUS AURELIUS FULVUS BOIONIVS ARRIUS ANTONINVS  
AUGUSTE (10 JUILLET 138 – 7 MARS 161)

**Aureus**, Rome, 146, émission liée aux *decennalia* d'Antonin et au 900<sup>e</sup> anniversaire anticipé de Rome  
(Or, 7,14 g, 19,50 mm, 6 h) taille 1/45 L., poids théorique : 7,22 g, 6,5 scrupules, 25 deniers ou 100 sesterces



#### A/ ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III

« *Antoninus Augustus Pius Pater Patriae Tibunicia Potestate Consul quartum* », (Antonin auguste pieux père de la patrie revêtu de la puissance tribunitienne consul pour la quatrième fois).

Tête aurée d'Antonin le Pieux à droite (O\*).

#### R/ Anépigraphe

*Roma* (Rome) assise à gauche, drapée, tenant un *palladium* de la main droite tendue et un sceptre long de la main gauche, appuyée sur un bouclier.

C III/ 386, 1150 - RIC III/ 45, 159c - BMC/RE IV/ 84, 590 note - UCR 692 - RCV 2/ 4035 (3750\$)- Calico 1455

**Monnaie sur un flan bien centré des deux côtés. Très beau portrait d'Antonin le Pieux. Joli revers à l'usure régulière. Patine de collection.**

Très rare. TTB+/ TTB

2 500€/ 4 500€

**Sur cet exemplaire, pour le buste auré, on remarque les rubans de type 2, type assez inhabituel chez Antonin le Pieux. Ce type semble plus rare que ne le laissent supposer les ouvrages généraux. Dans la base acsearch, nous n'avons relevé que quatre exemplaires avec ce type de buste.**

*Cet aureus est frappé à l'occasion des Decennalia anticipées d'Antonin le Pieux. Semble de mêmes coins que l'exemplaire de la vente Rauch 102, n° 80 = NAC 23 (2002), 1569, ex Slg. Biaggi, 788. C'est l'exemplaire illustré dans l'ouvrage de X. Calicó, The Roman Aurei (2003), p. 285, N° 1455.*

*Le revers fait peut-être référence à une statue cultuelle de Rome qui était déposée dans le temple de Vénus et de Rome dédié en 141, au début du règne. Rome, normalement nicéphore (qui tient la Victoire) porte ici le palladium. C'est la statuette votive qu'Énée aurait emportée de Troie et transportée dans le Latium. Associée Rome et le palladium, c'est revenir aux origines de la cité de Romulus dont le 900<sup>e</sup> anniversaire de la fondation (21 avril 753 avant J.-C.) sera célébré en 147 en liaison avec les decennalia d'Antonin.*

Une monnaie sans parole peut nous livrer de nombreuses informations, en dépit de son silence épigraphique. À vous lecteur, d'écrire la suite de cette histoire.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

Étruscille, la femme de Trajan Dèce, en dehors des médaillons romains, cadeaux souvent impériaux, a la monnaie la plus lourde du système monétaire romain officiel et se trouve être la seule ! En plus de trois décennies, ce n'est que la deuxième fois que nous proposons ce type monétaire dans nos ventes. La dernière fois c'était en 2010 (*MONNAIES* 45, n° 502, brm\_235279). C'est d'ailleurs le seul exemplaire rencontré sur le site asearch. Dans l'ouvrage de référence, le *Roman Imperial Coinage* (R/ PVDICITIA AVG, RIC IV. 3/ p. 137, n° 136a), c'est le seul type signalé alors que nous en avons trois différents pour son époux, deux classiques : le premier, R/ FELICITAS SAECVLI, RIC IV. 3/ p. 135, n° 115a, b et c en fonction des bustes ; le second R/ VICTORIA AVG, RIC IV. 3/ p. 136, n° 126a, b et c pour les mêmes raisons. Nous avons un troisième type très rare R/ LIBERALITAS AVG, RIC IV. 3/ p. 136, n° 122. Nous sommes donc très heureux de vous proposer dans la Live Auction du 9 juin 2026, un second exemplaire. Si ce type n'est pas rarissime, il se rencontre rarement en vente et sa cote de 80 francs or dans la seconde édition de l'ouvrage d'Henry Cohen (1806-1880), publié de manière posthume, correspondait au prix d'un aureus rare. Nous espérons que cet article rendra justice à notre pièce et la replacera dans le contexte historique de la période.

HERENNIA ETRUSCILLA (ÉTRUSCILLE) (+ 251)  
HERENNIA CUPRESSENIA ETRUSCILLA  
FEMME DE TRAJAN DÈCE,  
MÈRE D'HERENNIUS ETRUSCUS ET D'HOSTILIEN

Étruscille est issue de l'aristocratie italienne. Elle est âgée d'une quarantaine d'années lorsqu'elle reçoit le titre d'augusta en 249, dans le cadre de la seconde émission de Trajan Dèce. L'année suivante, son fils aîné Herennius Étruscus reçoit le titre de César, puis est proclamé auguste lorsque son père part combattre les Goths. Ils y trouveront tous les deux la mort. Avant de partir, Trajan Dèce nomme César son second fils, Hostilien, qui est proclamé auguste après la mort de son père et de son frère, peut-être à l'instigation du nouvel auguste, Trébonien Galle. Étruscille, restée à Rome, continue d'être associée au monnayage. Hostilien meurt à la fin de l'été ou au début de l'automne 251, victime de la peste ou de son protecteur, Trébonien Galle, qui s'empresse de proclamer auguste son fils Volusien. Étruscille disparaît du monnayage. Elle se retire dans la vie privée ou est peut-être assassinée, l'Histoire ne le dit pas.

**Double sesterce**, Rome, 250

(Æ, 33,72 g, 36 mm, 12 g) taille 1/9 L., poids théorique : 36,08 g, 32 scrupules, 2 sesterces ou 8 as



**A/ HERENNIA ETRVSCILLA AVG**

« *Herennia Etruscilla Augusta* », (Herennia Étruscille augusta). Buste diadémé et drapé d'Étruscille à droite, posé sur un croissant, vu de trois quarts en avant (L15).

**R/ PVDICITIA AVG/ -|-// SC**

« *Pudicitia Augusta* », (La Pudeur de l'augusta).

Pudicitia (la Pudeur) drapée et voilée assise à gauche, relevant son voile de la main droite et tenant un sceptre transversal de la gauche.

C VI/ 21 (80 F. or) - RIC IV. 3/ 136a - RCV 3/ 9502

**Monnaie sur un flan large, centré des deux côtés. Joli buste de l'Imperatrice. Fine usure régulière. Patine foncée.**

Très rare. TTB

2 800€/ 4 500€

**Dans la seconde édition du Cohen, le double sesterce de Trajan Dèce cotait 30 francs or alors que celui d'Étruscille était estimé à 80 francs or.**

La troisième émission de Dèce est exceptionnelle à plusieurs titres. Durant cette émission, le semis, abandonné depuis les Antonins, est réintroduit. Une nouvelle monnaie de bronze fait son apparition : le double sesterce. Sa valeur est d'un demi-denier (le sesterce simple étant un quart de denier), c'est-à-dire la même valeur qu'un quinaire d'argent. Cette émission correspond probablement à une courte tentative de réforme monétaire, où les monnaies de bronze prennent une nouvelle importance. La frappe de ces deux dénominations exceptionnelles est abandonnée dès l'émission suivante. Le double sesterce fera une autre apparition sur le monnayage de l'empereur gaulois Postume. Trajan Dèce crée une nouvelle dénomination de bronze, le double sesterce, éphémère et qui ne lui survit pas. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ces grands bronzes sont considérés comme des médaillons. Pour Étruscille, le double sesterce est associé à la Pudeur. Le revers Pudicitia est souvent associé aux impératrices, modèles des vertus de la femme romaine. Ce revers traditionnellement réservé aux femmes fait un retour en force à un moment où Trajan Dèce essaie de valoriser les vertus romaines et lance la grande persécution des chrétiens, immortalisée par Corneille dans Polyeucte.

Le double sesterce fut une météorite dans l'histoire du monnayage romain, même pour Trajan Dèce. Souvent, on évoque le fait que ce type de bronze, le double sesterce, ne survécut pas au règne de Trajan Dèce. En réalité, la fabrication de cette dénomination monétaire fut enterrée avant la disparition de l'empereur en 251 face aux Goths. Il est important de noter que nous n'avons pas de doubles sesterces ni pour Herennius Etruscus ou Hostilien. Herennius Etruscus fut nommé César en mai/juin 250. L'arrêt de la frappe a dû intervenir avant cette nomination et ce double sesterce n'aurait été frappé que pendant un très court laps de temps au début de l'année 250. Nous espérons que vous ne resterez pas insensible au charme de ce type monétaire qui fait le poids !

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

## JUPITER PROTÈGE SEPTIME SÉVÈRE



**P**ourquoi les *aurei* de Septime Sévère et de sa famille sont-ils plus rares que ceux des Antonins ? Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que Caracalla procéda à une réforme monétaire en 215 où il réduisit la masse de la monnaie d'or, l'*aureus* dont la taille s'établissait depuis la réforme de Néron en 64 au 1/45 L. (soit 7,22 g par pièce avec une livre romaine dont la masse serait de 324,72 g). La taille passa au 1/50 L. (soit 6,50 g par *aureus*), ce qui entraîna une refonte des *aurei* plus anciens et plus lourds, en particulier les plus récents. Cela explique la rareté des monnaies frappées depuis le règne personnel de Commode ainsi que de ses successeurs entre Pertinax et Septime Sévère.

Il faut aussi se replacer dans le contexte de l'année 205 qui suit la commémoration des Jeux Séculaires de l'année précédente. Les derniers avaient eu lieu sous Domitien en 88. En ce début d'année 205, Caracalla et son frère Géta partagent le consulat éponyme, pour la deuxième fois pour Caracalla et la première fois pour Géta. Septime Sévère a pris sa treizième puissance tribunitienne le 10 décembre 204. Cette année 205 est marquée par l'élimination de Plautien le 22 janvier, cousin de Septime Sévère, beau-père de Caracalla et père de Plautille. Le préfet du prétoire est égorgé par son gendre en présence de l'Empereur, accusé d'avoir fomenté un complot contre celui-ci. C'est l'occasion d'une importante épuration dans l'entourage de Plautien. Plautille et son frère sont exilés à Lipari. Papinien remplace Plautien au poste de préfet du prétoire.

Dans le classement des émissions établi par Philip V. Hill en 1964, puis à nouveau amélioré en 1977, *The Coinage of Septimius Severus and his Family of the Mint of Rome A. D. 193-217*, Londres, ce dernier pour l'année 205 égrène les différentes émissions de cette année charnière dans le règne de Septime Sévère, âgé de 59 ans. L'année débute par une émission consacrant les consulats conjoints de Caracalla co-Auguste et de Géta César, suivie d'une émission de congiaire (le cinquième pour Septime Sévère, le quatrième pour Caracalla et le troisième pour Géta), distribué à l'occasion du consulat

des deux frères de la dynastie, mais peut-être aussi pour s'assurer la fidélité des Prétoriens après l'éviction de leur préfet qui avait de nombreux partisans, même en dehors de ce corps d'élite.

Le choix de Jupiter de notre *aureus* revêt alors toute son importance, l'Auguste rappelant ainsi qu'il est sous la protection de Jupiter et le remplaçant aussi dans sa place dans la religion traditionnelle romaine, un an après la célébration des Jeux Séculaires. Septime Sévère est non seulement sous la protection du dieu suprême de la religion romaine, mais il est aussi son représentant sur terre, considéré comme le *Rector Orbis*, inscrit sur le monnayage.

### SEPTIME SÉVÈRE (13 AVRIL 193 – 4 FÉVRIER 211) LUCIUS SEPTIMIUS SEVERUS

**S**eptime Sévère naît en 146 à Leptis Magna en Afrique (Libye). Après une brillante carrière militaire sous les règnes de Marc Aurèle et de Commode, il est consul suffect en 185. Au moment de la mort de Pertinax, il est gouverneur de Pannonie supérieure. Acclamé empereur le 13 avril 193, il élimine rapidement Dide Julien, son compatriote (28 juin), et associe au pouvoir Albin comme César avant de combattre Pescennius Niger en Orient. En 195, il entre fictivement dans la famille antonine en se faisant adopter post-mortem. Il bat et fait exécuter Niger et mène une brillante campagne en Arabie. En 197, il se débarrasse de son dernier adversaire, Albin, qui s'est proclamé auguste. Sévère prépare l'établissement de sa dynastie en donnant en 194 le titre d'augusta à Julia, sa femme, de César à Caracalla, en 196, puis d'auguste en 198 lorsque Géta, son second fils, devient César. Sévère passera quinze ans à consolider les frontières de l'Empire en remportant de nombreuses victoires sur les Parthes (197-198), puis en Afrique (207) et, enfin en Bretagne (208-211), où il meurt.

*Aureus*, Rome, 205, 20<sup>e</sup> émission

(Or, 7,45 g, 20 mm, 6 h) taille 1/45 L., poids théorique : 7,22 g, 6,5 scrupules, 25 deniers ou 100 sesterces

## JUPITER PROTÈGE SEPTIME SÉVÈRE



### A/ SEVERVS - PIVS AVG

« *Severus Pius Augustus* », (Sévère Pieux Auguste).  
Tête aurée de Septime Sévère à droite (O\*).

### R/ P M TR P XIII - COS III P P

« *Pontifex Maximus Tribunicia Potestate tertium decimum Consul tertium Pater Patriæ* », (Grand pontife revêtu de la treizième puissance tribunitienne consul trois fois père de la patrie).

Jupiter nu debout à gauche, son manteau déployé derrière lui, tenant un foudre de la main droite et un sceptre de la gauche ; à ses pieds, un aigle.

C IV/ 49, 468 (150 F. or) - RIC IV. 1/ 117, 196 - BMC/RE V/ 249, 469, pl. 39/ 16 - Hill 719- Calico 2508

**Superbe aureus bien centré et bien venu. Très fine usure régulière, mais beau portrait finement détaillé de l'empereur. Patine de collection, brillante.**

Très rare. SUP

14 000€/ 25 000€

*Même coin de droit que l'exemplaire du British Museum (BMC/RE V/ 249, 469, pl. 39/ 16), que celui de la collection du musée Saint-Raymond de Toulouse, Monnaies d'or des monnaies de Toulouse, Toulouse, 1994, p. 58, n° 167) et de la collection de Leo Biaggi de Balsys, n° 1090 = Calico 2508 = NAC 49, n° 313). Sur notre exemplaire outre le début de cassure de coin perceptible au niveau du G de AVG, nous notons que le coin semble se boucher au niveau de la pointe du cou qui rejoint le grènetis.*

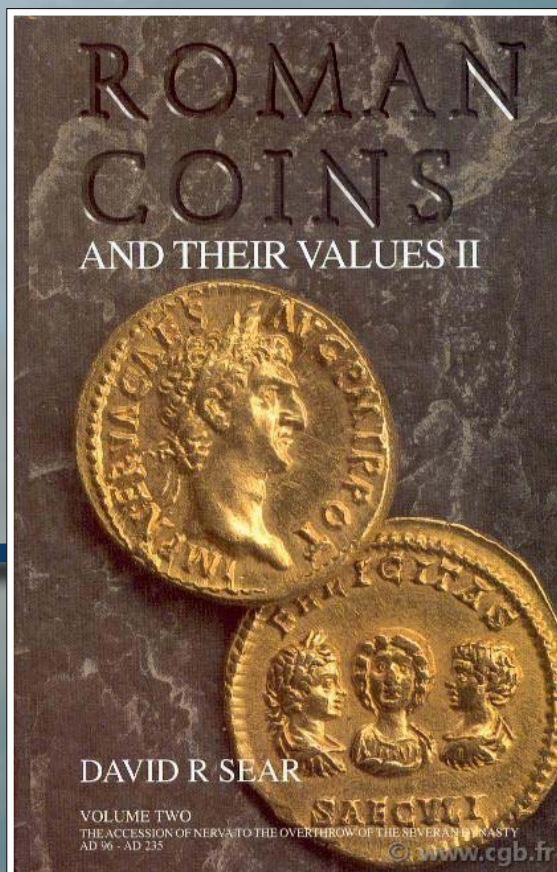
*Cet aureus présente un équilibre parfait dans les légendes. Au droit, nous avons sept lettres de chaque côté accostant une élégante tête de Septime Sévère ce qui est normal pour cette titulature raccourcie de l'Auguste. Mais cet équilibre se retrouve au revers de notre exemplaire avec neuf lettres et huit ordonnances autour du sujet du revers. Au revers, le foudre de Jupiter semble être ailé et plus massif que sur les exemplaires recensés.*

*Vous l'aurez immédiatement compris, cet aureus du fondateur de la dynastie sévérienne est très rare. La cote que lui donnait H. Cohen (1806-1880) dans la seconde édition, publiée de manière postume en 1884, vol. IV, p. 49, n° 468, de 150 francs représentait trois fois la valeur d'un aureus classique. Ne laissez pas passer cette opportunité d'acquérir un exemplaire à la fois très rare et dans un très bon état de conservation.*

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

## ROMAN COINS AND THEIR VALUES, THE MILLENIUM EDITION, VOLUME II

LR46  
98€



## VALENTINIEN I<sup>er</sup> À LYON : UN MODÈLE DE SOLIDUS

**S**i tous les *solidi* de Valentinien I<sup>er</sup> se ressemblent, ceux de l'atelier de Lyon se démarquent lors de la première émission de l'atelier avec la marque SMLVG (pour Sacra Moneta Lugdunensis). Associés à Valentinien, nous avons aussi des *solidi* pour son frère, Valens (Bastien XVI, p. 185-186, n° 6, pl. II (12 ex.)). La production des ateliers gaulois a été importante, à Lyon en particulier, Valentinien étant présent dans la région afin de combattre les Alamans sur le limes rhénan. Valentinien I<sup>er</sup> est passé sur Paris avant de se rendre sur le théâtre des opérations. Si Pierre Bastien en place la chronologie en 365-366, Georges Depeyrot va plus loin en fixant la datation de cette émission à la mi-365. Nous vous invitons à découvrir un exemplaire de Valentinien I<sup>er</sup> dans la prochaine Live Auction du 9 juin 2026.

### VALENTINIEN I<sup>er</sup>

(25 FÉVRIER 364 – 17 NOVEMBRE 375)

**V**alentinien, proclamé le 25 février 364, s'adjoint son frère Valens dès le 24 août de la même année. Ils se partagent l'Empire, Valentinien se réservant l'Occident. En 367, l'Empereur nomme auguste son fils Gratien. Valentinien meurt le 17 novembre 375, laissant l'Occident en grand danger.

**Solidus**, Lyon, mi 365 ou 365-366, 1<sup>re</sup> émission  
(Or, 4,51 g, 21 mm, 6 h) taille 1/72 L., poids théorique : 4,51g, 7.200 nummi



#### A/ D N VALENTINI-ANVS P F AVG

« *Dominus Noster Valentinianus Pius Felix Augustus* », (Notre seigneur Valentinien pieux heureux auguste).

Buste diadémé, drapé et cuirassé de Valentinien I<sup>er</sup> à droite, vu de trois quarts en avant (A'a) ; diadème perlé.

#### R/ RESTITVTOR - REIPVLICAE/ -// SMLVG

« *Restitutor Rei Publicae* », (Le restaurateur du bien public).

L'empereur debout de face tourné à droite, vêtu militairement, tenant le labarum croisé de la main droite et un globe nicéphore de la main gauche.

C VIII/ 28 (20 F. or) - RIC IX/ 1a1 – Bastien 4, pl. 1 (20 ex.) – Depeyrot 10/ 1-3 (9 ex.) – RCV 5/ 19246 (1250\$)

**Exemplaire de qualité exceptionnelle sur un flan idéalement centré des deux côtés. Revers bien venu à la frappe, finement détaillé. Joli buste. Patine de collection.**

Rare. SPL

1 500€/ 2 800€

*Ce type semble plus rare que ne le laissent supposer les ouvrages généraux. Cependant de nombreux exemplaires ont été proposés à la vente, dont deux exemplaires provenant de la collection de Daniel Compas (MONNAIES 27, 19 octobre 2006, n° 488 et 489). Pour ce type, nous avons deux variétés au niveau du buste en fonction du diadème perlé seulement ou composite (Bastien, NR XVI, p. 185, n° 4 et pl. 1 et 2 (20 et 5 ex.)). Nous avons aussi pour le revers trois variétés différentes suivant que la hampe du labarum est ornée d'une croix ou pas. Sur notre exemplaire le gemme qui ferme le diadème a une forme polygonale, particulière.*

*Notre exemplaire présente un diadème perlé seulement et au revers un labarum ouvert, avec une croix sur la hampe et orné d'un crochet à gauche (Depeyrot, Labarum 7, cf. Bastien n° 4i, pl. I). Rubans de type 3 aux extrémités bouletées. Sur un total de 21 exemplaires recensés par G. Depeyrot, sur les neuf exemplaires de la variété de labarum 7, quatre sont conservés dans des musées dont 2 exemplaires conservés au Cabinet des médailles de la BnF.*

*Monnaie montée anciennement. À l'exergue, la marque d'atelier peut se développer par : « Sacra Moneta Lugdunensis » (Monnaie sacrée de Lyon).*

**Exemplaire sous coque NGC Ch AU (Strike 5/5, Surface 2/5).**

**Cet exemplaire provient de la Live Auction du 7 décembre 2021 (brm\_704288).**

*Ce solidus appartient à la première émission de la classification de Pierre Bastien qui correspond à la deuxième de Georges Depeyrot. Ce dernier considère que les solidi avec diadème perlé et gemmé (B. 5a, pl. II) ou lauré et gemmé (B. 5b, pl. II) constitueraient la première émission tandis que les solidi avec le diadème perlé seulement appartiendraient à la deuxième émission. Ces deux premières émissions auraient été frappées à la mi-365 pour G. Depeyrot et en 365-366 pour Pierre Bastien. Nous ne connaissons pas actuellement de solidi à diadèmes composites pour Valens qui est associé à l'Empire seulement à partir du 28 mars 364. Au revers, la hampe du labarum peut être lisse, ornée d'un crochet et enfin d'un crochet et d'une croisette. Pour les solidi avec des diadèmes composites, Pierre Bastien a recensé cinq exemplaires de la première variété (B. 5a) et un seul de la seconde (B. 5b) pour Valentinien I<sup>er</sup>. Georges Depeyrot signale, quant à lui, un solidus de même type pour Valens, Depeyrot 9/2 avec diadème perlé et gemmé qui n'est pas repris dans le Supplément II du Bastien. Pour l'émission normale, Pierre Bastien a recensé vingt exemplaires pour Valentinien I<sup>er</sup> (B. 4, pl. I) et douze exemplaires pour Valens (B. 6, pl. I). Georges Depeyrot signale quant à lui, vingt-et-un solidus pour Valentinien I<sup>er</sup> et seulement huit pour Valens en donnant toutefois une répartition pour les différentes hampes, à savoir : dix solidi sans rien, deux avec crochet et neuf avec crochet et croisette. Pour Valens, Georges Depeyrot donne trois solidi normaux et cinq exemplaires avec crochet et hampe. Quant au Docteur Bastien, il indique un solidus à hampe lisse (B. 4f, pl. I), quatre solidi avec crochet (B. 4a, 4b; 4g et 4h, pl. I), et quatre solidi avec croisette et crochet (B. 4c, 4d, 4e et 4i, pl. I), tous identifiés et photographiés. Pour Valens, il signale un solidus à hampe nue (B. 6b, pl. II), un solidus, hampe avec crochet (B. 6a, pl. II) et deux solidi avec crochet et croisette sur la hampe (B. 6c et 6d, pl. II) encore une fois tous photographiés. Sur neuf exemplaires photographiés, nous avons une seule liaison de coin de droit, l'émission semble donc avoir été importante.*

Vous l'aurez remarqué, un *solidus* qui semble commun au premier abord, grâce à des études spécialisées qui analysent finement l'ensemble d'un matériel conséquent, mais pas exceptionnel, et pour lequel nous arrivons à avoir un classement sûr et précis. L'exemplaire que nous vous proposons se retrouve ainsi parfaitement classé. Pour retrouver de nombreuses informations sur l'atelier de Lyon, n'hésitez pas à aller découvrir l'ouvrage consacré à l'atelier de Lyon établi à partir de la collection de Daniel Compas (+ 2018).

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Vespasien avait un certain sens de l'humour et était un homme pragmatique. N'avait-il pas répondu à Titus qui s'insurgeait contre une taxe sur l'urine : « *Pecunia non olet* » (l'argent n'a pas d'odeur). De la même manière, se sentant sur sa fin, Suétone cite l'une de ses phrases restées célèbres : Je crois que je deviens un dieu : « *Vae, inquit, puto, deus fio* » Suétone livre VIII, 23.

Vespasien, décédé le 23 juin 79, sera déifié entre le 8 septembre 79 et le 29 mai 80 (KT, p. 100), raison pour laquelle les monnaies posthumes de Vespasien sont datées entre 80 et 81. Outre l'*aureus*, deniers et quinaires commémorent la divinisation de Vespasien. Notre type avec la Victoire plaçant un bouclier sur un trophée au pied duquel se trouve un captif assis à gauche dans l'attitude de la détresse, a été identifié comme une référence à la Judée par I. A. Carradice et T. V. Buttrey pour la nouvelle édition du RIC II. 1<sup>2</sup>, *The Roman Imperial Coinage, Volume II, Part I, second fully revised Edition, From AD 69 to AD 96, Vespasian to Domitian*, Spink, London, 2007, p. 220, n° 220, pl. 89. Associé à l'*aureus*, nous avons aussi le denier (RIC II. 1<sup>2</sup>/ 90). Il existe aussi associé à la même légende de revers : EX – SC, « *Ex Senatus Consulto* », (par décret du Sénat) deux autres revers (cf. RIC II. 1<sup>2</sup>, p/ 220, n° 358-359 et 30-362) pour l'or et l'argent avec une colonne sur laquelle est posé un bouclier surmonté d'une urne et accosté de deux lauriers et un quadriges avec la *tensa* surmonté de deux Victoires.

VESPASIEN (1<sup>ER</sup> JUILLET 69 – 23 JUIN 79)  
TITUS FLAVIUS SABINUS VESPASIANUS  
MONNAYAGE DE CONSÉCRATION PAR TITUS  
(FRAPPÉ APRÈS SA MORT)

Vespasien naît le 17 novembre 9 à Flacrinès, près de Reate (en pays sabin). Il appartient à la bourgeoisie municipale italienne. Édile en 38, prêteur en 40, consul en 51, proconsul d'Afrique en 63, il commande avec Claude l'expédition de Bretagne. Néron lui confie trois légions et un imperium proconsulaire pour écraser la révolte de Judée en 66. Il est proclamé auguste le 1<sup>er</sup> juillet 69 à Alexandrie et ses fils, Titus et Domitien, sont promus césars. Vitellius est éliminé le 20 décembre 69. Titus est associé directement au gouvernement par son père dès 71. Son règne est consacré à la restauration politique et économique de Rome. En 73, il revêt la censure. Il meurt à Reate le 23 juin 79.

*Aureus*, Rome, 80-81

(Or, 7,08, 19 mm, 6 h) taille 1/45 L., poids théorique : 7,22g, 6,5 scrupules, 25 deniers ou 100 sesterces



A/ DIVVS AVGVSTVS VESPASIANVS

« *Divus Augustus Vespasianus* », (Divin auguste Vespasien).  
Tête aurée de Vespasien à droite (O\*).

R/ EX S C

« *Ex Senatus Consulto* », (Par décret du Sénat).

Victoire debout à gauche plaçant un bouclier sur un trophée ; à ses pieds, un captif.

C I/ 378, 143 – RIC II/ 123 59 – RIC II. 1/ 220, 360, pl. 89 (R2) (Titus) - BMC/RE II/ 243, note 112 CBN III/ 209, 89, pl. 75– Calico 628 – RCV 1/ 2561 (20 000\$)

David Hendin, *Guide to Biblical Coins*, sixth Edition, ANS, New York, 2021, p. 413, n° 6612, pl. 59 (R2)

**Monnaie centrée des deux côtés. Joli portrait de Vespasien. Revers agréable. Usure régulière. Patine de collection.**

Très rare. TTB

3 000€/ 5 800€

*Monnaie montée anciennement.*

*Semble de mêmes coins que l'exemplaire du Cabinet des Médailles (BnF/ DMMA), Jean-Baptiste Giard, Monnaies de l'Empire romain, III, du soulèvement de 68 après J.-C. À Nerva, Paris 1998, n° 89, pl. 75*

*David R. Sear, Roman Coins and their Values, The Millennium Edition, volume one, The Republic and the twelve Caesars 28 BC – AD 96, Spink London, 2000, p. 472, n° 2561, indique que le revers serait une manière de rendre hommage à l'empereur défunt pour la guerre de Judée (66-73).*

*Le revers a déjà été utilisé par Vespasien avant sa mort avec une typologie identique (RIC II. 1<sup>2</sup>/ p. 135, n° 1067, frappé en 79 avec la titulature : IMP X COS VIII). La date la plus tardive de la divinisation de Vespasien, le 29 mai 80, repose sur une inscription des Frères Arvales (CIL VI, 2059). Il peut sembler étonnant qu'un même type de revers soit repris à un an d'intervalle. Cependant cette divinisation de Vespasien par Titus s'accompagne d'une importante série de restitutions, frappées postérieurement aux monnaies de Vespasien divinisé pour une importante série d'Auguste à Galba (sans Néron). Nous ne serions pas complets si nous n'évoquions un denier hybride de Titus associé à notre type de revers (RIC II. 1<sup>2</sup>, p. 220, n° 368, pl. 89)*

Dans le *Bulletin Numismatique* (BN 255, p. 16-17), à propos d'un *aureus* de Titus, nous avons émis l'idée que cette pièce en question qui était donnée pour la victoire de Titus sur la Judée aurait aussi pu commémorer les victoires d'Agricola, beau-père de Tacite en Bretagne. En revanche, nous ne pensons pas que la même hypothèse puisse s'appliquer pour notre pièce de Vespasien divinisé qui fait certainement référence à un des événements les plus importants de son règne, à savoir la guerre de Judée.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

## LE TEMPLE DE MARS ULTOR ET LES INSIGNES RENDUS PAR LES PARTHES : DE COLONIA PATRICIA À PERGAME



L'un des événements les plus importants du règne d'Auguste fut le retour des Aigles romaines prises par les Parthes à la bataille de Carrhes, le 9 juin 53 avant J.-C., où les armées de Crassus, l'un des triumvirs avec Pompée et César, fut défait par le général Parthe, Surena sous le règne d'Orodes II (57-38 avant J.-C.). Les Romains subirent une défaite qu'ils n'avaient plus connue depuis Cannes en 216 avant J.-C. Il y eut entre 20 000 et 40 000 morts, suivant les sources romaines ou arsacides et plus de 10 000 prisonniers. Le fils de Crassus est tué ou se suicide et Crassus disparaît à sont tour le lendemain au cours d'une rencontre avec Suréna qui s'est emparé de sept Aigles légionnaires. Les survivants, dont Crassus, se retirent en Syrie afin de préparer la défense de la province contre les Parthes.

En 36 avant J.-C., Marc-Antoine avec une armée de 100 000 hommes envahit la Médie Atropatène, mais perd deux légions et 10 000 hommes avec leurs enseignes. Phraates IV (38-2 avant J.-C) a succédé à Orodes II après avoir liquidé une grande partie de la famille arsacide. Finalement en 20 avant J.-C. après de longues négociations, il rend les Aigles et les derniers prisonniers survivants des trente années précédentes. Auguste offre aux Parthes une esclave Musa, qui lui donne un fils, Phrtaaces qui finira par assassiner son père et régnera avec sa mère (2 avant J.-C. – 4 après J.-C.). S'ensuit une période d'instabilité politique dans le royaume arsacide qui va durer jusqu'à la fin du règne d'Auguste au moment où Artaban II (10-38) devient roi et rétablit la situation.

Le retour des Aigles et des prisonniers fut un temps fort du règne. Auguste fit construire à cette occasion le temple de Mars Ultor où il fit déposer les Aigles rendues par les Parthes. Le fait que nous ayons trois deniers, frappés dans le sud de l'Espagne plutôt qu'à Rome et qui commémorent cet événement, rappelle qu'Auguste est en campagne à ce moment dans le sud de l'Espagne afin de soumettre cette région ainsi qu'une partie du Portugal. La référence aux enseignes peut indiquer peut vouloir indiquer que Rome triomphe toujours de ses ennemis. La présence du même temple romain sur un cistophore frappé dans la province d'Asie à Pergame a peut-être une autre portée symbolique. Rome apporte la paix et la protection à l'ensemble de l'Asie Mineure, aux Provinces ainsi qu'aux différents royaumes clients comme la Cappadoce ou la Galatie. Les quatre monnaies que nous proposons dans la Live Auction du 9 juin 2026 portent toutes un message identique dans différents endroits de l'Empire et dans des ateliers romains impériaux et provinciaux, toujours en langue latine dans le cas présent.

### AUGUSTE

(16 JANVIER 27 AVANT J.-C. 19 AOÛT 14 APRÈS J.-C.)

CAIUS JULIUS CAESAR AVGVSTVS

Auguste, après Actium et la prise d'Alexandrie, reste le seul maître de l'Empire romain. Il remet ses pouvoirs au sénat en 27 et se voit honorer du titre d'auguste, donnant naissance à un nouveau régime politique : le principat. Les quarante années suivantes seront consacrées à structurer et à consolider le système mis en place par Auguste sur le plan politique, économique et culturel. Il est secondé par Agrippa, qui devient son gendre en épousant sa fille Julia en 21 avant J.-C. et lui donne deux petits-fils, Caius et Lucius. Malheureusement, Agrippa, l'ami et le double, meurt en 12 avant J.-C. Sur le plan militaire, il est secondé d'abord par Drusus puis par Tibère - les deux fils de sa troisième épouse, Livie. Sur le plan culturel, l'arbitre des modes est Mécène. Avec son épopée l'*Énéide*, nouvelles *Iliade* et *Odyssée*, Virgile rappelle quant à lui la naissance mythique de Rome et exalte les vertus romaines. Fort d'une habile activité diplomatique et militaire, et malgré le désastre de Varus en 9 de notre ère, Auguste fixe

## LE TEMPLE DE MARS ULTOR ET LES INSIGNES RENDUS PAR LES PARTHES : DE COLONIA PATRICIA À PERGAME

le limes sur le front rhéno-danubien, bénéficiant des campagnes répétées de Drusus, puis de Tibère, et de la fin du règne de Germanicus, fils de Drusus. La paix relative avec les Parthes est concrétisée par le retour des enseignes et des prisonniers de Carrhæ (53 avant J.-C.) en 20 avant J.-C. Cet événement trouve un retentissement considérable. Auguste réorganise aussi les provinces sénatoriales et impériales. Il se réserve l'administration de l'Égypte. Les vingt dernières années de son règne sont dédiées à la préparation de sa succession. Coup sur coup, Agrippa meurt en 12 avant J.-C., Drusus en 9 avant J.-C., puis ses deux petit-fils, Lucius en 2 et Caius en 4. Âgé de 77 ans, Auguste meurt à Nola le 19 août 14, laissant le trône à Tibère, nouvel époux de Julie, déjà deux fois veuve. Ses espoirs reposent aussi sur Germanicus tandis qu'Agrippa Posthumus a été écarté. Après sa mort, Auguste est divinisé et les Romains donnent son nom au huitième mois de l'année, août (augustus).

**1) Denier**, Hispanie, Colonia Patricia (Bétique, Cordoba, Cordoue), 18 avant J.-C.

(Ar, 3,77 g, 19 mm, 6 h) taille 1/82 L., poids théorique : 3,96 g, 3,50 scrupules, 950, 4 sesterces ou 16 as



**A/ CAESARI – AVGVSTO**

« *Cæsari Augusto* », (César Auguste).  
Tête aurée d'Auguste à droite (O\*).

**R/ MAR – VLT**

« *Marti Ultori* », (Mars vengeur)  
Temple hexastyle à coupole ronde posé sur trois marches, contenant deux enseignes et une aigle légionnaire.

C I/ 190 - RIC I/ 288 – RIC I<sup>2</sup>/ 105a - BMC/RE I/ 373 – BN/R I/ 1202 – RSC I/ 190 a – RCV 1/ 1635 (800\$)

**Denier légèrement décentré au revers. Au droit, un magnifique portrait d'Auguste, très bien venu. Patine grise aux légers reflets dorés.**

**Très rare. SPL/ SUP 1 300€/ 2 000€**

**La légende de droit est au datif**

*Ce revers commémore le retour des enseignes et des prisonniers pris par les Parthes à la bataille de Carrhæ en 53 avant J.-C. Auguste fit déposer ces symboles dans le temple de Mars Ultor « Templum Martis Ultoris » à Rome. Ce temple de Mars Vengeur fut dédié le 12 mai 20 avant J.-C. Il était placé près du temple de Jupiter Feretius sur le Capitole. Pour le revers, il y a plusieurs variétés de temple d'ordre corinthien hexastyle ou tétrastyle. À l'intérieur, on trouve une aigle (aquila), des étendards, la statue cultuelle de Mars ou un char triomphal.*

**2) Denier**, Hispanie, Colonia Patricia (Bétique, Cordoba, Cordoue), 19 avant J.-C.

(Ar, 3,78 g, 17 mm, 6 h) taille 1/ 82 L., poids théorique 3,96 g, 3,50 scrupules, 950, 4 sesterces ou 16 as



**A/ CAESAR – AVGVSTVS**

« *Cæsar Augustus* », (César Auguste).  
Tête nue d'Auguste à gauche (O°1).

**R/ SIGNIS/ RECEPTIS/ S-P/Q-R/ CL. V.**

« *Signis Receptis Senatus Populus Que Romanus Clipeus Virtutis* », (pour les enseignes reprises au nom du Peuple et du Sénat romain/ bouclier votif).

Bouclier votif placé entre une enseigne militaire à gauche une aigle légionnaire à droite.

C I/ 267 (6 F. or) - RIC I/ 306 - RIC I<sup>2</sup>/ 86b - BMC/RE I/ 420 – BN/R 1138 – RSC I/ 265 – CMDR 184 (2000€) - RCV 1/ 1633 var. (800\$)

**Monnaie légèrement décentrée au revers. Très beau portrait d'Auguste. Fine usure régulière. Patine grise.**

**Rare. TTB+/ TTB 250€/ 500€**

*Il existe plusieurs variétés pour ce type en fonction de l'agencement de l'aigle « aquila » et de l'enseigne (signa). Ce type semble plus rare que ne le laissent supposer les ouvrages généraux, en particulier avec le buste d'Auguste à gauche.*

**3) Denier**, Hispanie, Colonia Patricia (Bétique, Cordoba, Cordoue), 19 avant J.-C.

(Ar, 3,83 g, 19 mm, 5 h) taille 1/82 L., poids théorique : 3,96 g, 3,50 scrupules, 950, 4 sesterce ou 16 as



**A/ CAESAR – AVGVSTVS**

« *Cæsar Augustus* » (César Auguste).  
Tête nue d'Auguste à droite (O°).

**R/ SIGNIS/ RECEPTIS/ S-P/Q-R/ CL. V**

« *Signis Receptis Senatus Populus Que Romanus Clipeus Virtutis* », (pour les enseignes reprises au nom du Peuple et du Sénat romain/ bouclier votif).

Bouclier votif placé entre une aigle légionnaire à gauche et une enseigne militaire à droite.

C I/ 265 (6 F.or) - RIC I/ - RIC I<sup>2</sup>/ 86a - BMC/RE I/ 417 - BN/R I/ 1133 – RSC 1/ 265 – CMDR 181 (2000€) - RCV 1/ 1633 (880\$) - MRK 2/ 69 (700€)

**Monnaie idéalement centrée des deux côtés. Joli portrait d'Auguste. Revers agréable. Patine grise avec de légers reflets bleutés.**

## LE TEMPLE DE MARS ULTOR ET LES INSIGNES RENDUS PAR LES PARTHES : DE COLONIA PATRICIA À PERGAME

Rare. TTB+

300€/ 600€

4) **Cistophore**, Mysie, Pergame, 19-18 avant J.-C. (groupe VII)

(Ar, 11,58 g, 25,50 mm, 1 h) étalon cistophorique, poids théorique : 11,58 g, 3 deniers ou 4 drachmes



**A/ IMP. IX TR. PO. V**

« *Imperator nonum Tribunicia Potestate quintum* », (Revêtu de la neuvième acclamation impériale et de la cinquième puissance tribunitienne).

Tête nue d'Auguste à droite (O°).

**R/ MART. – VLTO**

« *Marti Ultori* », (À Mars vengeur) Temple tétrastyle, posé sur cinq degrés avec un dôme circulaire ; au milieu, un vexillum.

C I/ 202 (25 F. or) - RIC I 16- RIC I<sup>2</sup>/ 507 - BMC/RR 311 - BMC/RE I 704 - RPC I/ 2220 (63 ex.) - RCV 1/ 1060 (1600\$) - BN/R I/ 898 - MAR p. 27

C. H. V. Sutherland, *The Cistophori of Augustus*, RNS, SP 5, p. 82, n° 547a (A/ 56\$ - R/

**Monnaie sur un flan bien centré des deux côtés. Très beau portrait d'Auguste, bien venu à la frappe. Joli revers. Monnaie montée anciennement. Patine grise.**

Rare. SUP/ TTB+

500€/ 950€

Même coin de droit que l'exemplaire de la vente **Glendinning du 2 avril 1952, n° 1984 = collection Clarence S. Bement, Naville VIII, 25-28 juin 1924, n° 494.**

*Pour ce type, C. H. V. Sutherland a répertorié 59 cistophores avec vingt-sept coins de droit, cinquante coins de revers. Dans les ouvrages anciens (Cohen), ce cistophore était présenté comme un petit médaillon d'argent.*

*Ce cistophore représente le temple de Mars Ultor (Mars vengeur) qui fut élevé sur le Capitole près du temple de Jupiter Feretrius (Regio VIII) en vertu d'une décision du Sénat pour commémorer la restitution des enseignes prises aux Romains à la bataille de Carrhae en 53 avant J.-C. et que les Parthes restituèrent en 20 avant J.-C. Ce fut un grand succès diplomatique que rappelle le Res Gestae (II, 11). Le temple fut dédié le 12 mai 20 avant J.-C. et fut terminé en 2 avant J.-C. La légende du droit est au datif et commémore la cinquième puissance tribunitienne d'Auguste (19 AC.). La première date du 27 juin 23 avant J.-C. Auguste avait reçu sa neuvième acclamation impériale à l'occasion de la restitution des enseignes (20 AC.).*

Nous espérons que ces quatre petits monuments commémoratifs vous auront permis d'appréhender et de comprendre le rôle de propagande que peut revêtir la monnaie afin de véhiculer un message clair aux quatre coins de l'Empire romain, au moment où Auguste, secondé par Agrippa son gendre, Drusus et Tibère ses gendres, triomphe sur tous les fronts, ce qui ne sera pas toujours le cas avec le désastre de Varus en 9 après J.-C. (désastre de Teutoburg, perte de trois légions, XVII, XVIII et XIX).

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

**ROMAN COINS  
AND THEIR VALUES**

*the millenium edition, volume I,  
the Republic and the twelve Caesars 280 BC - AD 96*

Lr02  
**69€**

## FAUSTINE MÈRE ET AUGUSTA : UN AUREUS PAS SI COMMUN !



**L**e revers avec la légende AVGVSTA est l'un des plus courants frappés par Antonin le Pieux pour son épouse décédée, plutôt en octobre 140 qu'au début de l'année 141. Elle était née le 20 ou 22 septembre 97 (KT, p 130). L'ensemble de ce monnayage lié à ce revers est posthume, frappé à partir de 141 et pour la plupart après 147, d'après les conclusions et le classement de Philip V. Hill (UCR) pour l'atelier de Rome. Cependant si la légende se rencontre très souvent, nous avons une dizaine de représentations différentes d'entités féminines qui lui sont associées. Si Cérès est celle qui est le plus couramment associée à la légende, nous la rencontrons sous trois formes différentes : tenant deux torches, une dans chaque main plus ou moins penchées ; tenant une torche et un sceptre comme sur notre exemplaire, dans tous les cas debout à gauche, voilée et drapée et enfin, sous une forme où elle semble légèrement en mouvement. Associée à cette légende, nous trouvons aussi Junon, Vénus et *Felicitas*. Enfin une dernière entité, tenant deux torches, ne peut être rattachée à une divinité particulière (Calico I, p. 328-330, n° 1758 à 1770 avec des numéros bis). La variété des bustes n'est pas moindre, les principales entités reposant sur des bustes voilés ou n'étant pas associées à des bustes tournés à gauche ou à droite. Si la principale titulature d'avers est *Diva Faustina*, ponctuée parfois en fin de légende, elle est ordonnancée différemment sous les deux variantes : *DIVA – FAVSTINA* et *DIVA FAV-STINA*. Une forme plus rare peut se trouver avec : *DIVA AVG FAVSTINA*. Pour les légendes de revers, nous avons plusieurs variantes dans leur ordonnancement, la plus courante étant *AVGV-STA*. Avec l'ouvrage de Martin Beckmann, *Coinage and Cult in Rome and in the Provinces*, NS 36, ANS, New York, 2012, nous avons un véritable corpus pour l'ensemble du monnayage de Faustine Mère. Dans son classement, pour le type qui nous intéresse ici, l'auteur n'a retenu que deux types principaux : le premier avec Cérès tenant une torche et un sceptre qui correspond à notre type avec 31 coins de droit (CA 1 à 31) et le second avec Cérès, tenant deux torches avec 40 coins de revers. Il existe aussi un coin lié au premier type, mais anépigraphe et nous avons aussi un type avec la légende *CERES*. Pour les types de droit, l'auteur a isolé 133 coins de droit (daf 1 à 133) dont 114 avec la légende *DIVA – AVGVSTA*, mais seulement 104 avec le buste drapé à droite, un petit chignon enroulé derrière la tête, plus ou moins ornementé.

**FAUSTINE MÈRE (+ FIN 140 OU DÉBUT 141)**

**ANNIA GALERIA FAUSTINA**

**FEMME D'ANTONIN LE PIEUX,**

**MÈRE DE FAUSTINE JEUNE, TANTE DE MARC AURÈLE**

**F**austine mère, fille de *Rupilia Faustina*, la belle-sœur d'Hadrien, épousa Antonin le Pieux entre 110 et 115 et

eut au moins deux enfants : *Marcus Galerius Antonius*, un garçon qui mourut en bas âge et Faustine jeune qui épousa Marc Aurèle. Faustine mère reçoit le titre d'Augusta en 139 et se trouve de ce fait associée au monnayage. Elle meurt en fin 140 ou au début de 141, âgée d'une quarantaine d'années. Antonin la fait immédiatement déifier et fera frapper un important monnayage de consécration, instituant les « *Puella Faustiniana* » pour les jeunes orphelines ou pauvres. Antonin fera élever le temple de Faustine dans la région du temple de la Paix (Regio IV).

**Aureus**, Rome, c. après 148

(Or, 7,19 g, 19 mm, 7 h) taille 1/45 L., poids théorique : 7,22 , 6,5 scrupules, 25 deniers ou 100 sesterces



**A/ DIVA – FAVSTINA**

« *Diva Faustina* », (la Divine Faustine).

Buste voilé et drapé de Faustine mère à droite avec les cheveux relevés, coiffés en chignon (L9).

**R/ AVGV-STA**

« *Augusta* », (Augusta).

Faustine sous les traits de Cérès voilée et drapée debout à gauche, tenant une torche allumée de la main droite et un sceptre de la main gauche.

C II/ 42, 95 - RIC III/ 70, 356a var. - BMC/RE IV/ 58, 395 var. – Calico 1763a

M. Beckmann, p. 126 (A/ daf 69) R/ CA16) (1 ex.)<sup>3</sup>

**Magnifique exemplaire sur un flan idéalement centré des deux côtés. Buste de toute beauté ainsi qu'un revers finement détaillé. Patine de collection.**

**Très rare. SPL**

**4 000€/ 8 000€**

**Mêmes coins que l'exemplaire de la collection Vierordt, Schulman, 5 mar 1923, n° 1551.**

*Ce type semble beaucoup plus rare que ne le laissent supposer les ouvrages généraux. En effet un seul exemplaire est connu avec cette combinaison de coins. Le coin de revers (CA 16) est associé à huit exemplaires différents avec trois coins de droit associés (df 4, 5 ex., df 54, 2 ex. et df 69, 1 ex.) Le coin de droit n'est associé qu'à deux exemplaires pour le coin de revers (CA 17). Le sceptre est bouleté à ses extrémités.*

*Faustine est souvent assimilée à Cérès, déesse des moissons. Nous avons ici une représentation mixte de la déesse avec la torche qui permet de l'identifier immédiatement avec la déesse Cérès, mais elle tient aussi le sceptre de Junon.*

Sans l'ouvrage fondamental de M. Beckmann, nous serions passés à côté d'une rareté. Sur un total de 155 aurei présentant ce type de revers, nous n'avons que notre exemplaire qui correspond à cette combinaison. Nous avons encore une fois la preuve si cela était nécessaire, que sans ouvrage spécialisé, nous restons superficiels.

*Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT*

## DENIERS FOURRÉS DES JULIO-CLAUDIENS ET DES FLAVIENS



La publication récente du *JAN, The Journal of Archeological Numismatics*, volume 15 – 2025, CEN, Bruxelles, 2026, 313 pages, et la présence dans la prochaine Live Auction du 9 mai 2026 de quatre deniers dont l'âme est vile pour Néron, Galba, Domitien et Domitille nous a donné l'idée de revenir sur ce sujet très controversé. Nous allons examiner ces monnaies, mais aussi étudier les termes utilisés pour définir ces monnaies avec parfois des imprécisions, voire des erreurs. Dans le *JAN* 15, parmi les neuf articles de ce nouveau volume, c'est le « chairman adress » de Jean-Marc Doyen qui a retenu notre attention, « *All that glitters is not gold* » : réflexions sur les « faux » *solidi* de l'Antiquité tardive (337-491 apr. J.-C.), p. V-XXXII.



brm\_1125257 Galba, denier

Pour définir ces monnaies, « faux d'époque », les termes les plus couramment utilisés sont : « fourré », « saucé », « plaqué ».

Il nous faut donc revenir aux définitions. La définition est laconique dans le dictionnaire publié sous la direction de Michel Amandry, *Dictionnaire de numismatique*, Larousse, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 2006, p. 231 : « *Fourrée*. Se dit d'une fausse monnaie à âme vile. ». Dans la même veine, Miche Galléazzi, *Lexique des 2 700 mots de la Numismatique*, N&C, Bar-le-Duc, 2005, p. 48 donne un texte plus précis : « *Fourrée (monnaie)* : monnaie frappée à partir d'un flan constitué d'une âme de métal commun recouverte d'une feuille d'or ou d'argent soudée sur la tranche. Cette technique, très répandue à l'époque pré-augustéenne et sous les Sévères, permettait la fabrication à bon compte de deniers destinés au paiement des troupes auxiliaires ou aux transactions avec les « Barbares ». Ces faux officiels sont à distinguer des monnaies saucées. ». Nous allons revenir sur ces différentes assertions.

J.-M. Doyen dans son article (p. VI) évoque en prolégomènes « des questions de terminologie où il distingue les monnaies dites « fourrées » : « sont produites en enrobant le métal précieux d'un noyau de métal vil, du bronze généralement, plus rarement du fer. Le flan ainsi produit est ensuite frappé à moins qu'il ne porte l'empreinte dès l'opération du coulage. Le motif en relief est donc imprimé sur la couche de métal précieux par frappe ou par moulage. ». L'auteur prend des exemples sur les monnaies celtiques avant d'aborder le second point avec le placage.

Ce terme n'est pas repris dans les deux dictionnaires des termes numismatiques. En revanche, dans le cadre du monnayage romain tardif, J.-M. Doyen revient sur ce procédé : « le flan de métal, généralement sans grande valeur – un alliage cuivreux par exemple –, est dans un premier temps frappé à l'aide de coins, puis la monnaie en quelque sorte « normale » ainsi obtenue est argentée ou dorée à l'aide d'une très fine feuille de métal précieux, généralement collée à l'aide d'un amalgame à base de mercure. »

En revanche, le terme « saucé » qui se rapproche du placage, est repris dans les deux ouvrages pré-cités. Pour le Larousse, la définition de saucé est la suivante : « *Qualifie une monnaie à âme vile recouverte par immersion d'un bain d'une pellicule d'or ou d'argent*. ». Cette définition est pratiquement reprise mot à mot dans le second lexique.

Avant de s'attarder sur le corps de son sujet, à savoir les faux *solidi* de l'Antiquité tardive, J.-M. Doyen aborde, en premier, les monnaies plaquées du Haut-Empire romain (p. VII-XIII).

Dans la base de *Cgb.fr*, nous avons proposé en trois décennies plus de 1 000 monnaies, décrites comme « fourrées » qui pourraient aussi se voir parées des termes de « saucées » ou « plaquées ». La plus grande partie de ces monnaies concerne

## DENIERS FOURRÉS DES JULIO-CLAUDIENS ET DES FLAVIENS

la République romaine et le Haut-Empire. Pour la République, nous avons des deniers dits « *serrati* » ou dentelés pour empêcher ce placage. Dans les périodes de crises, deuxième guerre Punique ou guerres Civiles, devant le manque de métal, l'argent en l'occurrence, l'État lui-même pratique le « saucage » ou placage des monnaies.

Une monnaie fourrée, plaquée ou saucée n'est pas forcément un faux pour servir, mais peut avoir une origine « officielle ». Cependant à partir des Julio-Claudiens, ces deniers fourrés sont plutôt des fausses monnaies pour servir.



*brm\_1125255 Néron, denier*

Dans la Live Auction du 9 juin 2026, les monnaies dont nous traitons présentent quatre deniers avec des altérations métalliques, laissant apparaître le métal vil, excepté peut-être le denier de Galba ([brm\\_1125257](#)). Les trois autres deniers laissent voir des concrétions soit sur la tranche, soit sur le flan lui-même avec le métal vil qui est visible sous la fine pellicule d'argent. Souvent la masse de ces deniers est légère voire faible par rapport au poids théorique du denier, plus de 3,80 g avant la réforme de Néron et de 3,40 g après celle-ci. En dehors du denier de Néron ([brm\\_1125255](#)) dont la masse est proche du poids théorique d'après la réforme monétaire de 64 alors qu'il est antérieur à celle-ci (3,26 g) les trois autres ont des masses très légères : 2,47 g pour Galba, 2,33 g pour Domitien et 2,58 g pour Domitille.



*brm\_1125190, Domitien, denier*

Nos quatre deniers « non officiels » sont tous inédits, présentant des revers qui n'existent pas pour l'empereur ou « hybrides » associant un droit à un revers d'un autre personnage. Pour Galba, le revers fait penser au revers de Néron avec la légende « *Iuppiter Custos* ». Le revers du denier de Néron n'appartient pas aux revers de cet Auguste. Le revers de Domitien se rencontre normalement pour sa femme Domitia. Quant au denier de Domitille, c'est un revers de Vespasien qui lui est associé « *Paci Augustæ* ».



*brm\_1125203 Domitille, denier*

L'ensemble de ces deniers pourraient appartenir à une catégorie particulière de monnaies qui sont coulées dans des moules bivalves. Ces deniers sont donc véritablement des « faux d'époque » et sortent d'un ou de plusieurs ateliers illégaux fabriqués pour le profit. La valeur du denier, 4 sesterces ou 16 as, si elle est importante, n'est pas considérable et n'a peut-être pas attiré l'intérêt des autorités officielles chargées de lutter contre la diffusion du faux-monnaillage. Nous notons qu'aucun de nos quatre deniers ne dépasse l'époque flavienne (70-96).

Ces monnaies sont attachantes et méritent toute votre attention. Elles sont autant de témoignages tangibles de cette présence des fausses monnaies qui sans être négligeables au regard de la production totale du monnayage romain ne peuvent être passées sous silence et trouvent un regain d'intérêt alors que précédemment, ces monnaies étaient souvent négligées et reléguées au fond de nos médailliers, dans une sorte « d'enfer ».

*Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT*

The Portable Antiquities Scheme

Home Contacts Get Involved Conservation Database News & reports Treasure Research Photos Blogs Events

[Log in](#) | [Register](#)

Home » Database

- All ir
- All a
- Search database
- Reference works cited
- Numismatics
- Hoards
- Controlled vocabulary
- Rallies

# 1,882,077 objects within 1,225,597 records

what/where/when search

Find number:

What:

When:

Where:

Search!

## TYPE NOBILITAS SÉVÉRIEN : DE RARISSIMES QUINAIRES ET UN DENIER INÉDIT

Le type NOBILITAS, renvoyant au prestige de la naissance et à la légitimité à régner, fut introduit pour la première fois dans le monnayage impérial par Commode, lorsque son règne était contesté en 186-187. Septime Sévère le reprit dans des émissions pour lui (denier et quinaire RIC 320), Julia Domna (denier, RIC 396), Geta (aureus, quinaire d'or, denier, quinaire d'argent, as et dupondius) et Caracalla (quinaire) : il s'agissait pour lui d'inscrire sa dynastie dans la noble lignée des Antonins, puisqu'il se disait fils de Marc-Aurèle, donc frère de Commode. Singulièrement, les exemplaires parvenus jusqu'à nous sont rarissimes, au point que nous n'en avons trouvé aucun en archives web pour Septime ou Julia, ni aucun quinaire d'or, as ou dupondius pour Geta. Seule l'émission du denier pour Geta à légende de droit P SEPT GETA CAES PONT fut importante, elle est connue de tous les amateurs de la période sévérienne ou de ceux qui souhaitent ce rare thème de revers dans leur collection.



Geta, denier, Rome, RIC 13a, coll. de l'auteur

Le denier RIC 13a présente généralement un buste simplement drapé. Il existe aussi avec buste drapé et cuirassé, comme sur notre exemplaire, sur environ 5% de la population\*.

Sur moins de 2% des exemplaires, la titulature ne présente pas de césure :



Geta, denier, Rome, RIC 13a, titulature sans césure, coll. de l'auteur

### LES QUINAIRES

Les émissions de quinaires de ce type furent très sporadiques jusqu'en 209, pour Geta et Caracalla :

- RIC 13b, légende P SEPT GETA CAES PONT. Même buste enfantin que le denier, émis probablement dans la même période.



Geta, Rome quinaire, RIC 13b, vente NAC 153 lot 684  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=14542957>

- RIC 32, légende P SEPT GETA PONT COS, dont nous n'avons trouvé aucun exemplaire en archives web : la légende nous conduit à situer cette émission en 205, année du 1<sup>er</sup> consulat de Geta, comme le quinaire à revers COS (RIC 27) :



Geta, quinaire, Rome, RIC 27, British Museum

[https://www.britishmuseum.org/collection/object/C\\_1860-0602-144](https://www.britishmuseum.org/collection/object/C_1860-0602-144)

- RIC 48A et B, légende P SEPTIMIVS GETA CAES, buste drapé et cuirassé, Nobilitas à droite (48A) ou gauche (48B), probablement émis vers 206 d'après le style du buste (Geta est encore adolescent imberbe). Nous connaissons celui du British Museum (acquis en 1799) et quatre autres exemplaires apparus en ventes publiques. Ils sont tous issus d'une paire de coins unique :



Geta, quinaire, Rome, RIC 48A, British Museum

[https://www.britishmuseum.org/collection/object/C\\_R-15362](https://www.britishmuseum.org/collection/object/C_R-15362)



Geta, quinaire, Rome, RIC 48A, vente NAC 153 lot 686

<https://www.acsearch.info/search.html?id=14542959>



Geta, quinaire, Rome, RIC 48A, vente KUNKER 377 lot 5926

<https://www.acsearch.info/search.html?id=10048594>



Geta, quinaire, Rome, RIC 48A, vente Lanz n°135 lot 816

## TYPE NOBILITAS SÉVÉRIEN : DE RARISSIMES QUINAIRES ET UN DENIER INÉDIT

<https://www.coryssa.org/coins/410899?p=13&s=auction&c=73&mint=Rome&type=Nobilitas&page=2>



Geta, quinaire, Rome, RIC 48A, vente NAC 114 lot 774  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=5993609>

- RIC 49, légende P SEPTIMIVS GETA CAES, tête barbue non laurée, Nobilitas à gauche, dont un seul exemplaire est apparu en vente publique ces 25 dernières années. Ce buste de Geta présente une barbe naissante : or, il est encore imberbe et drapé lors des émissions à légende PONTIF COS II de 208 (RIC 61 et 62), puis barbu sur l'émission génie sacrifiant (drapé, RIC 59A puis tête nue, RIC 59B). Nous proposons donc situer l'émission de ce RIC 49 en 209, dans la même période que le RIC 59B.



Geta, quinaire, Rome, RIC 49, vente Helios Numismatik auction 4 lot 588  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=681890>

- RIC 42 pour Caracalla, légende ANTONINVS PIVS AVG (RIC 162), tête laurée, Nobilitas à droite. Nous en avons identifié 4 exemplaires en archives web (King en cite 5). Nous pensons qu'il a été émis en même temps que le RIC 48A pour Geta. Les 4 exemplaires sont issus d'une paire de coins unique, distincte de celle pour Geta, ce qui exclurait l'hypothèse que le quinaire pour Caracalla ne soit qu'une mule.



Caracalla, quinaire, Rome, RIC 162, vente NAC auction 153 lot 673  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=14542946>



Caracalla, quinaire, Rome, RIC 162, vente CNG 61 lot 1972  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=108371>



Caracalla, quinaire, Rome, RIC 162, vente CNG EA 240 lot 393  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=834148>



Caracalla, quinaire, Rome, RIC 162, vente AMS n°45 lot 83  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=15471413>

Les liaisons systématiques de coins des exemplaires parvenus jusqu'à nous permettent de conclure qu'une seule paire de coins fut réalisée pour chacune des émissions de quinaires.

### UN DENIER INÉDIT

Les ouvrages de référence n'ont identifié aucun denier NOBILITAS pour Geta hormis le RIC 13a. Pourtant, un unicum figurait dans la très riche collection Curtis L. Clay. Nous l'avons acquis auprès de son ex-employeur, Halan J. Berk\*\*, chargé de disperser cette collection :



Geta, denier, Rome, RIC -, ex coll. Curtis L. Clay, coll. de l'auteur

D'un poids de 3,03 g, il présente les mêmes titulature, buste et revers que le quinaire RIC 48A : cette émission de l'an 206 comprenait donc un denier, probablement à paire unique de coins comme pour le quinaire.

Le fait que le type NOBILITAS n'ait été massivement émis que pour Geta, et pour son seul denier RIC 13a, interroge. Quel message a-t-on voulu passer ? S'agissait-il de renforcer l'image de légitimité du fils cadet, dont le statut de César demeurait inférieur à celui de l'aîné ?

### NOBILITAS POUR D'AUTRES PRINCES

Commode fut le premier à introduire cette notion dans son monnayage, ce qui était légitime du fait de sa haute naissance, étant issu d'une lignée d'empereurs quasi centenaire remontant à Nerva.

## TYPE NOBILITAS SÉVÉRIEN : DE RARISSIMES QUINAIRES ET UN DENIER INÉDIT

Ultérieurement, on ne reverra NOBILITAS que pour Elagabal (denier, Rome, RIC 124, aucun exemple trouvé sur le web), Sévère Alexandre (denier, Antioche, RIC 290, deux exemplaires dans le trésor d'Eauze), Philippe I (Rome, antoninien RIC 8 et sesterce RIC 155) et Tetricus père et fils (Gaule, aureus RIC 17 et antoniniens RIC 97 et 244), ce qui en fait un thème rare dans le monnayage impérial romain. Toutes ces émissions ultérieures furent courtes, sauf celle de Philippe I. L'émission de Sévère Alexandre correspond à la période de troubles à Rome et à l'assassinat d'Ulpien : il fallait peut-être rappeler en Orient la légitimité à régner du prince.

Nobilitas troque son palladium pour un globe à partir de Philippe I.



Commode, aureus, Rome, RIC 155a, vente Roma 23 lot 1009  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=9259578>



Septime Sévère, denier, Antioche, RIC 290, vente CNG Triton XII lot 708  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=561001>



Philippe I, antoninien, Rome, RIC 8, vente Naumann 154 lot 752  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=14767246>



Tetricus II, antoninien, Gaule, RIC 244, vente Jacquier 42 lot 811  
<https://www.acsearch.info/search.html?id=3259029>

Olivier GUYONNET

\* selon notre examen dans acsearch.info de plus de 500 deniers RIC 13a apparus dans les ventes publiques au cours des 25 dernières années

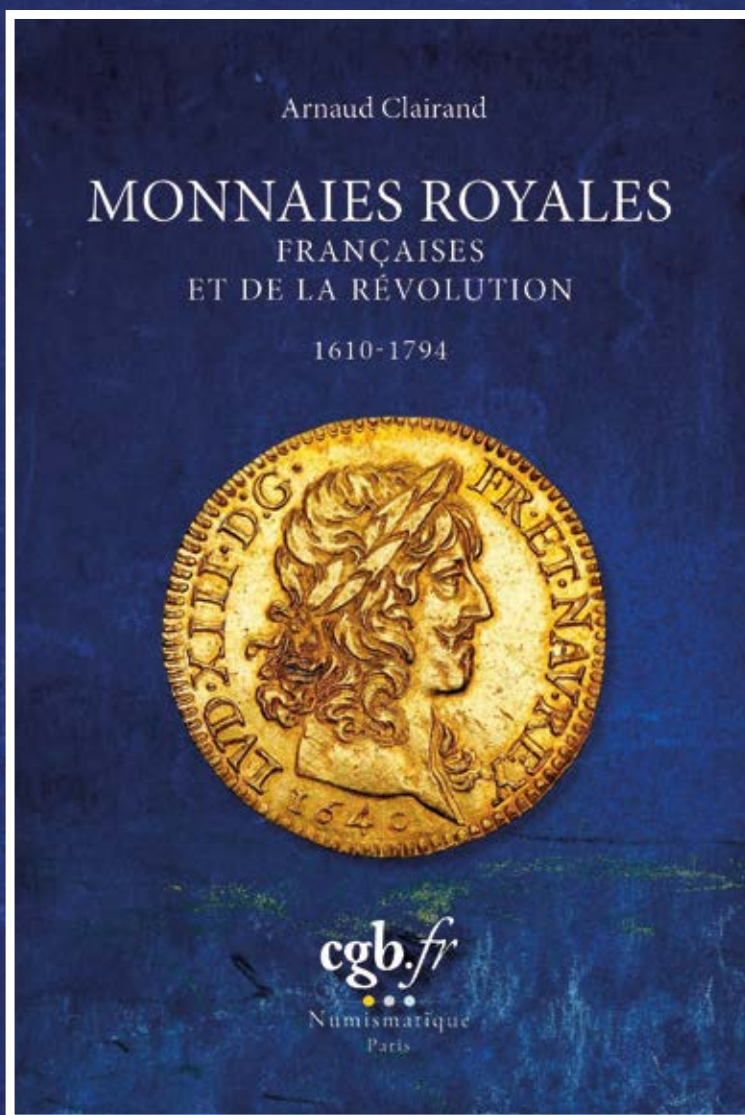
\*\* Le rédacteur de la maison Halan J. Berk commente ainsi cette monnaie : « Peut-être un atelier secondaire. Le style semble officiel, mais la légende normale sur le denier NOBILITAS de Geta était P SEPT GETA CAES PONT, et non la légende ultérieure P SEPTIMIVS GETA CAES comme sur cet exemplaire. » Il n'a donc pas fait le rapprochement avec le quinaire RIC 48A.

Retrouvez plus  
de **700 références de livres**  
sur **Cgb.fr**

# MONNAIES ROYALES

FRANÇAISES ET DE LA RÉVOLUTION

LM340 95€



A commander sur [cgb.fr](http://cgb.fr) ou sur papier libre (+9€ de forfait livraison)  
contact@cgb.fr - 36 rue Vivienne 75002 Paris - tél : 01 40 26 42 97



## SATRAPES DE CARIE : TÉTRADRACHME SIGNÉ POUR IDRIEUS



Le visage d'Apollon au droit de ce tétradrachme est chose courante en Carie : en particulier sur le monnayage de l'île de Rhodes depuis le synœcisme des cités Ialysos, Kamiros et Lindos en 408 avant J.-C. Sur notre exemplaire, la tête laurée d'Apollon est vue de trois-quarts de face à droite avec les cheveux, flottants, l'iris et la pupille de l'œil clairement visible ; la chlamyde (manteau) est perceptible, nouée sous le cou.

Au revers, nous découvrons un Zeus Labraundos (Labtandes) qui tire son nom d'un village carien situé près de Mylasa, où se trouvait le sanctuaire du dieu éponyme. Il y était vénéré sous le nom de Zeus Stratios (dieu des armées). Il est caractérisé par son épiséme, le labrys (surnom lydien du mot hache), cette hache à double tranchant (bipenne) qui n'est pas sans rappeler la francisque de l'État de Vichy entre 1940 et 1944. Ce symbole se retrouve souvent sur le monnayage carien. Sur notre tétradrachme, Zeus Labraundos porte le chiton (sous-vêtement) et l'himation (tunique) enroulé de son bras gauche. La lance qu'il tient de la main gauche pointe vers le sol, tandis que la labrys tenue de la main droite, repose sur l'épaule gauche. Il est en mouvement, marchant à droite, la jambe gauche courbée, le corps vu de trois quarts de face.

### CARIE - SATRAPE DE CARIE – IDRIEUS (351-344 AVANT J.-C.)

Hekatomnos (395-377 AC.) était satrape de Carie et participa à la seconde guerre en Asie Mineure. Son fils Mausole (377-353 AC.), qui lui succéda, est beaucoup plus connu pour le mausolée que lui fit bâtir sa veuve, Artémisia, afin de perpétuer sa mémoire et qui était l'une des sept merveilles du monde. C'est Hidrieus, le second fils d'Hekatomnos, qui lui succéda et continua le monnayage instauré par son frère à Halicarnasse. Pixodare (340-334 AC.), le dernier fils d'Hekatomnos, succéda à la veuve d'Hidrieus, Ada (344-340 AC.). Il fut éliminé en 334 avant J.-C. L'année suivante, Rhontopates, dernier satrape de Carie, fut déposé par Alexandre le Grand qui s'empara d'Halicarnasse.

**Tétradrachme**, Carie, Halicarnasse, c. 350 avant J.-C.

(Ar, 14,44 g, 23,50 mm, 12 h) étalon rhodien, poids théorique : 15,36 g, 4 drachmes ou 24 oboles.



#### A/ Anépigraphe

Tête laurée d'Apollon de trois quarts de face à droite.

#### R/ ΙΑΠΙΕΩΣ/ Ι

(d'Idreios)

Zeus Labraundos marchant à droite, tenant de la main droite le labrys et de la gauche une lance.

BMC 1, pl. 28/5 – B. Traité 100, pl. 90/9 – GC 4958 (1000£) K Konuk, *The Pixodarus Hoard, The Hecatomnids*, CH. IX, Londres 2002, p. 221-229, pl. 34 (cf. p. 222-223, n° 1-6) – Sammlung Karl, Lanz 131, 27 novembre 2006, cf. n° 22-23

**Exemplaire centré des deux côtés présentant un très joli portrait d'Apollon. Métal cristallisé. Patine grise.**

Très rare. SUP/ TTB+

1 000€/ 2 000€

*Aucun tétradrachme d'Idreios n'était signalé avec un petit iota placé derrière Zeus Labraundos, nous en avons cependant déjà vendu un (bgr\_346524). Pour ce type les auteurs ont recensé 2 coins de droit et 5 coins de revers pour 9 exemplaires. Ces exemplaires présentent tous un petit E dans la partie inférieure, entre l'himation et la lance, ce qui n'est pas le cas de notre exemplaire avec un petit I (iota) placé derrière Zeus. Avant la découverte du trésor de Pixodare CH IX/ 421), seulement 33 tétradrachmes d'Idreios étaient répertoriés.*

*Apollon était l'un des principaux dieux vénérés en Carie. Un temple élevé à Halicarnasse était consacré au culte de Zeus Labraundos qui tient ici une double hache, le labrys (bipenne) que l'on rencontre au revers des monnaies de Ténédos en Troade. Dans le trésor de Pixodare, K. Konuk signale que le trésor contenait 206 tétradrachmes avec 22 des 23 coins connus, ce qui donne un indice caractéristique très important. Avant ce trésor, il était recensé moins d'une trentaine de tétradrachmes de ce satrape de Carie. Ce trésor, l'un des plus importants, trouvé en septembre 1978, près du théâtre de Bodrum (Turquie), aurait contenu plus de 2 600 monnaies d'argent, composé de 29 tétradrachmes de Thasos (île de Thrace), de 25 tétradrachmes de Cyzique, au moins 1 tétradrachme de Colophon, 600 tétradrachmes d'Éphèse et 4 didrachmes, 17 tétradrachmes de Chios, 22 tétradrachmes de Samos (îles d'Ionie), 2 didrachmes de Cnide, 17 tétradrachmes satrapals, 74 tétradrachmes et 48 didrachmes pour l'île de Cos, plus de trente didrachmes pour l'île de Rhodes. Pour la Hekatomnides, nous avons 2 tétradrachmes anonymes, plus de 232 tétradrachmes pour Mausole et plus de 206 pour Idrieus tandis que pour Pixidare, nous trouvons 14 tétradrachmes et 48 didrachmes (CH IX, p. 43/ 421).*

Cet exemplaire provient de la Live auction du 8 mars 2022 (bgr\_702939).

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

## APULIE : DANS LES ROUES DE LUCERIA POUR UN QUINCUNX



Après de très rares as (nummi) basés sur une livre italique, d'abord de 282 grammes, puis légèrement réduite (HGCS 1/ 591-592 et ICI 353-355), une première réduction pondérale intervient avec une livre ne pesant plus que 10 onces, soit environ 224 g avant le début de la deuxième guerre Punique entre 225 et 217 avant J.-C. Elle est suivie par une seconde réduction pondérale à compter de 217, basée sur une livre de 79 g. Le quincunx (5 onces) ou une demi-livre, dénomination pondérale et numismatique peu courante, a été frappé dès 225 avant J.-C., lors de la première réduction de l'étalon monétaire, puis lors de la deuxième à laquelle appartient notre exemplaire. Une dernière série est cette fois-ci frappée entre 211 et 200 avant J.-C. Elle comprend toutes les dénominations entre le semuncia et le quincunx.

### APULIE – LUCERIA (IV<sup>e</sup> – II<sup>e</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.)

Lucera ou Luceria d'Apulie était une petite cité située dans la province de Foggia dont la fondation mythique reviendrait à Diomède qui aurait déposé le Palladium dans le temple principal de la cité. La cité, après les guerres Samnites, tomba sous la domination romaine en 314 avant J.-C. et devint ensuite une colonie. La cité servit de quartier d'hiver à l'armée romaine pendant la deuxième guerre Punique. Elle joua encore un rôle au moment des guerres Civiles entre Pompée et César.

**Quincunx coulé**, Apulie, Luceria, 217-212 avant J.-C.  
(Æ, 38,48 g, 34,50 mm, - h)



#### A/ Anépigraphe

Roue à quatre rayons avec entretoises.

#### R/ Anépigraphe

Roue à quatre rayons avec entretoises ornée au premier canton de cinq globules posés en carré centré et au quatrième canton d'une lettre (V).

BMC 34 - MIAMG 1063 (R4) (3500€)– HN 677a – ICC 345 – HGCS 1/ 601

E. J. Haberlin, Aes Grave. *Das scwerzgold Roms und Mittelitaliens*, Franfort, 1910, p. 187-188 qui en donne un inventaire de 73 exemplaires et en illustre quatre, pl. 71/ 14-17

**Monnaie sur un flan large, centré. Très belles roues, de haut relief. Patine verte.**

Très rare. TTB+

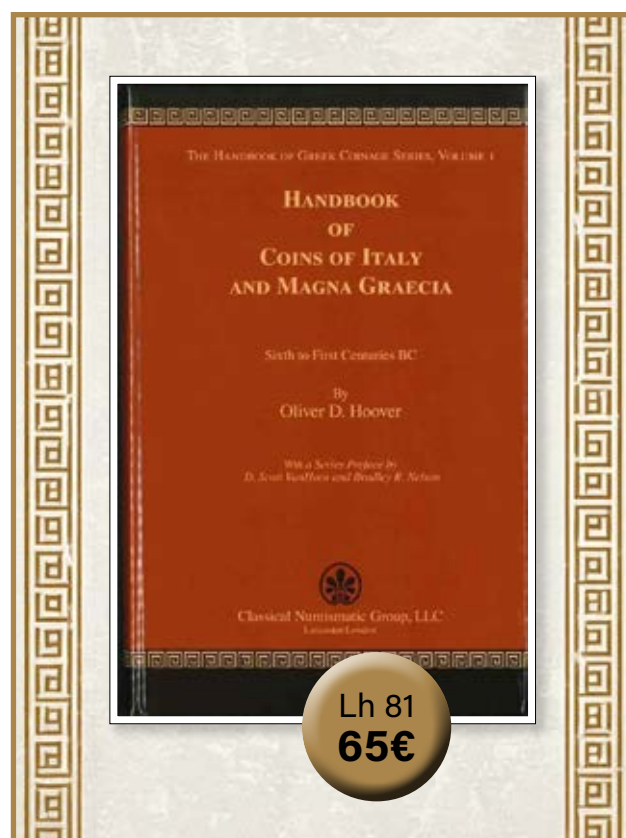
1 200€/ 2 000€

**Coulé. Dénomination très rare, poids compris entre 30,45 et 43,45 g grammes (erreur de poids dans le HGCS 1, n° 602 et sur l'ensemble de la série). La série est basée sur un as de 10 onces d'environ 79 grammes comme le fait remarquer I. Vecchi dans la deuxième version de son ouvrage.**

Le monnayage de bronze de Luceria semble avoir été important, débutant vers 280 avant J.-C. avec une série coulée complète de l'as à l'once, suivie par une deuxième série vers 220 avant J.-C. Le monnayage frappé débute à peu près à la même période et outre le rare *Quadruncus* (4 as), le *nummus* (as), le *quincunx* (5), le *teruntius* (3), le *biunx* (2), l'*uncia* (1) et le *semuncia* (1/2). Ce type dont Haberlin avait recensé 73 exemplaires dans son ouvrage en 1910, se rencontre dans les trésors de Ceglie « nella Puglia » et de Larino.

Ce type au regard du nombre d'exemplaires recensés n'est pas si rare, c'est son état de conservation qui fait son intérêt car ces monnaies coulées sont souvent défectueuses. Ne ratez pas cette occasion d'obtenir un exemplaire sortant de l'ordinaire.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT





L'histoire de la cité de Syracuse est complexe depuis la fondation de la *polis* en 734 avant J.-C. jusqu'à sa prise par Marcellus en 212 avant J.-C. Confrontée pendant cinq siècles aux Étrusques, aux Carthaginois aux Grecs et enfin aux Romains, Syracuse a connu un destin mouvementé, rythmé par les guerres, les sièges, les victoires et les défaites. Cependant son monnayage, tout au cours de sa longue histoire depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'à la conquête romaine a bénéficié du point de vue monétaire, de graveurs de génie qui ont perpétué la gloire de la cité.

Notre tétradrachme n'est pas sans rappeler ceux de l'époque de Denys l'Ancien (431-367 avant J.-C.) qui s'empare du pouvoir après l'invasion carthaginoise de 406 avant J.-C. Il va le conserver jusqu'à sa mort. Les exemplaires de cette période, marquée par le conflit avec la cité punique sont à mettre en rapport avec la guerre qui oppose Agathoclès dans la première partie de son règne à Carthage et qui oblige le tyran, à un moment, à transposer le conflit en terre africaine. Du point de vue monétaire, notre tétradrachme trouve son inspiration et ses modèles dans les monnaies de la période de l'extrême fin du V<sup>e</sup> siècle et du début du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., entre 405 et 390 avant J.-C., en particulier avec les tétradrachmes de type HGCS 2/ 1346 et 1347 = Tudeer 105 et 106 qui sont inspirés aussi par les décadrachmes du type d'Évainète (HGCS 2/ 1399).

## SICILE – SYRACUSE – AGATHOCLÈS (317-289 AVANT J.-C.)

### AGATHOCLÈS, TYRAN DE SYRACUSE (317-305 AVANT J.-C.)

Agathoclès s'était emparé du pouvoir à Syracuse en 317 avant J.-C. et avait pris le titre de roi en 305 avant J.-C. En 310, le tyran envahit l'Afrique du Nord et attaque Carthage, mais il est battu en 307 et doit se retirer en Sicile. La paix, signée l'année suivante avec l'ennemi héréditaire, consacre l'hégémonie d'Agathoclès sur toute la Sicile.

**Tétradrachme**, Sicile, Syracuse, 310-305 avant J.-C.

(Ar, 16,96 g, 24,50 mm, 6h) étalon attique, poids théorique : 17,28 g, 4 drachmes ou 24 oboles.



**A/ Anépigraphe, mais [(NK)] sous le buste, non visible ici**

Tête de Perséphone (ou Aréthuse) à gauche, couronnée d'épis avec des boucles d'oreilles et un collier de perles, entourée de trois dauphins.

**R/ ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ/ (AI)**

(de Syracuse).

Quadriga bondissant à gauche conduit par un aurige, tenant les rênes et le kentron ; au-dessus, triskèle ; ligne d'exergue.

ANS 638 – MIAMG 4952 (2750€) - HGCS 2/

M. Ierardi, *Tetradrachms of Agathocles of Syracuse*, AJN.7-8, (1995/1996), p. 39 n° - (A/1-R/-) (pl. 2/1 - 5-7/-) (12 ex. pour le coin de droit)

**Très belle monnaie sur un flan bien centré des deux côtés. Superbe portrait de Perséphone. Joli revers, bien venu à la frappe. Patine grise avec de légers reflets dorés.**

**Rare. SUP/ TTB+**

**2 500€/ 4 800€**

*Si nous identifions bien le coin de droit (A/ 1), nous ne pouvons le rattacher à aucun des 55 coins de revers recensés par M. Ierardi. Pour ce coin de droit nous avons vingt-trois exemplaires liés à quatre coins de revers (R/ 1 à 4) pour 5, 7, 8 et 3 exemplaires.*

*Ce tétradrachme commémore peut-être l'hégémonie d'Agathoclès sur la Sicile avec la présence du triskèle au revers qui symbolise la Trinacrie, autre nom de l'île. Les lettres NK ou NI peuvent se développer par Niké (Victoire). Au droit, la tête de Perséphone est, elle aussi, entourée de trois dauphins, évoquant les trois pointes de l'île. Pour ce type M. Ierardi avait répertorié 84 combinaisons au total avec 16 coins de droit et 55 coins de revers pour un total de 326 exemplaires (voir la Chart 1, p. 4) pour le tableau des liaisons de coins. Il semblerait d'après les tableaux de la page 5 du même article que l'ensemble des coins de droit et de revers soient identifiés avec une couverture à plus de 99 % pour cet échantillon avec la possibilité de découvrir de 1 à 2 nouveaux coins de revers, ce qui semble le cas pour notre exemplaire. Notre coin de revers est très proche du R/ 38 lié aux coins de droit A/ 11 et A/ 12.*



Avec ce très beau tétradrachme, nous avons encore une fois la preuve qu'il est toujours nécessaire de retourner à la source, en l'occurrence à l'article fondateur de Ierardi vieux déjà de trente ans, mais qui a réalisé un travail de synthèse irremplaçable et qui permet de réaliser ce type de texte. Prenez le temps d'examiner cet exemplaire de la prochaine Live Auction du 9 juin 2026.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

## SYRACUSE

## AVANT LA CHUTE

(Ar, 6,74 g, 22,50 mm, 7h) étalon attique, poids théorique : 6,96 g, 2,5 drachmes ou 14,5 oboles



**H**iéron, pendant son très long règne avait réussi à maintenir un équilibre entre les Carthaginois et les Romains qui s'opposent au cours de la première guerre Punique (264-241 avant J.-C.). Le début de la deuxième guerre Punique en 218 avant J.-C. modifie cette situation, ce qui va précipiter après la mort de Hiéron II, la chute de la cité.

Le fait que pour notre exemplaire, les mêmes coins aient été utilisés pour les pièces de 12 et de 8 litrai est révélateur de l'urgence de la période. C'est l'ensemble de ce monnayage, composé de pièces de 16, 12, 10, 8, 6, 4, 2,5 litrai qui est fabriqué alors que la cité est assiégée par les armées romaines sur terre et sur mer entre 213 et 212 avant J.-C., qui malgré une résistance héroïque tombe finalement, ce qui entraîne la provincialisation définitive de la Sicile.

**SICILE – SYRACUSE –  
CINQUIÈME RÉPUBLIQUE (214-212 AVANT J.-C.)**

**A**près la mort de Hiéron, en 215 avant J.-C., son neveu lui succède ; il fut surnommé « le petit Hiéron » pour le différencier de son auguste prédécesseur. Le nouveau monarque s'allie avec Carthage et Hannibal qui se trouve alors en Italie du Sud, à Capoue. Malheureusement, il va regretter cette alliance ; il est renversé l'année suivante et la République est rétablie. Ce geste des nouveaux gouvernants n'est pas suffisant pour empêcher les Romains d'envahir la Sicile et de mettre le siège devant Syracuse. Malgré une résistance acharnée et l'assistance des machines de guerre imaginées par Archimède, en particulier des miroirs incendiaires, la ville tombe. Marcellus, l'Imperator romain, essaie en vain de sauver le grand savant qui est assassiné par un soldat. Syracuse est livrée au pillage. Les Romains sont maîtres de la totalité de la Sicile en 210 avant J.-C.

**Huit litrai**, Sicile, Syracuse, 214-212 avant J.-C.



**A/ Anépigraphe**

Tête d'Athéna à gauche, coiffée du casque corinthe à aigrette orné d'un griffon, avec l'égide autour du cou, les cheveux liés retombant sur la nuque.

**R/ ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ/ ΥΑ - Σ**

(de Syracuse).

Grand foudre ailé.

BMC 656 – SNG Copenhague 880 – SNG Lockett 1023 – ANS 1046 – MIAMG 5075 (1250€) - HGCS 2/ 1414 – RQEMH 53

A. Burnett, *The Enna Hoard and the Silver Coinage of the Syracusan Democracy*, SNR. 62, 1983, p. 5-26, n° 28 (A/ 10 – R/ D)

**Superbe monnaie, centrée des deux côtés. Portrait de toute beauté ainsi qu'un revers finement détaillé. Patine grise avec de légers reflets dorés.**

**Très rare. SPL**

**1 200€/ 2 200€**

**Mêmes coins que l'exemplaire de la Live Auction 1, 2014 (bgr\_340277)**

*Le monnayage de la Démocratie (Cinquième République) comprend des monnaies de seize, douze, dix, huit, six, quatre et deux-et-demi litrai. Les pièces de douze et de huit litrai sont frappées avec les mêmes coins de droit. Pour ce type, nous avons au total pour les deux dénominations 12 et 8 litrai 14 coins de droit et 24 coins de revers pour un total de 182 exemplaires. Pour notre combinaison de coins, nous avons un coin de droit (A/ 10) et 50 exemplaires recensés pour le revers.*

L'ensemble de ce monnayage, à cause de la chute de la cité, n'a pas eu le temps de circuler longtemps. Ces monnaies furent largement refondues par les Romains. La plus grande partie du monnayage nous est parvenue grâce à un certain nombre de trésors monétaires enfouis à ce moment-là et dans les années qui suivirent la provincialisation de la Sicile.

*Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT*



## LES INDIENS CHEZ LES AMBIENS !



Dans la prochaine Live Auction du 9 juin 2026, un statère de flan large pour les Ambiens, classé dans la série très importante « à la tête d'indien » a retenu notre attention et nous avons décidé de pousser un peu plus loin l'étude que nous autorise la version papier du catalogue. Ce travail a été rendu possible grâce aux ouvrages, qui depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ont étudié ce type monétaire à la richesse et diversité infinie.

Le statère sur flan large des *Ambiani* flanqué de l'appellation « à la tête d'indien » est très important (DT 52 à 71, pl. III-IV) et a fait l'objet d'une étude importante dans l'ouvrage de Simone Scheers en 1977, *La Gaule Belgique. Traité de numismatique celtique*, 2<sup>e</sup> édition, Peters Louvain, 1983, p. 242-268, pl. II-III, n° 51-80. L'auteur a déterminé huit classes différentes pour les statères accompagnés pour certaines classes de quarts de statères qui lui sont rattachés. Pour la classe VII, S. S. Scheers a isolé 3 variétés (62-64, pl. III, classe VIIa, b et c). Par sa typologie, le revers de notre exemplaire se rattache bien à la variété c de la classe VII (n° 64, pl. III), en revanche, le portrait du droit serait plus proche de la classe VIII, var. A (65, pl. 3). John Sills, *Gaulish and Early British Gold Coinage*, Spink, London, 2003, est revenu largement sur le classement de ce très vaste ensemble, p. 127-159, pl. 8-10 n° 258-319. Pour notre type avec la tête à gauche, les tableaux 33 et 34 des pages 141-142, il a retenu sept classes pour ce monnayage avec la tête à gauche. Notre type correspond dans sa typologie, p. 141 au type 3a, fig. 33c (Gallo-Belgic Ab1) = S. Scheers classe VIIc. Cette classe ainsi déterminée par J. Sills se caractérise par la présence d'une flèche stylisée devant le cheval. Pour lui la variété 3a précède les deux suivantes par rapport au classement de S. Scheers (VIIc, puis b et enfin a). Pour l'ensemble de la classe 3, J. Sills a isolé sept coins de droit et douze coins de revers. Pour notre variété de la classe 3a, un seul coin de droit est identifié (A/ 30) associé à deux coins de revers (R/35 et 36). Dans l'inventaire des trouvailles, J. Sills note un exemplaire provenant du trésor de Tayac (33) trouvé en 1893. Un statère provient aussi de Montreuil-sur mer (62). Mais le plus grand nombre de découvertes pour ce type se trouve en Grande-Bretagne : Baintree (Essex, n° 29), Great Dunmox (Essex, n° 38 et 39), Welney (Norfolk, n° 92, Little Thurlow (Suffolk, n° 98). Pour cette classe 3a, J. Sills a relevé un poids moyen de 7,52 g pour le statère ; les exemplaires continentaux étant plus lourds que les bretons 7,52 g contre 7,32 g. Sur l'ensemble de ces classes, le titre d'or fin contenu passerait de 76 % à 60 %, passant de 76 % à 73 % entre les classes 2 et 3.

AMBIANI – AMBIENS  
(RÉGION D'AMIENS, SOMME, 80) (II<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> SIÈCLE  
AVANT J.-C.)

Leur nom, « ceux qui sont des deux côtés de la rivière », indique que les Ambiens, peuple de la Gaule Belgique,

occupaient les deux rives de la Somme (Samara). Leur territoire correspond à l'actuel département de la Somme. Ils avaient pour voisins les Calètes, les Morins, les Atrébates, les Bellovaques. Leur principal oppidum était Samarobriva (près d'Amiens). Ils participèrent à la coalition des peuples belges en 57 avant J.-C. et fournirent un contingent de dix mille hommes. En 52 avant J.-C., c'est un contingent de cinq mille hommes qu'ils donnèrent pour l'armée de secours dédiée à dégager Alésia. César (BG. II, 4, 15 ; VII, 75 ; VIII, 7). Strabon (G. IV, 5). Kruta : 68, 110, 366.

**Statère d'or à « la tête d'indien »**, Ambiani, Ambiens (région d'Amiens, 80), II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., série 8, classe VIIc (S. Scheers), var. 2 (DT), Sills 3a  
(Or, 7,36 g, 24 mm, 1 h)



### A/ Anépigraphhe

Tête aurée à gauche stylisée avec une chevelure très ornementée.

### R/ Anépigraphhe

Cheval étiré galopant à gauche, conduit par les restes d'un aurige déstructuré au-dessus ; entre les jambes du cheval, un globule dans un anneau perlé et devant le poitrail, un triangle perlé ; pseudo-légende à l'exergue.

LT cf. 7886 – Sch/GB 64 - DT cf. 65 – Sills 288, pl. 9

**Beau statère sur flan centré, présentant des faiblesses. Patine de collection**

Très Rare. TTB

2 500€/ 4 000€

**Semble des mêmes coins que l'exemplaire reproduit dans l'ouvrage de J. Sills, pl 9, n° 288 (coll. Privée) (A/ 30 – R/ 36). Notre exemplaire serait le huitième signalé avec cette combinaison de coins.**

**Ce type de statère biface sur flan large est assez mythique, avec cette chevelure disproportionnée qui prend l'ensemble de la surface du flan ! Le classement de S. Scheers repose sur le style et cet exemplaire s'intègre dans les classe VII.**

*Le monnayage à la tête d'indien fut l'un des plus importants de Gaule Belgique. Il comprend des statères et des quarts de statères en or. Le monnayage comprend huit classes qui correspondent à une répartition chronologique. Ce monnayage a fait l'objet d'une étude importante de S. Scheers dans le Traité, p. 242-266.*

*Pour ce type, J. Sills a recensé au total douze exemplaires avec un coin de droit et deux coins de revers soit un indice caractéristique important tant pour le droit (A/ 30) que pour les revers (R/ 35 = 5 ex. et T/ 36 = 7 ex.) sans que nous puissions en établir la pédigrée par rapport aux données pondérales, comprises entre 7,08 g pour le statère le plus léger et 7,79 g pour le plus lourd avec notre exemplaire qui se situe à 7,36 g.*

Grâce à des ouvrages récents et documentés, en particulier celui de J. Sills, nous pouvons fournir de plus amples informations que celles fournies depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que ce travail ne puisse pas s'appliquer à la totalité du monnayage celtique, il se limite à certains ensembles bien circonscrits, en particulier pour le monnayage d'or.

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

## ENCORE LE GROUPE DE NORMANDIE !

Le 6 mai 2026, à la Monnaie de Paris, dans le cadre de la réunion mensuelle de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques (SÉNA), nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Louis-Pol Delestrée, président d'honneur dans le cadre d'une conférence qu'il donnait ayant pour thème : Le monnayage gaulois précoce du « Groupe de Normandie ».

« Selon la doctrine traditionnelle, le monnayage gaulois en Gaule celtique aurait trouvé sa source, à l'aube du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., dans l'imitation servile des statères de Philippe de Macédoine, dont les thèmes et motifs hellénistiques se seraient progressivement celtisés par la suite. Or, il apparaît à présent que plusieurs peuples gaulois occupant le nord-ouest de l'actuelle haute et basse Normandie ont adopté dans le même temps un monnayage spécifique, lié au système pondéral de l'hémistatère de type macédonien, mais offrant des thèmes iconographiques purement celtiques et dont la production plus ou moins dérivée s'est maintenue jusqu'à la guerre des Gaules. En outre, les premières émissions du « Groupe de Normandie » furent probablement à l'origine du monnayage initial des peuples belges nouveaux venus, dont le système de l'hémistatère perdura jusqu'au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ». C'est en ces termes que la présentation de la communication de L.-P. Delestrée était présentée.

D'autre part dans la Live Auction du 9 juin 2026, sans aucun lien avec cette communication, nous avons le plaisir de vous présenter, pas un, mais deux hémistatères de cet important monnayage. Le premier d'entre eux (bga\_1031689) a déjà eu les honneurs du *Bulletin Numismatique* (BN 255, septembre 2025, p. 48) où il avait fait l'objet d'une présentation en avant-première dans la boutique « Gauloises » de Cgb.fr avant de rejoindre la Live Auction de juin 2026. Nous profitons de cet article afin de rappeler le travail entrepris dans les *Cahiers Numismatiques* (CN), revue trimestrielle de la SÉNA, depuis le n° 239 et qui se poursuit encore à l'heure actuelle et qui devrait déboucher, peut-être sur une étude de fond sur l'ensemble de ce monnayage qui était encore mal connu il y a peu. Nous renvoyons pour ce premier hémistatère à nos commentaires du BN 255.

Nous voudrions revenir plus spécifiquement sur le second exemplaire de la Live Auction qui a été aussi publié dans le cadre des *Cahiers Numismatiques*, mais dans le CN n° 239, p. 21-38, article fondateur sur l'étude de ce monnayage.

### GROUPE DE NORMANDIE – INDÉTERMINÉ (III<sup>e</sup> – II<sup>e</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les émissions d'or du III<sup>e</sup> siècle et du début du II<sup>e</sup> sont variées mais assez mal connues, avec un petit nombre d'exemplaire et peu de provenances certaines. Néanmoins, l'aire de circulation semble concentrée sur la Normandie, regroupant ainsi des peuples comme les Baïocasses, les Unelles ou les Lévoviens. Ces peuples n'avaient probablement pas la même réalité au III<sup>e</sup> siècle qu'à l'époque de la Guerre des Gaules, lorsque Jules César les mentionne !

Certains n'hésitent pas à regrouper ces monnaies en « Lévoviens du 3<sup>e</sup> siècle » (MONETA) alors que d'autres, plus pru-

dents, les regroupent sous l'appellation « Groupe de Normandie », daté du II<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. » (Nouvel Atlas).

**Hémistatère**, type bateau glaive, type C  
(Or, 4,10 g, 17 mm, 7 h)



#### A/ Anépigraphhe

Tête aurée à droite, la base du cou décorée de demi-cercles, un glaive pointé vers la gauche en dessous.

#### R/ Anépigraphhe

Cheval galopant à droite ; au-dessus, aurige, les jambes tendues, brandissant un bateau ; en dessous, glaive pointé vers la gauche.

DT cf. 2045, pl. III -

Louis-Pol Delestrée et Pierre Messarovitch, *Les types au « glaive anthropomorphe » dans le monnayage en or du Groupe de Normandie*, Paris, mars 2024, 61<sup>e</sup> année, CN 239, p. 21-38. (n° 13A cet exemplaire, p. 28)

**Très belle monnaie idéalement centrée, avec un superbe droit finement détaillé. Patine de collection.**

Très rare. SUP/ TTB+

7 500€/ 15 000€

**Même coin de droit que les exemplaires fig. 2, p. 23 et fig. 5, p. 24 de l'article de L.-P. Delestrée et Pierre Messarovitch**

*Cette monnaie a été publiée dans les Cahiers Numismatiques n°239 de mars 2024 : « Les types au « glaive anthropomorphe » dans le monnayage en or du Groupe de Normandie » par Louis-Pol Delestrée et Pierre Messarovitch (fig.13A, p. 28). La position « acrobatique » de l'aurige au revers est unique pour ce type ! Les auteurs indiquent que ce type se rencontre dans le nord du département de l'Eure.*

*Les deux auteurs indiquent encore que : « Le comptoir maritime de Bordeaux-Saint-Clair en Seine-Maritime, qui est à ce jour le seul emporium en Gaule qui fut révélé par la numismatique, livra quelques rares monnaies gauloises au glaive anthropomorphe en or fortement allié. Ce site de la Tène moyenne fut daté par les chercheurs de la fin du III<sup>e</sup> et au début du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. »*



Ces deux exemplaires de ce monnayage celtique précoce, composé uniquement d'hémistatères et de quelques quarts qui les accompagnent, a complètement révolutionné la vision que nous pouvions avoir sur le monnayage précoce en Gaule alors qu'auparavant il était placé beaucoup plus tardivement dans la chronologie.

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

## CATUVELLAUNI : VOUS AVEZ DIT « WHADDON CHASE »



Comme le fait remarquer C. Rudd dans son ouvrage (ABC), les Catuvellauni bretons avaient peut-être pour origine les Catalauni (région de Châlons-en-Champagne). Leur territoire se trouvait circonscrit entre la Nene et la Tamise du nord au sud. Leur capitale pourrait se trouver à Wheathampstead, lieu où Cassivellaunos fut battu par César en 54 avant J.-C., lors de la première invasion de la Bretagne. Entre 50 avant J.-C. et la conquête de la Bretagne en 43, les Catuvellauni prirent de l'importance au détriment des Trinovantes, leur grands compétiteurs. C'est peut-être ce Cassivellaunos, au tournant des années 50 avant J.-C., qui aurait fait procéder à la frappe des statères du type de « Whaddon Chase ».

Cette appellation provient du trésor de Whaddon Chase découvert pour la première fois en 1849, puis en 2006 et 2007, voir P. de Jersey (CHIAB, p. 62-76, n°10) où l'auteur a identifié au total 184 statères appartenant à cette classification qui auraient fait partie de ce trésor dont seulement 33 de manière certaine, 109 probablement et 42 de manière incertaine sur plus de 250 statères au total, répartis sur 3 types (ABC 2433, 2436 et 2439). En 2006, une nouvelle trouvaille effectuée par des détectoristes livra 73 nouveaux statères du type de « Whaddon Chase » dont la majorité appartenait au type (ABC 2433).

### CATUVELLAUNI (1<sup>er</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les Catuvellauni occupaient les comtés du Bedfordshire, Hertfordshire, Huntingdonshire et Cambridge avec des

parties de l'Essex, de l'Oxfordshire et du Suffolk. Les Catuvellauni semblent avoir été une petite tribu militaire sous la dépendance des Atrebates et Regni. Cassivellaune était le chef des Catuvellauni et organisa la lutte contre les Romains en 54 avant J.-C. Il traita avec César, accepta de verser un tribut annuel et est cité dans *la Guerre des Gaules* (V, 11, 18, 19, 20, 21 et 22).

**Statère d'or**, type de « Whaddon Chase », 45-40 avant J.-C. (Or, 5,93 g 17 mm, 9 h)



#### A/ Anépigraphe

Tête stylisée d'Apollon, la couronne de lauriers divisée par un sceptre avec un motif ailé de chaque côté ; des croissants en bas à droite, et une harpe en bas à gauche.

#### R/ Anépigraphe

Cheval bondissant à droite ; une aile ainsi que trois globules disposés en triangle au-dessus et un globule en dessous ; motifs sous la ligne de terre.

LT 9497 – Mack 135 - VA 1476 - BIAC 295-330 - ABC 2433

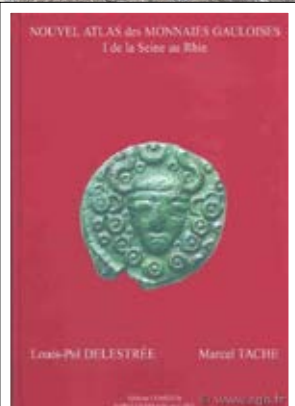
**Très beau statère avec de hauts reliefs au droit. Patine de collection.**

**Très rare. TTB+**

**1 000€/ 2 000€**

Notre exemplaire est légèrement stylisé par rapport aux exemplaires conservés au British Museum (BIAC 295-330) en particulier au niveau du revers, de la tête du cheval. Cependant le lien de notre statère avec ceux du type de Whaddon Chase est indéniable. Notre type appartient bien au « Early Whaddon Chase » avec l'aile arrondie bien visible sur notre exemplaire. Si ce type n'est pas très rare, dans cet état de conservation avec ce centrage des deux côtés, il est particulièrement bien venu à la frappe.

*Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT*



**NOUVEL ATLAS  
DES MONNAIES GAULOISES, I.  
DE LA SEINE AU RHIN**

LN12  
~~87€~~  
**43.50€**

Louis-PHIL DELESTRÉE    Marcel TACHÉ

## LES CARNUTES

## CONNAISSENT LA MUSIQUE



Notre statère appartient à la série avec la lyre inversée (cl. II de l'Or Gaulois) attribuée aux Carnutes (série 490 du DT II). Sur notre exemplaire à l'exergue, nous avons une pseudo-légende (Φιλίπου) qui ressemble à une frise ou un portail. Le type est encore très proche du modèle macédonien, mais se trouve déjà fortement celtisé, au niveau du visage dans la stylisation des traits et l'apparition de symboles qui appartiennent à l'iconographie gauloise. La particularité de notre statère repose sur cette lyre qui se retrouve retournée ou inversée, marque de fabrique du monnayage carnutes, de la Loire moyenne. Ici, elle est à peine reconnaissable, limitée à deux cordes, en forme de pi. L'aurige est déformé. Au droit la décoration de l'oreille (boucle) prend une forme cruciforme à partir de globules.

CARNUTES (RÉGION DE CHARTRES, 28)  
(II<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les Carnutes étaient l'un des peuples les plus importants et les plus puissants de la Gaule indépendante. Leur territoire s'étendait entre Loire et Seine sur l'Orléanais, le Blésois et le pays chartrain jusqu'à Mantes, c'est-à-dire la plus grande partie des départements actuels du Loiret, du Loir-et-Cher et de l'Eure-et-Loir et une partie des Yvelines. Leur centre économique était situé à Genabum (Orléans), mais leur principal oppidum semble avoir été Autricum (Chartres). Ils auraient participé à l'expédition légendaire de Bellovèse jusqu'en Italie. Ils formaient le centre géographique de la Gaule et, bien avant le début de la Guerre des Gaules, les marchands romains connaissaient le chemin de Genabum (Orléans), alors un grand centre commercial. Les Carnutes étaient aussi réputés pour leur forêt où se tenait l'assemblée annuelle des Druides. Au début de la Guerre, César avait hiverné chez les Carnutes en 57 avant J.-C. et leur avait imposé comme roi Tasgetios, qui est assassiné en 54 avant J.-C. L'année suivante, ils se soumettent mais au début de 52 avant J.-C., ils sont peut-être à l'origine de la révolte qui va soulever l'ensemble de la Gaule. Il est possible que les conjurés se soient retrouvés au cours d'une assemblée druidique. Les Carnutes massacrèrent les colons et les marchands romains de Genabum (Orléans) sous la conduite de Cotuatos et de Conconnétodumnos. César vint assiéger la ville qu'il prit, pilla et incendia, marquant le début des hostilités. Les Carnutes fournirent ensuite un contingent de douze mille hommes à l'armée de secours afin de dégager Alésia. Après la chute de Vercingétorix, l'année suivante, les Romains effectuèrent une nouvelle campagne de pacification et César punit les assassins de l'année précédente. César (BG. II. 35 ; V, 25, 29, 56 ; VI, 2-4, 13, 44 ; VII, 2, 3, 11, 75 ; VIII, 4, 5, 31, 38, 46). Strabon (G. IV, 2, 3) ; Tite-Live (HR. V, 34). Ptolémée (G. II, 8). Kruta : 68, 187, 334.

Statère d'or pâle à la joue lisse et à la lyre, stylisé, classe III, var. 1, Carnutes, I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.  
(7,30 g, 20,50 mm, 8 h)



## A/ Anépigraphe

Tête aurée imitée d'Apollon, très stylisée avec l'œil en amande, à droite ; la joue lisse et la ligne du cou ornée d'un collier de perles.

## R/ Anépigraphe

Bige à droite sur une ligne d'exergue doublée d'une ligne ondulée, conduit par un aurige ; (la roue du char sous la queue des chevaux) et une lyre renversée entre leurs jambes.

LT 5951 var. – Sch/ D 76-77 – GM p. 48, n° 10 – DT 2531 J.-N. Barrandon, G. Aubin, J. Benusiglio, J. Hiernard, D. Nony, S. Scheers, *Le trésor de Chevaux et les monnayages de la façade atlantique, L'or Gaulois*, Cahiers Ernest-Babelon 6, Paris, 1994, p. 125-127, pl. IV/ 8

Très beau statère avec les deux côtés complets. Patine de collection.

Très rare. TTB+

2 000€/ 3 500€

**Exemplaire au profil uniforme et à la joue lisse. Ce type appartient à la variété 1 (DT 2530 à 2532)**

*Cette série à la lyre inversée est attribuée aux Carnutes. Il s'agirait « d'une réplique encore très proche du prototype macédonien, où l'on discerne surtout au revers les marques d'un début de celtisation. C'est ainsi que la figure, sous les antérieures et au-dessus de l'exergue comportant la légende simulée de Philippe, une petite tête de face très stylisée, prolongée de chaque côté par deux « nattes » (?) relevées à leur extrémité. C'est ce motif qui, perdant les trois points suggérant les yeux et la bouche et gagnant trois ou quatre « cordes », se transforma en lyre inversée, et constitua sur la Loire Moyenne l'essentiel du monnayage en or des Carnutes, cela semble-t-il sans modification notable jusqu'à la fin de l'indépendance. »*

*Comme le fait remarquer S. Scheers dans le catalogue des monnaies massaliètes et des monnaies celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon, Peters, Louvain, 1996, p. 70-71, n° 291-292, l'aire de circulation se situe le long de la Loire moyenne et se rencontre principalement à Amboise, 4 ex. (41), dans les environs de Tours (37) et dans le trésor de Saint-Pierre-de-Maillé (86).*

Avec cet exemplaire qui appartient en fait à une série rare, nous avons un très bel exemple de la déformation du prototype original du statère de Philippe II de Macédoine. Le plus visible sur cet exemplaire qui ne se distingue pas sur les autres statères est la pseudo-légende du revers qui forme une sorte de portail sous le bige qui est particulièrement bien venu à la frappe.

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

# AULERQUES CÉNOMANS AU GUERRIER COUCHÉ



Ce statère appartient au grand ensemble des monnaies en or attribuées aux *Aulerici Cenomani*. C'est un monnayage dont la datation peut remonter à la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., pour les types les plus anciens. Le monnayage se répartit sur plusieurs séries de l'Atlas du Delestrée-Tache (série 290, 293 et 296). Pour la série qui nous intéresse ici, DT série 293 qui se définit par rapport aux objets ovoïdes que tient (DT 290) ou pas (DT 293) le personnage. Pour cette série, nous avons quatre classes différentes. La classe IV se caractérise par la présence d'un personnage aptère aux deux armes avec quatre variétés différentes pour le statère (DT 2150 à 2153). Notre statère se rapproche plutôt de la variété 3 (DT 2152) bien qu'elle présente au niveau du droit certains traits de la variété 2 (DT 2151).

Grâce à l'article de *Trésors Monétaires XXIV*, 2009-2010, consacré au dépôt monétaire des Sablons, Le Mans (Sarthe) : 152 statères gaulois en or allié, BnF, Paris, 2011, p. 1-90, pl. 1-9, nous appréhendons mieux le monnayage des Aulerques Cénomans. Cependant, si notre statère présente des homotypies de contiguïté avec des exemplaires du trésor, son menton prognathe, formant une demi-lune avec un nez pointu et proéminent, aux arrêtes très marquées, souligné par une bouche pointée seulement par deux globules superposés ainsi que l'oreille non marquée se terminant en angle droit avec deux lignes bouletées superposées terminées par un globule le différencient de la plupart des exemplaires recensés et en fait un hapax. Au revers le personnage couché tient bien une longue javeline, pointée à droite, mais l'autre objet est moins discernable, il semble bien s'agir d'un arc recourbé, tenu par le bois dont la corde n'est pas visible. Notre exemplaire semble bien être nouveau et non recensé dans ces conditions.

## AULERICI CENOMANI – AULERQUES CÉNOMANS (RÉGION DE MANS) (II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les Aulerques sont un très grand peuple qui se subdivise en trois grandes tribus dont les Aulerici Cenomani qui se trouvaient placés au sud-est des Aulerici Diablintes (bassin de la Mayenne), sur l'actuel département de la Sarthe. Leur cité à l'époque gallo-romaine, Vindunum, perpétue leur nom sous la forme Le Mans. En 52 avant J.-C., ils fournirent un contingent de cinq mille hommes pour l'armée de secours de Vercingétorix, assiégé dans Alésia. César (BG. VII, 75). *Kruta* : 72, 187, 266.

**Statère d'or, au cheval androcéphale et au personnage allongé aux deux armes, Aulerici Cenomani, 80-50 avant J.-C.**

(Or, 7,46 g, 20 mm, 1 h)



### A/ Anépigraphhe

Tête à droite, les cheveux coiffés en forme de croissant, les mèches sont identiques et réparties en cinq rouleaux superposés.

### R/ Anépigraphhe

Cheval androcéphale galopant à droite, conduit par un aurore ; derrière, reste de roue ; sous le cheval, personnage couché à droite, tenant un poignard (arc) et une lance.

LT 6858 – DT 2151

Gérard Aubin, Jean-Noël Barrandon, Claude Lambert, Le dépôt monétaire des Sablons, le Mans (Sarthe) : 152 statères gaulois en or allié, *Trésors Monétaires XXIV*, (2009-2010), Paris, 2011, p. 1-90, pl. 1-11, A & B (en couleur).

**Flan légèrement décentré au revers, éclaté à trois, sept et neuf heures. Superbe portrait au droit. Patine de collection.**

Très rare. SUP/ TTB

2 000€/ 3 000€

**Notre exemplaire avec ces caractéristiques semble complètement inédit et non recensé et constitue une nouvelle variété de ce monnayage. Il est pourtant très proche de l'exemplaire LT 6858 (BN).**

*Particulièrement médiatisés suite au trésor des Sablons (Le Mans), les statères cénomans restent relativement rares. Cet exemplaire a un droit très atypique, avec des petites boucles qui se détachent de la chevelure.*

*Le trésor des Sablons aurait été découvert en 1997, sur la rive de l'Huisne, dans le quartier des Sablons au Mans, dans la Sarthe (dans une terre de remblais apportée au milieu des années 1960). Entre les monnaies découvertes par l'inventeur et les autres retrouvées par les archéologues, le nombre total des monnaies s'élèverait à 152 statères attribués aux Cénomans et aux Vénètes. La moitié, soit 76 monnaies, est conservée par la municipalité qui est maintenant exposée dans le musée Archéologique du Mans et l'autre moitié a été vendue à Drouot, le 27 mars 2001. Sa publication dans le *Trésors Monétaires XXIV* a renouvelé l'étude sur le monnayage des Aulerques Cénomans. Nous avons maintenant outre un inventaire des 152 statères de ce trésor, une véritable étude de fond sur ce monnayage avec les liaisons de coins. Mais cet article va bien au-delà d'une simple étude caractérisocopique. Trois monnaies de ce trésor doivent servir d'illustration au Tome II du *Nouvel Atlas* de L.-P. Delestrée et M. Tache. Pour notre type, nous n'avons pas de lieu de trouvaille attesté.*

Cet exemplaire proposé dans la prochaine Live Auction du 9 juin 2026 apporte une nouvelle pierre à ce monnayage si intéressant et si varié.

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

## STATÈRE CHEZ LES TRINOVANTES OU LES REGNI : « TO BE OR NOT TO BE »



Dans son récent ouvrage, Chriss Rudd, *Ancient British Coins* (ABC), Londres, 2010 avec son très long sous-titre : « an easy catalogue of the iron age coins of Britain – the coins of the Pritani (c. 150 BC – c. AD 45) – compiled by Elizabeth Cottam, Philip de Jersey, Chris Rudd and John Sills from the 45,000 Pritanic coins recorded by the Celtic Coins Index at the Institute of Archaeology, University of Oxford » dresse un panorama éclectique des monnayages ayant circulé ou ayant été frappés sur le sol de la Britannia antique. Ce statère est plutôt attribué aux Regni (Regini) par C. Rudd plutôt qu'aux Trinovantes et ce type particulier est connu sous le nom de « Climping » au regard de son lieu de découverte. Ce type ne figurait dans aucun des ouvrages de référence consacrés aux monnaies frappées sur le territoire de la Bretagne antique. Il fut signalé pour la première fois par C. Rudd dans le catalogue 68, n° 18. Il indique par ailleurs que ce type est dérivé des premiers statères du type de Waddon Chase et qu'ils ont été peut-être frappés à la même époque et dans les mêmes conditions que ces derniers. Sur la quarantaine d'exemplaires qui ont trouvés à Climping dans West Sussex à partir du mois d'août 2000, seuls huit furent déclarés. Ce type appartient à une rare série de statères dont les émetteurs sont inconnus et anépigraphe. Les auteurs de l'ABC émettent l'idée que ces types auraient pu être frappés pendant une vingtaine d'années entre 65 et 45 avant J.-C. L'ensemble de ces statères dont 200 à 400 000 exemplaires tous types confondus auraient été frappés seraient à rattacher au grand groupe des Atrébates dont l'atelier probable pourrait avoir été celui de Chichester, d'où leur dénomination SO et pour notre type SO5-6.

Philip de Jersey, *Coins Hoards in Iron Age Britain* (CHIAB), Spink, London, 2014, est revenu sur la trouvaille de Climping (West Sussex, CHIAB, n° 261, p. 392-394). Dans un premier temps, treize exemplaires dont les poids varient entre 5,50 g et 5,68 g ont été trouvés sur un total général de 65 statères représentant à peu près la moitié des trouvailles totales et ont été dispersés en dehors de 18 statères entrés au British Museum, principalement sur le marché britannique. Un deuxième lot de 9 statères dont un de notre type (ABC 524) aurait été découvert en 2001, et acquis par le musée de Littlehampton.

### BRITANNIA – BRETAGNE – TRINOVANTES (1<sup>er</sup> SIÈCLE APRÈS J.-C.)

Les Trinovantes ou Trinobantes se trouvaient sur le territoire des comtés de Suffolk et d'Essex. Ces monnaies furent certainement frappées à Camulodunum par cette peuplade qui avait déjà soutenu César lors de l'expédition de 54 avant J.-C. Addedomarus perdit sa capitale pendant un court laps de temps au profit de Tasciovanus. Les émissions avec le soleil ou la palme évoquent cette reconquête.

Cunobeline, qui semble être le fils de Tasciovanus et le frère d'Epaticcus, passe pour avoir unifié les deux tribus des Catuvellauni et des Trinovantes. Il a été un roi très puissant et meurt au plus tard en 43, juste avant l'invasion de la Bretagne par Claude I<sup>er</sup> (41-54). Il avait eu trois fils dont Adminius qu'il bannit vers 40 de notre ère. Ce fils fit appel au jugement de l'empereur Caligula. Ses deux autres fils Caratacus et Togodumnus se partagèrent ses possessions à sa mort.

**Statère d'or « climping » type L, 50-40 avant J.-C.**  
(Or, 5,62 g, 19 mm, 10 h)



#### A/ Anépigraphe

Tête stylisée d'Apollon, la couronne de laurier divisée par un sceptre fleuri avec un motif ailé de chaque côté ; des croissants en bas à gauche, et une harpe en bas à droite.

#### R/ Anépigraphe

Cheval bondissant à gauche ; reste de l'aurique au-dessus et des globules et essés dans le champ.

LT – ABC 524, p. 49

cf. *MONNAIES* 29, n° 768

**Beau statère malgré des faiblesses. Patine de collection.**

**Très rare. TTB+**

**1 500€/ 2 500€**

Ce type reste néanmoins très rare, en particulier en dehors de Grande-Bretagne. Ne ratez donc pas l'occasion de l'acquérir et de le placer entre un exemplaire du type de « Waddon Chase » et un statère continental attribué aux Atrébates.

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

## ENVOLE-TOI CHEZ LES VÉNÈTES !



Dans le *Bulletin Numismatique*, depuis le n° 231, (p. 30-31), il y a tout juste trois ans en juin 2023, nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'aborder ce monnayage d'une grande richesse que ce soit pour le monnayage d'or ou bien celui de billon. Dans le *BN* 254, p. 39, en juillet-août 2025, nous avons déjà évoqué un quart de statère à l'esse (cf. LT 6895 var – DT 2133 var.). Cette fois-ci nous vous présentons un très bel exemplaire qui se trouve dans la Live Auction du 9 juin 2026. Ce quart de statère en or se rattache à l'ensemble attribué aux Vénètes (DT II, 53-60, n° 2095-2140). Il s'insère dans la série 284 du classement de Delestrée Tache regroupant l'ensemble des monnaies divisionnaires à rattacher au monnayage des Vénètes qui comprend au total neuf classes. Notre exemplaire appartient à la classe I de ces divisionnaires qui se décline d'après les auteurs autour de quatre variétés principales et se caractérise pour la classe I par une petite tête nue. Notre exemplaire est à rattacher à la variété 3 de cette typologie avec une élégante petite tête. Notre exemplaire est très proche du dessin du La Tour (LT 6838) et semble constituer une variante du type (DT 2130) avec une mèche de cheveux bifide qui se sépare le long de la tempe en suivant verticalement le dessin formé par l'œil. En dehors de ce détail stylistique, notre exemplaire est conforme en tous points à la description donnée par les auteurs du *Nouvel Atlas*.

### VENETI – VÉNÈTES (RÉGION DE VANNES, 56) (II<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les Vénètes étaient un peuple armoricain qui résidait dans l'actuel département du Morbihan et dont la capitale était Vannes. Ils étaient aussi bons marins qu'excellents commerçants et contrôlaient aussi bien le commerce de l'étain que son exportation entre la Bretagne et Rome. Ils avaient une puissante flotte et de nombreux ports côtiers. Les Vénètes prirent la tête de la coalition armoricaine qui s'opposa à César en 57 avant J.-C. Ils furent soumis par Crassus. L'année suivante, en 56 avant J.-C., la flotte vénète rencontra celle de César, dans l'estuaire de la Loire ou dans le golfe du Morbihan et fut totalement détruite. Ils envoyèrent un contingent de secours pour aider à dégager Vercingétorix assiégé dans Alésia lors de la seconde révolte. Après la Guerre, les Vénètes perdirent leur puissance politique, mais conservèrent un rôle économique, en particulier dans les relations commerciales avec la Bretagne. César (BG. II, 34 ; III, 7, 9, 11, 16, 17 ; VII, 75). Tite-Live (Ep. 104). Strabon (G. IV, 4, 1). Pline (HN. IV, 107) ; Ptolémée (G. II, 8).

**Quart de statère en or au personnage ailé, var. 3, Veneti, II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.**  
(Or, 1,91 g, 13,50 mm, 9 h)



#### A/ Anépigraphhe

Tête à droite, les cheveux en grosses mèches ; de la tête partent quatre cordons perlés, terminés chacun par une petite tête, un rameau en guise de cimier au-dessus de la tête, entouré de deux cordons perlés.

#### R/ Anépigraphhe

Cheval androcéphale, bridé à droite ; au-dessus, un aurige ; un étendard qui flotte devant le cheval ; un personnage ailé sous le cheval.

LT 6838 - DT 2129-2130 – Sch/D cf. 223 – Sch/L 867 – Z 863-864 -

**Superbe quart parfaitement centré, sur flan ovale. Patine de collection.**

**Très rare. SUP**

**2 500€/ 4 000€**

Dans le *MONETA*, pour la série 206 (reprise avec le dessin du LA TOUR comme monnaie type), 18 exemplaires sont répertoriés, dont les huit monnaies de la BN, celle du musée Bargouin, celle du musée Carnavalet et celle de Zurich. Les six autres ont été trouvés dans le Finistère (2 ex.) en Vendée (2 ex.), en Loire-Atlantique (1 ex.) et dans les Deux-Sèvres (1 ex.). À noter cependant que les quarts DT. 2133 avec la croix sur la joue et un fleuron en cimier sont reprises dans cette série 206.

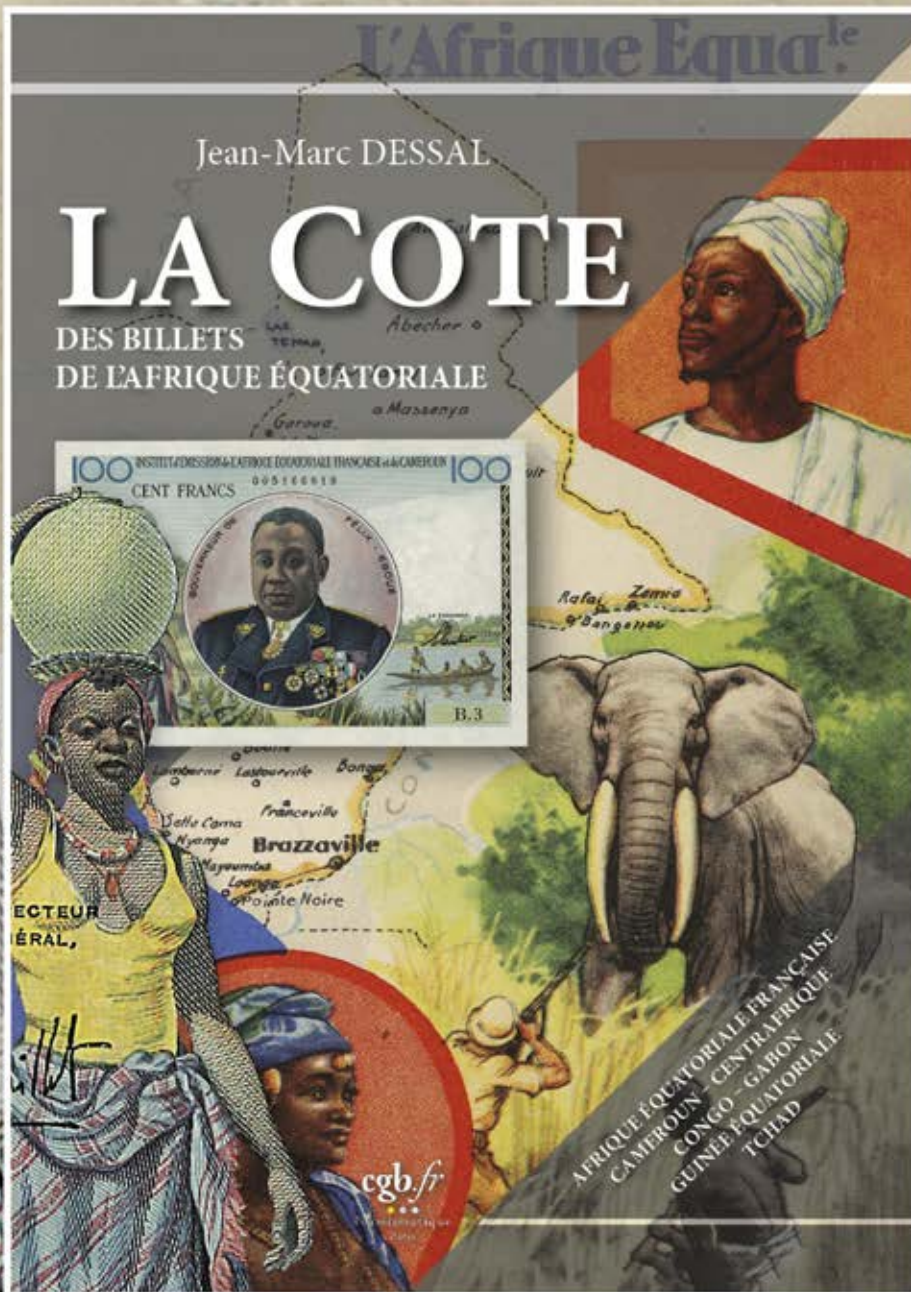
Les auteurs du *Nouvel Atlas* regroupent dans une même série « les divisions rattachables au monnayage d'or des Venetii » ; dix-huit quarts y figurent, avec des droits assez semblables et une diversité de revers néanmoins de style homogène pour la plupart. Ils justifient ce regroupement « en raison de très fortes analogies dans le style et mes compositions », tout en précisant que certains quarts « présentent des caractères propres et ne peuvent être précisément reliés à des statères-unité. »

Avec ce très bel exemplaire, légèrement décentré au revers sur le personnage ailé couché, comme cela arrive souvent, nous sommes en présence d'un quart de très beau style, en particulier au niveau du portrait qui mérite tout notre intérêt.

*Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT*

# NOUVEAUTÉ 2025

## LA COTE DES BILLETS DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE



commander sur [cgb.fr](http://cgb.fr)

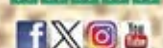


ou sur papier libre  
(+9€ de forfait livraison)  
[contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)  
36 rue Vivienne 75002 Paris

# 29€

**SINCAO S.A.**  
Syndicat National du  
Commerce de l'Antiquité,  
de l'Occasion et des  
Galeries d'Art

★ Trustpilot



DISTRIBUTEUR  
AGRÉÉ



## SIX TRIENS POUR QUENTOVIC !



Dans la Live Auction du 9 juin 2026, nous avons un ensemble exceptionnel de six triens (tiers de sou) en or et or pâle provenant de l'atelier monétaire de Vic-en-Ponthieu (Quentovic) qui nous offre un assortiment représentatif du monnayage de cet atelier reclassé et inventorié par Jean Lafaurie, « le pape » de la numismatique mérovingienne au siècle dernier.

### WICUS IN PONTIO – QUENTOVIC

Quentovic était un port très important sur la Canche (Pas-de-Calais). Un monnayage y est attesté dès l'époque mérovingienne, voir l'article de Jean Lafaurie sur *Vvic in pontio* : les monnaies mérovingiennes de *Vvicus*, *RN.1996*, p.181-239, pl.29-32, en particulier les pages 182-191 sur la situation du port qui, d'après l'auteur, se serait trouvé non loin de Montreuil en face d'Étaples. L'atelier de Quentovic frappa encore au X<sup>e</sup> siècle des monnaies immobilisées au nom de Charles le Chauve.

Jean Lafaurie, dans son article de la *Revue Numismatique* de 1996, fait le point des connaissances sur ce monnayage de *Wicus*. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, Quentovic, le port romain situé à l'embouchure de la Canche, a été proposé. Au XIX<sup>e</sup>, « un lieu disparu près d'Étaples » (Pas-de-Calais), a été proposé, alors que cette ville est située dans le Boulonnais sur la rive droite de l'embouchure du fleuve. *Wicus in Pontio* se situe pourtant en Ponthieu. La mention la plus ancienne de Quentovic remonte à 720. Cent vingt-deux entrées, 129 triens et un denier ont été recensés par J. Lafaurie.

1) **Triens**, monétaire Anglus  
(Or, 1,24, 11 mm, 11 h)



**A/ VICS FIT + (S couché)**

Buste diadémé à droite, légende circulaire.

**R/ ANGLO MONET**

Croix potencée, soudée sur une base héli-hexagonale contenant un trait vertical.

Prou 1133, cf. pl. XIX/ 7 = Belfort 4977

J. Lafaurie *RN* 1996, p. 226, n° 40, pl. XXX (1,24 g : Or : 61,7 % ; Ar : 36,9 % ; Cu : 1,4 %)

**Ce triens est frappé sur un flan assez large et légèrement irrégulier. Il présente de hauts reliefs avec le buste particu-**

## SIX TRIENS POUR QUENTOVIC !

lièrement bien venu à la frappe présentant une cassure de coin sur la chevelure. Léger tréflage au revers.

Très rare. TTB+ 3 000€/ 6 000€

*Semble de mêmes coins que l'exemplaire du Cabinet des médailles, BnF/ DMMA (Prou 1133 = Belfort 4977, cf., coll. Combrousee, n° 875) ainsi que ceux de la coll. Claouet, Crédit de la Bourse, 26-28 avril 1993, n° 47 et de C. Burgan, 8 janvier 1994, n° 7 ainsi que celui du musée Monétaire de la Monnaie de Paris, n° 17.*

*Ce type monétaire appartient au groupe VIII, déterminé par J. Lafaurie « tremisses du monétaire Anglus I (n° 35-61) : au type de l'orant et plus précisément à la première variété (VIIIa) avec la croix au sommet potencé (40-52). »*

*Les monnaies retrouvées ont permis de dénombrer 9 noms de monétaires sur près d'un siècle. Ces neuf noms « désignent vraisemblablement dix personnes, car il est possible de distinguer deux sortes de monnaies assez éloignées dans le temps », signées du même nom : Anglus.*

2) Triens, monétaire DVTTA  
(Or, 1,52 g, 10,50 mm, 1 h)



A/ + - VV-ICCO  
Buste diadémé à droite.

R/ DVTTA MONE  
Croix reposant sur deux degrés.

Rou – Belfort – MEC I/ –  
Lafaurie RN 1996, p. 231, n° 80, pl. XXXI (Or : 61,2%) -  
trésor de Crondall 13a

**Ce triens est frappé sur un flan large et irrégulier. Reliefs nets. De petites aspérités de surface.**

Très rare. TTB+ 2 200€/ 4 500€

*Ce triens appartient au groupe IX du classement J. Lafaurie « tremisses du monétaire DVTTA n° 62-82) et à la variété IXb caractérisée par une effigie très allongée, au revers sur trois degrés (n° 73-82). »*

3) Triens, monétaire ELA  
(Or, 1,25 g, 10 mm, 6 h)



A/ + ELA MONIT  
Tête diadémée à droite.

R/ VVICVS FIT  
Croix potencée, soudée sur une base héli-hexagonale contenant une croix.

Prou, cf. 1138 – Belfort cf. 4984  
Lafaurie RN 1996, p. 223, n° 15, et pl. XIX

**Ce triens est frappé sur un flan large et irrégulier. Monnaie présentant de hauts reliefs.**

Très rare. TTB+/ SUP 2 200€/ 4 500€

*Ce triens appartient au groupe V du classement de J. Lafaurie « tremisses au nom du monétaire ELA, n° 9-21a, au type de l'orant ».*

4) Triens, monétaire ALDINVS  
(Or, 1,22 g, 11 mm, 7 h)



A/ + ALDONO MO[NI]T  
Tête diadémée à droite.

R/ VVICVS FIT  
Croix potencée, soudée sur une base héli-hexagonale contenant une croix.

Prou 1137– Belfort 4983 – MEC I/ 471  
Lafaurie RN 1996, p. 224, n° 22-25, p. 224, pl. XIX

**Ce triens est frappé sur un flan large et irrégulier. Reliefs nets.**

Très rare. TTB+/ SUP 2 200€/ 4 500€

*Les triens d'ALDINVS sont assez rares, avec seulement dix exemplaires recensés par Jean Lafaurie. Cette monnaie est de mêmes coins que les n° 22-25 de l'étude de Jean Lafaurie « Vvic in Pontio : les monnaies mérovingiennes de Vvicvs », RN 1996, p. 181-239. Elle appartient au groupe VI défini par J. Lafaurie « tremisses du monétaire ALDINVS, type de l'orant, n° 22-29 ».*

5) Triens, Monétaire DONNA  
(Or, 1,27, 12 mm, 5 h)



A/ + DONNANE MONI  
Tête diadémée à droite.

R/ VV[ICV]S FIT  
Croix potencée, soudée sur une base héli-hexagonale contenant une croix.

Prou 1136 = Belfort 4987 – MEC -  
Lafaurie RN 1996, p. 225, n° 30-33, pl. XXIX (Or : 57,9 % ;  
Ar : 39,8 % ; Cu : 2,3%)

**Ce triens est frappé sur un flan large et irrégulier. Reliefs nets.**

Très rare. TTB+/ SUP 2 000€/ 4 000€

*Les triens du monétaire DONNA sont assez rares, avec moins de dix exemplaires recensés par Jean Lafaurie. Cet exemplaire est de mêmes coins que les n° 30-33 de l'étude de Jean Lafaurie « Vvic in Pontio : les monnaies mérovingiennes de Vvicvs », RN 1996, p. 181-239. Cette monnaie appartient au groupe VII, avec la série aux « tremisses du monétaire Donna, type de l'orant (n° 30-34). » L'exemplaire du Cabinet des médailles, BnF/ DMMA (Prou 1136) provient des collections P. C. Robert et Ponton d'Amécourt.*

## SIX TRIENS POUR QUENTOVIC !

6) Triens en or pâle, Monétaire, Anglus II  
(Or, 1,23 g, 11 mm, 12 h)



A/ + VVICCO FIT  
Tête diadémée à droite.

R/ ANGLO MONET  
Croix sur deux degrés, le tout dans une couronne végétale.

Prou – Belfort –  
Lafaurie RN 1996, p. 234, n° 106, pl. XXXI

Ce triens est frappé sur un flan assez large et présente des reliefs nets. Léger tréflage au revers.

Très rare. TTB+ 2 200€/ 4 500€

Semble du même coin de droit que l'exemplaire n° 106, pl. XXXII de l'article de J. Lafaurie, acquis en 1955 par le Cabinet des médailles (BnF/ DMMA).

*Cette monnaie, d'un titre assez bas, est classée à Anglus II, celles d'Anglus I étant frappées dans un or de meilleur titre. Cet exemplaire appartient au groupe XI déterminé par J. Lafaurie sous le titre : « tremisses du monétaire Anglus (II), n° 92-110 dans le sous groupe XIc défini par un*

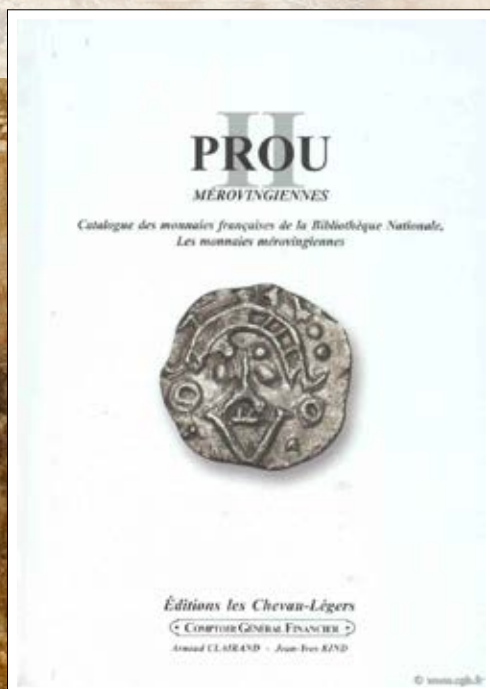
*« buste trapésoïdal strié, plus petit, au revers croix latine sur deux degrés (n° 100-109). »*

*Les monnaies retrouvées et étudiées par Jean Lafaurie (RN 1996), ont permis de dénombrer neuf noms de monétaires sur près d'un siècle, répartis sur treize groupes différents (n° 1 à 122) jusqu'à un denier d'argent frappé au nom de Pépin le Bref. Ces neuf noms « désignent vraisemblablement dix personnes, car il est possible de distinguer deux sortes de monnaies assez éloignées dans le temps, signées du même nom : Anglus ». Notre monnaie appartient au premier monétaire portant ce nom. L'émission se termine avec une série de triens à l'effigie redressée et au revers une croix potencée. Les titres d'or de ces monnaies varient entre 55 et 62%. Les lettres sont gravées très géométriquement ; le M de Monet est en forme de « râteau » et les O sont losangés. Les monnaies du deuxième Anglus ont une écriture plus « continentale ». La datation, à partir de l'ensemble du monnayage, situerait Anglus I entre 625 et 635. Les critères de datation reposent sur la comparaison des styles, de la typologie et de la teneur en or fin.*

C'est une occasion unique d'acquérir un ou plusieurs et pourquoi pas l'ensemble des ces triens qui passent autrement, rarement au vente, ou souvent de manière éclatée, au cas par cas !

Ophélie LE DEZ, Arnaud CLAIRAND  
& Laurent SCHMITT

### PROU II, LES MONNAIES MÉROVINGIENNES CATALOGUE DES MONNAIES FRANÇAISES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



LP02  
59 €



Suite à la parution en septembre 2023 de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution, 1610-1794*, nous sommes arrivés au constat que plus de 4 000 monnaies attestées par les archives n'avaient pas encore été retrouvées. L'apport des collectionneurs est essentiel afin de parfaire nos connaissances des monnayages de l'Ancien Régime. Le *Bulletin Numismatique* apparaît comme le support idéal pour faire connaître vos monnaies inédites. Nous nous attacherons à les publier en les agrémentant d'informations inédites qui ne pouvaient pas tenir dans l'ouvrage, telles que les poids monnayés, les chiffres de mise en boîte ou bien le nombre et les dates extrêmes des délivrances. Votre aide est précieuse et essentielle pour aboutir, dans quelques années, à une seconde édition de ce livre.

Arnaud CLAIRAND

### L'ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER, AU BUSTE HABILÉ DE LOUIS XV

L'écu aux branches d'olivier, au buste habillé de Louis XV, frappé en 1728 à Bordeaux (K), avec erreur de gravure 172S au lieu de 1728

Jean Manassélian a eu la gentillesse de nous signaler un écu aux branches d'olivier, au buste habillé de Louis XV, frappé en 1728 à Bordeaux (K) qui a été proposé dans la vente Istra Numismatika des 22-23 mai 2026, n° 970. Cette monnaie présente une erreur de gravure, le graveur de la Monnaie de Bordeaux ayant utilisé un poinçon de S au lieu du 8 du millésime. Cette variété n'était pas signalée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*.



### LE DEMI-SOL À L'ÉCU, TÊTE LAURÉE DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1773 À LILLE (W)



Monsieur Philippe Lemaire nous a aimablement signalé un demi-sol à l'écu, tête laurée de Louis XV, frappé en 1773 à Lille (W). Cette monnaie n'est pas signalée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1793)*, n° 34 308, p. 1042. D'après nos recherches en archives, en 1773 à Lille, 72 639 livres 6 sols 6 deniers ont été frappés en espèces de cuivre donnant une quantité frappée de 1 452 786,5 sols de cuivre. Nous avons retrouvé le sol et le liard, mais pas le demi-sol ; désormais, avec la monnaie signalée par M. Lemaire, il est possible d'affirmer que ce chiffre comprend sols, demi-sols et liards.

### LE HUITIÈME D'ÉCU, À LA CROIX FLEURDELISÉE, TITULATURE CÔTÉ CROIX, FRAPPÉ EN 1618 À RENNES (9)



Le docteur Olivier Michel nous a aimablement expédié la photographie d'un huitième d'écu, à la croix fleurelisée, titulature côté croix, frappé en 1618 à Rennes (9). Cette monnaie est signalée à partir des archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 32 122, p. 113, mais n'était pas retrouvée. D'après nos recherches en archives 21 huitièmes d'écu ont été mis en boîte en 1618 à Rennes sous le maître Julien Crosnier (1616-1621). La production est estimée à 19 080 exemplaires. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 12 délivrances du 13 janvier au 14 décembre 1618 (sources : AN, Z1b 303, Z1b 334 et Z1b 942).

## POUR L'OUVRAGE SUR LES ESSAIS DE LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

La partie « Catalogue » est en cours de recensement et nous avons une projection de près de 1 000 variantes d'essais, soit beaucoup plus pour cette période que dans les anciens ouvrages de référence pour les essais : Guillaudeau, Mazard ou Gadoury.

Ce recensement bénéficie fortement des collections publiques (Monnaie de Paris, BnF, Carnavalet, KBR Museum, Banque de France...) mais également de l'apport de collectionneurs spécialisés que nous remercions et tout particulièrement Thomas Forni.

Dans vos médailliers, dans votre collection, vous avez peut-être des variantes inédites qui mériteraient d'être mises en lumière. Venez contribuer à l'amélioration des connaissances sur le Franc, venez soumettre vos essais inédits de la II<sup>e</sup> République.

Pour ce faire contactez-nous sur l'adresse mail suivante :

[essais@amisdufranc.org](mailto:essais@amisdufranc.org).

De même des variantes ont été signalées par les anciens ouvrages de référence mais pour lesquelles nous souhaiterions avoir une confirmation et une illustration de bonne qualité.

Nous avons publié des listes de variantes recherchées dans les BN des deux derniers mois et nous continuons ici.

Si vous avez une des monnaies décrites dans ces listes, n'hésitez pas à nous contacter pour contribuer au contenu du futur volume sur le monnayage et les essais de la II<sup>e</sup> République !

Les mois derniers nous traitons des gravures du concours de 1848 en 10 Centimes et 5 Francs. Ce mois-ci nous nous intéressons aux **20 Francs**.

Officiellement les graveurs du Concours ont pu récupérer leurs outils d'avvers mais pas ceux de revers qui ont été détruits. Pour autant certains revers ont été refaits (ou n'avaient pas été livrés) et ont permis de faire des frappes commerciales non officielles (en dehors de la Monnaie de Paris) et n'hésitant pas à mélanger l'avvers d'un graveur et le revers d'un autre. Parmi ces frappes on trouve des piéforts. Tout nous porte à croire que ces frappes ne sont pas d'époque et ont été produites sous le Second Empire. Il est à noter que ces coins ont été ensuite acquis par de Liesville qui en a fait don au musée Carnavalet-Histoire de Paris.

Voici la liste de ces 20 Francs que nous recherchons en particulier :

- Frappe en étain, quel que soit le graveur, avec tranche inscrite, qui ne soit pas un piéfort (donc avec la tranche Dieu Protège la France) ;
- Frappe en or d'Alard en tranche lisse ;
- Piéfort en argent d'Alard ;
- Frappe en cuivre d'Alard ;
- Piéfort d'Alard en cuivre ;
- Frappe hybride en cuivre avers Alard/revers Gayrard (pas en piéfort) ;
- Frappe d'Alard en cuivre avec revers « Module de la pièce de 20 F » ;
- Frappe en cuivre de Barre (sans les symboles maçonniques) ;
- Frappe en or de Barre (avec les symboles maçonniques) et tranche lisse ;
- Épreuves unifaces en cuivre doré de Barre (avec les symboles maçonniques) ;
- Frappe en cuivre de Dantzell ;
- Piéfort en cuivre de Dantzell ;
- Frappe en cuivre de Gayrard (tête de profil)(pas en piéfort) et revers avec 3 groupes de feuilles de chêne et 3 groupes de feuilles d'olivier ;
- Frappe en or de Gayrard (tête de face) et tranche inscrite ;
- Frappe en argent de Gayrard (tête de face) ;
- Frappe en cuivre de Gayrard (tête de face) et revers « Module de la pièce de 20 F » ;
- Frappe en étain de Gayrard (tête de face) ;
- Frappe en cuivre de Leclerc (tête de profil) ;
- Frappe en cuivre de Leclerc (tête de face) ;
- Piéfort en cuivre de Leclerc (tête de face) ;
- Frappe en cuivre de Magniadas ;
- Frappe en cuivre de Merley ;
- Frappe uniface d'avvers en or de Montagny (buste habillé)



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

[www.amisdufranc.org](http://www.amisdufranc.org)

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
  - Le site Dupré
  - Une newsletter

## APPEL À CONTRIBUTIONS POUR L'OUVRAGE SUR LES ESSAIS DE LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

- Frappe en cuivre de Montagny (buste habillé) (pas en piéfort) ;
- Frappe en or de Montagny (buste nu) et tranche lisse ;
- Frappe en cuivre de Montagny (buste nu) (pas en piéfort) ;
- Epreuves uniface en cuivre doré de Rogat ;
- Frappe hybride en cuivre à la fois argenté et doré avec avers Rogat et revers Gayrard (pas en piéfort) ;
- Frappe en étain de Tournier (avec revers).



Coin de revers de refappe par Alard  
Collections du musée Carnavalet-Histoire de Paris / photo ADF



Refappe en piéfort en or - BnF / DMMA / Photos ADF



Coin de Revers de refappe de 20 Francs de Gayrard avec 4 groupes de feuilles de chêne et 4 groupes de feuilles d'olivier (le coin originel était associé à son avers avec tête de profil) - Collections du musée Carnavalet-Histoire de Paris / photos ADF

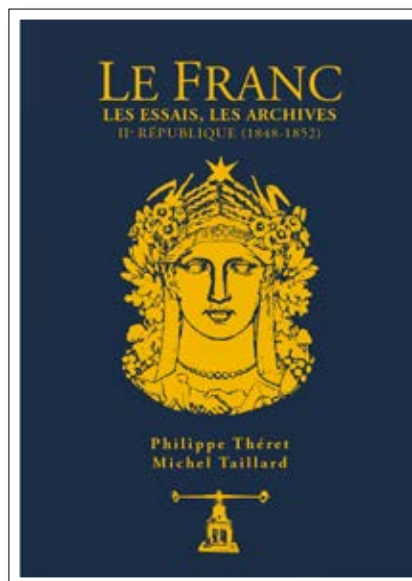


Coin de Revers de refappe de 20 Francs de Gayrard avec 6 groupes de feuilles de chêne et 6 groupes de feuilles d'olivier (le coin originel était associé à son avers avec tête de face) - Collections du musée Carnavalet-Histoire de Paris / photos ADF

Par ailleurs vous pouvez d'ores et déjà soutenir ce projet en souscrivant à l'ouvrage dans sa version prestige au prix de 100 euros.

Les ouvrages « Prestige » sont en nombre limité (160 exemplaires). Hors souscription et sous réserve qu'il en reste, ils seront, post-impression, au prix de 150 €. La version « Prestige » possède une couverture différenciée de la version standard, elle est en simili-tissu avec marquage à chaud doré et possédera une tranche dorée. Chaque souscripteur a également l'avantage d'avoir la possibilité de voir son nom inscrit dans une page de remerciement.

Pour les modalités de souscription, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail [tresorier\\_adan@amisdufranc.org](mailto:tresorier_adan@amisdufranc.org)



Philippe THÉRET



## LES 40 ANS DE RÈGNE DE CHARLES I<sup>er</sup> DE ROUMANIE



Quand cette pièce est frappée en 1906, Charles I<sup>er</sup> de Hohenzollern-Siegmaringen préside aux destinées du pays depuis quarante ans. Mais il n'est roi que depuis vingt-cinq ans sous le nom de Carol I<sup>er</sup>. Depuis l'émancipation de la Grèce en 1821-1822, devenue un royaume en 1832 avec Othon I<sup>er</sup> Wittelbasch, prince de Bavière (1815-1867) roi de Grèce (1832-1862) à la suite de l'occupation ottomane qui a duré quatre siècles, les Balkans s'émancipent progressivement de la tutelle turque. Les deux principautés de Valachie et de Moldavie sont devenues autonomes sous la protection russe. La Roumanie acquiert son indépendance lors de la guerre russo-turque de 1877-1878 qui est confirmée par le traité de Berlin en 1878. C'est le début du démembrement de l'Empire ottoman, « l'homme malade de l'Europe » désigné comme tel par le tsar Nicolas I<sup>er</sup> de Russie (1825-1855), juste avant le début de la guerre de Crimée (1854-1855). Le traité de Sèvres du 10 août 1920 entérine cette situation et la création de la Turquie moderne, confirmée par le Traité de Lausanne du 24 juillet 1923.

En or outre la pièce de 50 lei, des coupures de 100 lei sont frappées sur le modèle des 100 Francs or françaises au titre de l'Union Latine qu'elle a rejointe après la Grèce le 8 octobre 1868, suite à un accord bilatéral, avec la frappe à la Monnaie de Paris de 200 exemplaires de la pièce de 20 lei en or avec le titre de prince (Domnulu) pour Carol I<sup>er</sup>.

Mais la pièce de 50 lei et ses divisions de 25 et de 12,5 lei n'obéissent pas aux lois classiques de l'UL. Si les monnaies respectent les règles pondérales et métallographiques, leurs diamètre et épaisseur exemplaires et rappellent plus ceux des pièces de 4 ducats qui pèsent 13,9636 g avec un titre de 986 ‰. Seul son diamètre de 40 millimètres et son axe des coins à 12 h (frappe médaille) présentent des similitudes avec les 4 Ducats très en vogue dans les Balkans. Mais plus lourdes avec 2,1654 g et un titre d'or inférieur d'environ un peu moins de 9 ‰, sa masse d'or pur est de 14,516 g contre 13,963 g pour la pièce de 4 ducats donnant une prime à celle de 50 lei de 4 ‰. Son faible chiffre de fabrication en fait une monnaie commémorative qui fait qu'elle a été thésaurisée plus facilement que d'autres millésimes. L'ensemble de ces monnaies furent frappées à Bruxelles et gravées par Adolphe Michaux (1860-1928), graveur à l'atelier monétaire mais qui ne devint jamais graveur général.

ROUMANIE - ROYAUME –  
CHARLES I<sup>er</sup>  
(1866-1914)  
ROI (1881-1914)

Charles I<sup>er</sup> (1839-1914) est le fils de Charles Antoine de Hohenzollern (1811-1885) et de Joséphine de Bade 1813-1900). Il est choisi comme prince de Roumanie en 1866 et devient roi de Roumanie en 1881. Il est marié avec Élisabeth princesse de Wied (1843-1916). N'ayant pas d'enfant, c'est son neveu Ferdinand I<sup>er</sup> (1865-1927) qui lui succède.

**50 Lei**, 40<sup>e</sup> anniversaire de règne (1866-1906), 1906 – Bruxelles, 28 000 ex.  
(Or, 16,11 g, 40 mm, 12 h) taille 62 au kilo, poids théorique : 16,13 g, 900 ‰



### A/ CAROL I REGE AL ROMANIEI. 1866-1906

(Charles I<sup>er</sup> roi de Roumanie).

Buste de Charles I<sup>er</sup> à gauche en uniforme ; signature A. MICHAUX. au-dessus de son épaule gauche.

### R/ CAROL I DOMNUL ROMANIEI. 50 LEI

(Charles I<sup>er</sup> prince de Roumanie).

Cavalier à droite.

Graveur : Adolphe Michaux (1860-1928)

Tranche : striée

KM 20/ 39 – Friedberg 6 (6000\$)

**La monnaie présente des hairlines dans les champs mais reste agréable et présente peu d'usure sur les motifs.**

**Rare. SUP+**

**2 000€ / 3 000€**

*La série de monnaies en or frappées en 1906 à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de règne de Carol (Charles I<sup>er</sup>) est commémorative et anecdotique avec 300 000 lei pour la pièce de 100 lei et autant pour les pièces de 20 lei, tandis que pour les pièces de 50 lei., cela représente 1 400 000 lei, 600 000 pour les pièces de 25 lei et 400 000 lei pour les pièces de 12,5 lei, soit un total de 3 millions de lei dont les deux tiers pour la série de 50, 25 et 12,5 lei.*

En trois décennies, c'est seulement la sixième fois que nous avons le plaisir de vous soumettre un exemplaire à la vente. Ce type est toujours rare et recherché.

Pauline BRILLANT & Laurent SCHMITT

## SOUVERAIN DOUBLE À BRUXELLES



**E**n réalité, cette pièce et ce type semblent beaucoup plus rares que ne le laissent supposer les ouvrages spécialisés en particulier pour l'atelier de Bruxelles. La situation est complexe dans les Pays-Bas espagnols. À la mort de Philippe II (1527-1598), si son fils, Philippe III a bien succédé à son père sur le trône d'Espagne et sur l'ensemble de l'Empire espagnol, les Pays-Bas ont été amputés d'une grande partie de leurs territoire septentrionaux avec la sécession de Guillaume d'Orange dit le Taciturne (1533-1584) Stathouder en 1559, marquant la rupture progressive avec l'Espagne de Philippe II qui a épousé en troisième noce, Élisabeth (1543-1568) la fille du roi Henri II (1519-1559), mère d'une petite Isabelle (1566-1633). C'est elle qui prend possession des Pays-Bas espagnols avec son mari Albert, Archiduc d'Autriche (1559-1621) en 1698. À la mort de ce dernier, puis à celle de Philippe III, Philippe IV récupère les Pays-Bas espagnols en 1621.

### PAYS-BAS ESPAGNOLS – PHILIPPE IV D'ESPAGNE (1621-1665)

**P**hilippe IV d'Espagne (1605-1665) est le fils de Philippe III (1578-1621) et de Marguerite d'Autriche (1584-1621). Il devient roi à la mort de son père en 1621, l'année où il épouse Élisabeth de France (1602-1644), la fille d'Henri IV (1553-1610) et de Marie de Médicis (1573-1642). Il est le frère d'Anne d'Autriche (1601-1666), femme de Louis XIII (1601-1643), et le père de Marie-Thérèse (1638-1683), femme de Louis XIV (1638-1715). La plus grande partie de son règne va se passer à lutter contre la France. À partir de 1635, l'Espagne entre dans la guerre de Trente Ans. Après la paix de Westphalie en 1648, la guerre continue entre la France et l'Espagne et ne se termine qu'à la Paix des Pyrénées en 1659. La France perd définitivement la Catalogne, mais acquiert le Roussillon et la Cerdagne. Mazarin et Anne d'Autriche arrangent le mariage espagnol de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse qu'il épouse à Saint-Jean-de-Luz en 1660. Veuf, Philippe IV se remarie avec Marie-Anne d'Autriche (1635-1696), la sœur de Léopold I<sup>er</sup> (1640-1705) dont naîtra un fils malade, le futur Charles II d'Espagne (1661-1700) qui succède à son père, origine de la guerre de Succession d'Espagne (1700-1713/4).

**Double souverain d'or au petit col fraisé**, 1646, tête d'ange, Bruxelles

(Or, 11,01 g, 33 mm, 3 h) 947 ‰, 2 souverains d'or



**A/ PHIL. IIII. D. G. HISP. ET. INDIAR. REX. 16** (tête d'ange) 46, (légende commençant à 1 heure)

« *Philippus Quartus Dei Gratia Hispaniarum et Indiarum Rex* », (Philippe IV, par la grâce de Dieu, roi d'Espagne et des Indes).

Buste juvénile de Philippe IV d'Espagne à droite, couronné, drapé et cuirassé avec le collier de l'Ordre de la Toison d'or, un mascaron sur l'épaule et une large fraise.

**R/. ARCHID. AVST. DV-X. BVRG. BRAB. Z<sup>c</sup>.**

« *Archiduces Austriae Dux Burgondiae Brabantiae etcetera* », (Archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne et de Brabant etc.).

Écu sommé d'une couronne coupant la légende en haut, écartelé, au 1 contre-écartelé en a et d de Castille, en b et c de Léon ; au 2 mi-parti d'Aragon et de Sicile, sur le tout de Portugal, enté en pointe de Grenade ; au 3 d'Autriche moderne soutenu de Bourgogne ancien ; au 4 de Bourgogne moderne soutenu de Brabant, sur le tout mi-parti de Flandre et de Tyrol ; l'écu est entouré du collier de l'Ordre de la Toison d'or coupant la légende à 6 heures.

Tranche : lisse

Van Helder et Hoc 324-3b – Delmonte 169 – AMVB 637 – Friedberg 106 (12500\$)

Vanhoudt (1996) I 436 ; Vanhoudt (2015) 637BS (R1).

**Ce double souverain est frappé sur un flan large légèrement irrégulier et présente quelques faiblesses de frappe.**

**Très rare. TTB+**

**1 500€/ 2 200€**

*C'est la première fois que nous proposons un double souverain pour l'atelier de Bruxelles toutes dates confondues et qui semble plus rare que ne le laissent supposer les ouvrages généraux. Dans la base acsearch, nous avons seulement deux occurrences sur un total de 22 doubles souverains de l'atelier de Bruxelles entre 1637 et 1648 dont un pour le millésime 1646, provenant de Numismatica Genevensis 16, du 14 novembre 2022, n° 214.*



*Ce type, le second pour le long règne de Philippe IV, a été frappé pour l'atelier de Bruxelles entre 1637 et 1648 alors que pour l'atelier d'Anvers (main), le même type a été fabriqué entre 1637 et 1647 avec une frappe tardive en 1659, l'année de la signature du traité des Pyrénées marquant la fin de la guerre franco-espagnole.*

*Pauline BRILLANT & Laurent SCHMITT*



Rien ne prédisposait Catherine à devenir tsarine de toutes les Russies. Fille de Christian-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst (1690-1747) et de Jeanne-Élisabeth de Holstein-Gottorp (1712-1760), cette petite princesse allemande a épousé Pierre, fils, de Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp (1700-1739) et de Anne Romanov (1700-1728) fille de Pierre le Grand (1672-1725) et de son épouse Catherine I<sup>re</sup> (1684-1727) qui avait succédé à Pierre I<sup>er</sup> en 1725. Pierre est donc le petit-fils de Pierre le Grand. Catherine a épousé Pierre en 1745. Ce n'est pas un ménage heureux. Avant 1762, c'est la fille cadette de Pierre le Grand et de Catherine I<sup>re</sup>, Élisabeth (1709-1762) qui règne sur les destinées de la Russie. À la mort de sa tante, Pierre III monte sur le trône, renverse les alliances, grand admirateur de Frédéric II de Prusse (1712-1786). Pierre est rapidement éliminé, suicidé ou assassiné. Catherine II monte sur le trône de Russie. À sa mort en 1796, c'est son fils, Paul I<sup>er</sup> (1754-1801) qui lui succède avant de périr assassiné, remplacé par son fils aîné, Alexandre I<sup>er</sup> (1777-1825). Le règne de Catherine II fut l'un des plus brillants de l'histoire russe et marqua profondément la période.

#### RUSSIE – EMPIRE DE RUSSIE - CATHERINE II (1762-1796)

Catherine (2/05/1729-17/11/1796) fut la plus grande tsarine après Pierre le Grand. Elle succéda à son mari, Pierre III, qui fut déposé en 1762 avant d'être assassiné par les frères Orloff. Son très long règne fit entrer la Russie dans le « Siècle des Lumières ». Amie des philosophes dont Diderot à qui elle acheta sa bibliothèque, libérale, elle renforça néanmoins le despotisme et l'étatisation de la Russie. Elle lutta contre les Turcs et se montra une adversaire de la Révolution Française.

**1) 10 roubles**, 1772 СПб, Saint-Petersbourg, 51 000 ex.  
(Or, 12,97 g, 29 mm, 12 h) poids théorique 13,08 g, 917 ‰



**A/ (Légende cyrillique) : Б М ЕКАТЕРИНА II ИМП  
ИСАМОД ВСЕРОС.**

(Par la grâce de Dieu, Catherine II impératrice et autocrate de toute la Russie).

Buste couronné Catherine II à droite ; au-dessous marque d'atelier.

**R/ (Légende cyrillique) : МОН ЦЕНА ДЯТ РУБ  
ИМПРСКАЯ РОССІИС.**

(Monnaie impériale russe, valeur 10 roubles).

Croix formée de cinq écus ; 1-7-7-2 dans les cantons.

Tranche : cordonnée

Severin KW/ WC 18/ 79a – SEM 4/ 19 - Bitkin 32– Friedberg 129a (12500\$)

L'exemplaire présente une usure régulière de circulation.

Très rare. ТТВ

1 500€/ 2 500€

**2) 10 roubles**, 1776 СПб, Saint-Petersbourg, 67 684 ex.

(Or, 12,92 g, 29 mm, 12 h) poids théorique 13,08 g, 917 ‰



**A/ (Légende cyrillique) : Б М ЕКАТЕРИНА II ИМП  
ИСАМОД ВСЕРОС.**

(Par la grâce de Dieu, Catherine II impératrice et autocrate de toute la Russie).

Buste couronné Catherine II à droite ; au-dessous marque d'atelier.

**R/ (Légende cyrillique) : МОН ЦЕНА ДЯТ РУБ  
ИМПРСКАЯ РОССІИС.**

(Monnaie impériale russe, valeur 10 roubles).

Croix formée de cinq écus ; 1-7-7-6 dans les cantons.

Tranche : cordonnée

KW/ WC 18/ 79a – SEM 4/ 19 – Bitkin 25 - Friedberg 129a (12500\$)

L'exemplaire présente une usure régulière de circulation. Petite rayure derrière le buste.

Très rare. ТВ+/ ТТВ

1 500€/ 2 500€

Pour Catherine II, nous avons quatre types différents pour la pièce de 10 roubles en or, la plus lourde du système monétaire russe. Un premier type n'a été frappé que pour les deux premières années de règne sur le modèle de son mari, Pierre III en 1762 et celui d'Élisabeth, sa tante par alliance. La frappe de la pièce de 10 roubles a débuté en 1756 à Saint-Petersbourg et à Moscou. Une grande réforme monétaire est intervenue en 1764. Le poids théorique de la pièce de 10 roubles est passé de 16,59 g à 13,08 g, conservant le même titre à 917 ‰ ou 23 carats. Le deuxième type dont la frappe débute en 1766 concerne nos deux exemplaires, frappés respectivement en 1772 et 1776, fin pour ce type. Le troisième type est frappé entre 1777 et 1782. Enfin le quatrième type est frappé en 1783 et 1785-1786. De très rares exemplaires furent encore fabriqués pour les deux dernières années de règne de l'impératrice.

Pauline BRILLANT & Laurent SCHMITT

## EGICA EN DOUBLE CHEZ LES WISIGOTHS



Dans la Live Auction du 9 juin 2026, ce n'est pas un mais deux triens du binome Egica-Wittiza que nous proposons, vous trouverez le premier à la fin de la section des monnaies mérovingiennes ([bmv\\_1104185](#)) et le second dans la section des monnaies étrangères ([fwo\\_1125235](#)). Ce type monétaire présente les deux bustes affrontés du père et du fils, hiératiques, séparés par une croix. Au revers, le nom de l'atelier occupe le médaillon central autour d'une croix, tandis que les noms des rois se trouvent au droit pour Egica et au revers pour Wittiza. Quand Egica associe son fils au pouvoir, il lui confie la partie nord-ouest du Royaume avant de partager complètement le pouvoir à compter du 15 octobre 700.

### HISPANIA – ROYAUME WISIGOTHS – EGICA ET WITTIZA (694/695 – 700-702)

Egica (c. 640-702) est neveu de Wamba (672-680), peut-être à identifier avec le « *comes scanciraum* ». Il succède à Ervige (680-687) dont il a épousé la fille Cilixa. Egica devient roi le 24 novembre 687 et doit faire face à de nombreuses révoltes pendant son règne. Il associe son fils Wittiza (694/695-702) qui lui succède (702-710) avant-dernier roi wisigoth d'Espagne avant Rodrigue (710-711) et l'épisode d'Achila (710-714). Les Arabes s'emparent de l'Espagne après avoir traversé le détroit de Gibraltar et s'y installent pour sept siècles.

**1) Triens**, Hispania, Cordoba (Cordoue), 694/695- 700, groupe XIV

(Or, 1,35 g, 19 mm, 1 h)



**A/ + INDINMNE EGICA PX**

Deux bustes affrontés avec une croix au centre, dont les bras latéraux sont accostés d'un point.

**R/ INDIMNE EVVITTIZA P+/ + CORDOBA P** (légende intérieure)

Croix entre deux grènetis

CNV, p. 526, n° 558.1 (5000€)

**Triens frappé sur un flan large, légèrement voilé, présentant de petits éclatements. Patine hétérogène.**

**Rare. SUP**

**2 000€/ 3 500€**

*Monnaie issue de la même paire de coins que celle illustrée dans le *Corpus Nummorum Visigothorum*, n° 558.1, p. 526 (coll. Étienne Page) et que celle de la vente *Roma Numismatics, e-sale 20, 29 août 2015, n° 621*.*

**2) Triens**, Hispania, Cordoba (Cordoue)

(Or, 1,16 g, 17 mm, 11 h)



**A/ + INDINMNE EGICA PX**

Deux bustes affrontés avec une croix au centre, dont les bras latéraux sont accostés d'un point.

**R/ INDIMNE EVVITTIZA P+/ + CORDOBA P** (légende intérieure)

Croix entre deux grènetis

CNV, p. 526, n° 558.1 (5000€)

**Triens frappé sur un flan un peu court. Monnaie très agréable.**

**Très rare. TTB+**

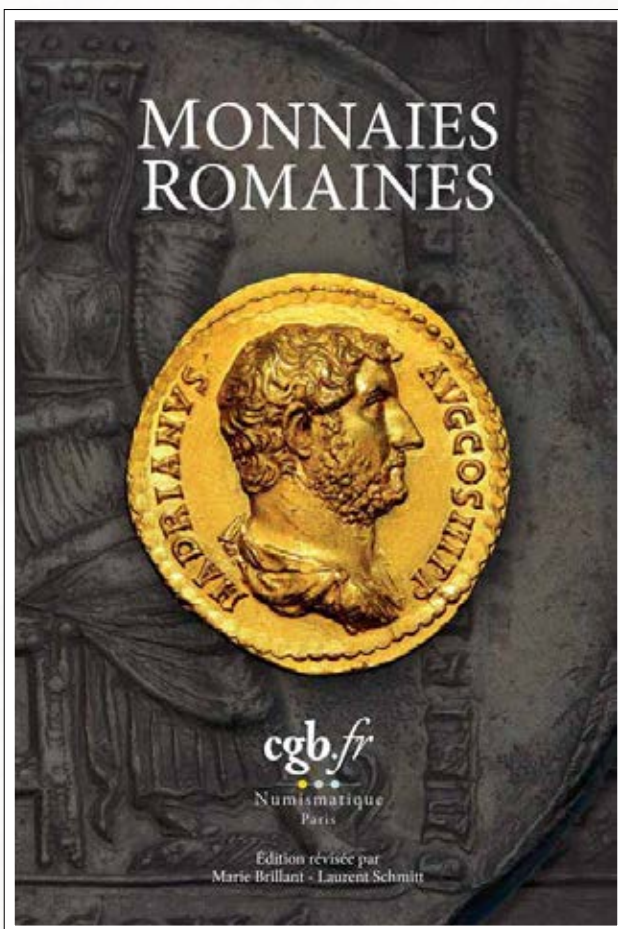
**1 000€/ 2 000€**

*Nos deux triens d'Egica et de Wittiza ont été frappés à Cordoue (Cordoba), province de Bétique (Baetica). Cordoue est située sur la Guadalquivir. Elle fut la capitale de l'Hispania Ulterior puis de la Baetica pendant la domination romaine. La ville résista au moment de l'installation des Wisigoths en Espagne, sous influence byzantine. Wittiza est le dernier souverain wisigoth à monnayer à Cordoue.*

Ce type ne se rencontre que rarement. Un exemplaire avait été proposé dans la collection d'Étienne Page, 4-5 octobre 1989. Ne ratez pas cette occasion d'acquérir l'un ou l'autre de ces deux exemplaires, l'un des derniers exemples de la présence chrétienne en Espagne.

*Ophélie LE DEZ, Pauline BRILLANT  
& Laurent SCHMITT*

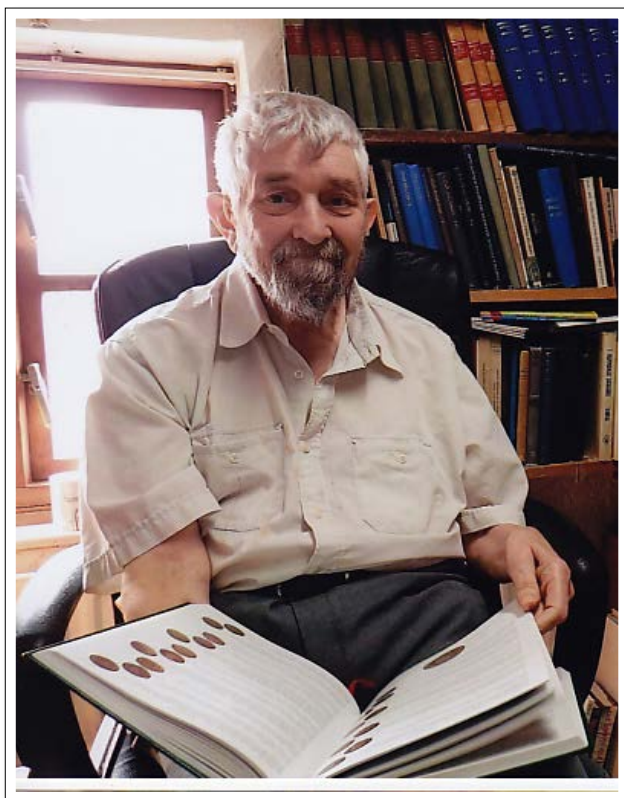
EN VENTE SUR NOTRE SITE  
**LES MONNAIES ROMAINES**



LM370- 49€

## PAUL WITHERS

(21 AVRIL 1942-7 MARS 2026)



Après ses études Paul Withers travailla dans un laboratoire métallurgique d'une aciérie du pays de Galles. Quelques années plus tard, il gagna l'Angleterre afin de suivre une formation d'instituteur. Dès son enfance, il commença à collectionner des monnaies. Alors qu'il enseignait, il rencontra des difficultés financières l'incitant à vendre ses doubles à d'autres collectionneurs. Dès lors naquit son goût du commerce, ce qui l'incitait à entamer une carrière de négociant en numismatique, d'abord à temps partiel, puis à plein temps. Son épouse Bente s'impliqua étroitement au sein de ses activités numismatiques.

Tous les deux orientèrent leur collection vers des domaines dans lesquels il manquait des ouvrages de références, les incitant à écrire sur de nouveaux sujets. Ces recherches s'accompagnèrent de nombreuses visites auprès de collectionneurs et de musées, aussi bien en Grande-Bretagne qu'en Europe. Paul a écrit la plupart des textes et est l'auteur de la plus grande partie des photographies, tandis que Bente se chargeait de la mise en page des ouvrages. Au fil des ans ils ont publié des ouvrages très utiles pour la communauté scientifique des numismates dont la liste est donnée ci-dessous (publication assurée par Galata Print Ltd : [www.galata.co.uk](http://www.galata.co.uk)).

Pour la numismatique française, l'ouvrage de référence reste celui co-écrit avec Steve Ford et publié en 2015, *Anglo-Gallic Coins – Monnaies Anglo-Françaises*. Paul s'est éteint le 7 mars dernier. Bente continue d'annoter les ouvrages déjà publiés en y ajoutant des inédits.

*British Coin-Weights. A corpus of post-conquest coin-weights.* 1993. HB A4, 368pp.

*British Copper Tokens 1811-1820.* 1999. HB A4, 264pp.

*Kruger Pond Imitations.* 2002. PB A5, 18pp.

*The Galata Guide to the Pennies of Edward I & II.* 2006. PB A4, 64 pp.

*The Token Book. 17<sup>th</sup>, 18<sup>th</sup> & 19<sup>th</sup> century British Tokens and their values.* 2010, reprinted 2022. HB 135x215mm. 504pp.

*Lions Ships & Angels. The Galata Guide to identifying coin-weights. 2<sup>nd</sup> enlarged edition* 2011. HB A5, 96pp.

*The Token Book 2. Unofficial Farthings and their values 1820-1901.* 2013. HB 135x215mm, 310pp.

*Anglo-Gallic Coins - Monnaies Anglo-Françaises.* 2015 HB A4, 200pp.

*The Token Book 3. Tickets & Passes and their values.* 2016. HB A4, 432pp.

*Irish Gunmoney and the Emergency Issues of 1689-1691. A corpus and die-study.* 2020. HB A4, 376pp.

*Coin-Weights of Europe, vol. 1. A guide to the coin-weights of England, Scotland & Ireland.* 2021. PB A4, 98 pp.

*Coin Weights of Europe, vols 2 & 3.* 2022. PB A4, 194 + 185pp.

*The Galata Guide to Small Change. Silver farthings, halfpennies and three-farthings 1279-1660.* 2023. HB A4, 175pp.

*The Coin-Weights of Ireland. 2<sup>nd</sup> enlarged edition,* 2024. PB A4, 72pp.

*2025 Supplement to British Coin-Weights.* PB A4, 118pp.

Arnaud CLAIRAND

